

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DES FINANCES

COMITE TECHNIQUE BILATERAL CTB-C2D

SECRETARIAT TECHNIQUE D'APPUI DEDIE A L'EXECUTION DU

CONTRAT DE DESENDETTEMET ET DEVELOPPEMENT

(STADE-C2D)



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF FINANCE

VERSION FRANÇAISE

RAPPORT DE MISE EN ŒUVRE DU C2D AU 31 DECEMBRE 2017

Janvier 2018

SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX	iii
LISTE DES FIGURES.....	iv
LISTE DES ANNEXES	iv
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES	v
I-RESUME EXECUTIF.....	7
II-FINANCEMENT, PILOTAGE ET COMMUNICATION.....	12
II-1- FINANCEMENT	12
II-1-1- Conventions et engagements juridiques contractuels.....	12
II-2- SUIVI ET PILOTAGE	25
II-3- COMMUNICATION	31
II-3-1- les activités de communication du STADE-C2D.....	34
II-3-2- activités de communication transversale en collaboration avec les sectoriels. ...	36
II-3-3 actions de communication des sectoriels.....	37
III- ETAT D'AVANCEMENT DES PROGRAMMES.....	39
III-1- SECTEUR DES INFRASTRUTURES.....	39
III-1-1- C2D-Routier : deuxième pont sur le Wouri	39
III-1-2- C2D-URBAIN.....	40
III-1-2-1- Projet de Drainage Pluvial de Douala.....	40
III-1 .2.2- C2D-Capitales régionales	42
III-2-SECTEURS SOCIAUX	47
III-2-1- C2D Santé et lutte contre le SIDA.....	47
III-2-2- C2D Education	51
III-3- SECTEUR RURAL ET TRANSVERSAL	54
III-3-1-SECTEUR RURAL.....	54
III-3-1-1- C2D- ASGIRAP	54
III.3.1.2- C2D- ACEFA	57
III-3-1-3-C2D- AFOP	60
III-3-1-4- C2D- AMO.....	65
III-3-2- SECTEURS TRANSVERSAUX.....	67
III-3-2-1- Programme National De Développement Participatif (PNDP).....	67
III-3-2-2 C2D-PSFE.....	73
III-3-2-3 C2D - RECHERCHE	75
III-3-2-4- C2D - CULTURE	81
III-3-2-5 C2D-FORMATION PROFESSIONNELLE	82
III-3-2-4-1 Projet 1 : Mise en place des Centres de Formation aux Métiers (CFM)	83
III-3-2-4-2 Projet 2 : Mise en place des Centres de Formation Professionnelle Sectoriels (CFPS)	87
III-3-2-6 Programme d'Appui aux Petites et Moyennes Entreprises Agricoles et Agroalimentaires (PMEAA).....	90
ANNEXES	94

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Situation des conventions de 1 ^{ère} génération au 31 décembre 2017.....	13
Tableau 2: Situation des conventions de 2 ^{ème} génération au 31 décembre 2017.....	14
Tableau 3: Situation des conventions de 3 ^{ème} génération au 31 décembre 2017.....	16
Tableau 4: Récapitulatif des ressources affectées, mobilisées et décaissées au titre des trois Contrats signés	17
Tableau 5: Cumul des décaissements effectués à la BEAC au profit des programmes (valeur fin de période).....	20
Tableau 6: Cumul des décaissements effectués à la BEAC au profit des programmes (valeur fin de période).....	21
Tableau 7: Cumul des décaissements effectués à la BEAC au profit des programmes (valeur fin de période).....	22
Tableau 8: Situation des décaissements BEAC en 2017.....	33
Tableau 9: Etat d'exécution des travaux d'aménagement des drains lot 1 DPD	41
Tableau 10: Etat d'exécution des travaux d'aménagement des drains lot 2 DPD	41
Tableau 11: Etat de réalisation des études de faisabilité des projets des PIP des villes bénéficiaires de CR	43
Tableau 12: Etat d'avancement des travaux de construction des kiosques à eau (volet services urbains).....	44
Tableau 13: Etat d'avancement des travaux de construction des toilettes publiques (volet Services Urbains)	44
Tableau 14: Etat d'avancement des travaux de construction des latrines scolaires (volet Services urbains)	45
Tableau 15: Statistiques de réalisation du projet chèque santé	49
Tableau 16: situation des marchés de construction des forages au C2D SANTE.....	50
Tableau 17: Récapitulatif des réalisations de la composante 2 du programme ASGIRAP	55
Tableau 18: Situation budgétaire du programme ASGIRAP au 30/09/2017	57
Tableau 19: Résultats du conseil collectif aux groupements de producteurs	58
Tableau 20: Situation des décaissements des subventions (cumul début ACEFA2).....	58
Tableau 21: Répartition des demandes GP par domaine (Cumul ACEFA2)	59
Tableau 22: Synthèse financement projets d'insertion des EA en 2017	62
Tableau 23: Synthèse des financements des projets des EAP en 2017	62
Tableau 24: Etat de mise en œuvre des microprojets C2D-PNDP II au 31/12/17	69
Tableau 25: Principaux résultats engrangés par les projets du C2D -PAR IRAD	76
Tableau 26: Principaux résultats des projets de FONRID.....	79
Tableau 27: Informations générales des projets de la formation professionnelle.....	82

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Répartition des décaissements du 1er C2D au 31 décembre 2017	20
Figure 2: Répartition des décaissements du 2e C2D au 31 décembre 2017	21
Figure 3: Evolution du solde à décaisser et répartition du solde par domaine pour le 1er C2D au 31/12/2018	23
Figure 4: Graphe d'évolution des accouchements assistés soutenus par le Chèque Santé....	49
Figure 5 : Evolution de l'insertion des exploitants agricoles par zone	62

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1: Matrice de suivi des travaux de construction du deuxième pont sur le Wouri	95
Annexe 2: Matrice de suivi des travaux d'aménagement des drains dans la ville de Douala.	96
Annexe 3: Matrice de suivi de la mise en œuvre des activités du C2D-Urbain Capitales Régionales	97
Annexe 4: Matrice d'actions programme C2D-Santé 1	101
Annexe 5: Matrice de suivi du Programme Conjoint C2D/KFW	104
Annexe 6: Matrice de suivi du programme C2D EDUCATION	105
Annexe 7: Matrice de suivi programme AMO	110
Annexe 8: Matrice de suivi programme ACEFA.....	111
Annexe 9: Matrice de suivi programme AFOP.....	112
Annexe 10: Matrice de suivi programme ASGIRAP	114
Annexe 11: Matrice de suivi du Programme C2D CULTURE	119
Annexe 12: Matrice de suivi du Programme C2D PMEAA.....	121
Annexe 13: Matrice de suivi du programme Formation Professionnelle.....	123

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

ACEFA	Amélioration de la compétitivité des Exploitations Agropastorales Familiales
AFD	Agence Française de Développement
AFOP	Appui à la rénovation et au développement de la Formation Professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche
AMO	Appui à la Maîtrise d'Ouvrage
ANO	Avis de Non Objection
AO	Appel d'Offres
AOG	Axe Organisationnel et Gestionnaire
AOIO	Appel d'Offres International Ouvert
AONO	Appel d'Offre National Ouvert
APD	Aide Publique au Développement
APD	Avant-Projet Détaillé
APE	Avant-Projet d'Exécution
ASGIRAP	Programme d'Appui à la Sécurisation et à la Gestion Intégrée des Ressources Agro-Pastorales
BEAC	Banque des Etats de l'Afrique Centrale
C2D	Contrat Désendettement et Développement
CAA	Caisse Autonome d'Amortissement
CAB	Cabinet
CENAME	Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments
COS	Comité d'Orientation et de Suivi
CCPM	Commission Centrale de Passation des Marchés
CMPM	Commission Ministérielle de Passation des Marchés
CTB	Comité Technique Bilatéral
CUD	Communauté Urbaine de Douala
CUY	Communauté Urbaine de Yaoundé
DAO	Dossier d'Appel d'Offres
DCP	Document Cadre de Partenariat
DIER	Direction des Investissements et de l'Entretien Routier
DIU	Diplôme Inter Universitaire
DLM	Direction de la Lutte contre la Maladie
DRR	Direction des Routes Rurales
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
DU	Diplôme Universitaire
ESTHER	Ensemble pour une Solidarité Thérapeutique Hospitalière en Réseau
FAP	Fonds d'Appui à la Préparation
FCFA	Franc de la Communauté Française d'Afrique
FEP	Fonds d'Etudes Préparatoires
FMSB	Faculté de Médecine et Sciences Biomédicales
GIP	Groupement d'Intérêt Public
HIMO	Haute Intensité de Main d'œuvre
IC	Instituteur Contractualisé
IDA	Association Internationale de Développement
INS	Institut National de la Statistique
IVACS	Instituteurs Vacataires
MD	Mds

MIs	Millions
MINADER	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MINATD	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation
MINHDU	Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain
MINEDUB	Ministère de l'Education de Base
MINEPDED	Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable
MINFI	Ministère des Finances
MINEPIA	Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales
MINFOF	Ministère des Forêts et de la Faune
MINEPAT	Ministère de l'Economie de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINPMEESA	Ministère des Petites et Moyennes Entreprises de l'Economie Sociale et de l'artisanat
MINSANTE	Ministère de la Santé Publique
MINTP	Ministère des Travaux Publics
MST	Maladie Sexuellement Transmissible
OAL	Organismes d'Appui Local
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
PADUDY	Projet d'Appui au Développement de Douala et de Yaoundé
PDU	Plan Directeur Urbain
PEV	Programme Elargi de Vaccination
PMEAA	Petite et Moyenne Entreprise Agro-Alimentaire
PNDP	Programme National de Développement Participatif
POS	Plan d'Occupation des Sols
PPP	Partenariat Public-Privé
PPTE	Pays Pauvres très Endettés
PRAS	Programme Régionaux d'Amélioration des Services
PSFE	Programme Sectoriel Forêt et Environnement
SCAC	Service de Coopération et d'Action Culturelle
SCV	Système de Culture sous Couvert Végétal
PTAB	Programme Technique Annuel Budgétisé
SDA	Schéma Directeur d'Assainissement
SG	Secrétariat Général
SSE	Stratégie Sectorielle de l'Education
SSS	Stratégie Sectorielle de Santé
STADE	Secrétariat Technique d'Appui Dédié à l'Exécution
TC	Tranche Conditionnelle
TDR	Termes de Référence
TF	Tranche Ferme
UPEC	Unité de Prise en Charge
UTAC	Unité Technique d'Appui à la Contractualisation
ZFU	Zone Franche Universitaire

I- RESUME EXECUTIF

Le présent rapport au 31 décembre 2017 dresse la situation des différents programmes des trois Contrats de Désendettement et de Développement (C2D) signés le 22 juin 2006 pour le premier, le 1^{er} juillet 2011 pour le second et le 30 juin 2016 pour le troisième. Il fait le point de chaque programme non seulement pour donner des indications sur leur niveau de mise en œuvre, mais aussi pour ressortir les points de blocage pour lesquels des solutions préconisées à travers les instances de suivi et de coordination dédiées devraient permettre l'amélioration des performances d'exécution.

De manière générale, et en marge de la poursuite des activités de mise en œuvre par l'ensemble des programmes, l'année 2017 a été caractérisée par la tenue de la onzième session du Comité d'Orientation et de Suivi (COS), la signature des premières conventions de financement relevant du troisième et dernier C2D et, la célébration des 10 ans de mise en œuvre du C2D au Cameroun.

Sur le plan contractuel et financier

Le bilan au 31 décembre 2017 montre l'effort des parties française et camerounaise à honorer les engagements juridiques contractuels et à introduire plus de flexibilité et de traçabilité dans la gestion des fonds mobilisés.

Pour les C2D de première et de deuxième génération dont les échéanciers initiaux couvraient les périodes 2006- 2011 et 2011- 2016 respectivement, la totalité des ressources contractuelles, d'un montant de FCFA 566,5 Mds, dont FCFA 352,7 Mds pour le premier et FCFA 213,8 Mds pour le second, a été mobilisée. Onze (11) des quinze (15) conventions signées dans le cadre du C2D1 sont achevées. Les quatre (04) encore en cours d'exécution concernent la 2^{ème} tranche Santé, la 2^{ème} tranche Education, la 2^{ème} tranche PSFE et le Pilotage. Pour ce qui est du C2D2, cinq (05) programmes (ABC, 2^{ème} pont sur le Wouri, C2D-AMO 2, PNDP 2 et AFOP 2) sur les treize (13) disposant des conventions signées ont entièrement mobilisé leurs financements. Dotée d'un échéancier de remboursement de FCFA 401 Mds étalé de octobre 2017 à avril 2025, le C2D de 3^{ème} génération connaît quant à lui, la signature de 05 conventions de financement sur les seize (16) prévues, portant à 36,8% le taux d'engagement juridique contractuel.

En ressources, le cumul de la subvention mobilisée en FCFA, par les deux parties, est passé de 537,2 mds en fin 2016 à 583,8 mds en fin 2017, soit un montant additionnel de 46,7 mds reversé dans le compte BEAC et réparti ainsi qu'il suit : 29,3 mds pour le 2^e C2D et 17,4 mds pour le 3^e.

En emplois, le cumul des décaissements sur le compte au profit des Organismes Payeurs est passé de 472,9 à 498,4 mds, soit un transfert additionnel de 25,5 mds qui se répartit comme suit : 4,1 Mds pour le 1^{er} C2D, 10,6 Mds pour le 2^e C2D et 10,8 Mds pour le 3^e. Le solde disponible du compte BEAC, qui s'élevait à 64,3 Mds au 31 décembre 2016, s'est établi à 85,4 Mds un an plus tard, dont 30,9 Mds pour le 1^{er} C2D, 48 Mds pour le 2^e C2D et 6,5 Mds pour le 3^e.

Sur le plan de la mise en œuvre

Le secteur des infrastructures

Le programme C2D Routier de 1^{ère} génération, qui portait essentiellement sur l'entretien et la réhabilitation des infrastructures routières interurbaines et rurales, est achevé depuis 2013. Dans le cadre du second C2D, un concours de FCFA 22 Mds a été alloué à la construction du **second pont sur le Wouri**. Le programme vise à concevoir et à construire un deuxième ouvrage qui permettra le franchissement des voies ferroviaire et routière, ainsi que l'aménagement de 2km de voies d'accès de part et d'autre de l'ouvrage construit. Au terme de l'année 2017, les travaux du projet de base (conception-réalisation) présentent un avancement global de 96% pour un taux de consommation de délai de 86%. Cet avancement traduit une exécution physique de 100% pour la construction du viaduc et 77% pour l'aménagement des voies d'accès. Ainsi, le pont a été ouvert partiellement au trafic en octobre 2017.

Le Programme C2D urbain de 1^{ère} génération est bouclé. Il aura contribué à l'amélioration des conditions de vie des populations des villes de Douala et de Yaoundé grâce au désenclavement des quartiers défavorisés de ces deux métropoles. La seconde génération des programmes urbains, qui porte d'une part sur le Projet de Drainage Pluvial (PDP) de la ville de Douala, et sur le C2D-Capitales Régionales d'autre part, connaît d'importants retards dans l'exécution de ses activités.

Au 31 décembre 2017, et cinq (05) ans après la signature de la convention de financement du **projet de drainage pluvial de Douala**, l'état d'avancement des travaux d'aménagement de drains exécutés en deux lots tourne autour de 28% pour une consommation des délais d'environ 84%. L'indemnisation de près de neuf cent (900) ayant-droits a permis la libération de 15,6 kilomètres d'emprises de drains soit 37% du linéaire total à aménager. Les études de maturation pour la phase de faisabilité de la construction des voies piétonnes, des caniveaux, des bornes fontaines et de l'éclairage public ont été lancées. Il en est de même des activités de renforcement des capacités du personnel dans le secteur de l'assainissement et de la fourniture du matériel andragogique technique d'assainissement à la CUD.

Le programme **Capitales Régionales** cible la construction/réhabilitation de voiries, de drainage, d'équipements marchands, de services urbains et d'amélioration du cadre de vie dans les trois capitales régionales de l'Est (Bertoua), Ouest (Bafoussam) et Nord (Garoua). A ce stade de mise en œuvre, toutes les études de faisabilité du volet « infrastructures de voirie et drainage » ont été bouclées et la procédure de gré à gré de passation de marchés est en cours. Les études de faisabilité du volet « équipements marchands » dans la ville de Garoua ont été réceptionnées, les travaux du volet « Services urbains » sont en phase d'achèvement et le recrutement des entreprises est en cours pour l'acquisition des équipements marchands. Les travaux de constructions de Kiosque à eau, toilettes publiques, latrines et forages, lancés en janvier 2017, sont en phase finale. Les travaux préparatoires pour les programmes urbains des capitales régionales du Nord-ouest et de l'Extrême-nord sont en cours.

Les Secteurs Sociaux

Lancé le 11 juin 2007, date de signature de sa convention d'affectation, **le C2D-Santé 1** a été clôturé en décembre 2016. Parallèlement, et après avoir connu de nombreuses difficultés dans sa phase de démarrage, **le C2D Santé-2 (Programme Conjoint C2D-KFW)** a poursuivi, au cours de l'année 2017, l'exécution de ses principales activités que sont : i) la mise en œuvre du système de subvention des soins obstétricaux et néonataux (*projet chèque santé*), ii) les réhabilitations et équipements des Formations Sanitaires (FOSA) et, iii) la mise en place des Fonds Régionaux pour la Promotion de la Santé (FRPS). Le projet chèque santé, à l'instar du projet "kits obstétricaux", connaît un important engouement au niveau des principaux bénéficiaires dans les trois régions du septentrion. Par ailleurs, une impulsion nouvelle a été donnée au processus de réhabilitation enclenché qui connaît d'ores et déjà la livraison de quelques chantiers dans la région du Nord, et la procédure de mise en place des FRPS a été bouclée.

En ce qui concerne le **C2D-Education**, les deux composantes de la première tranche (Contractualisation des enseignants et AOG I) sont achevées ainsi que la contractualisation avec le secteur privé pour ce qui est de la deuxième tranche. L'exécution physico-financière de la phase 2 de l'AOG se poursuit dans des conditions jugées satisfaisantes. Les avancées dans l'exécution du programme ont été compromises par les difficultés connues dans la mise en œuvre du volet constructions scolaires. Malgré ces difficultés, des avancées significatives sont à relever avec la réception définitive ou provisoire des travaux dans plusieurs chantiers ainsi que l'acquisition progressive des fournitures et équipements scolaires. Des mesures sont prises, à travers des cadres de concertation, pour permettre l'aboutissement heureux de cette importante opération.

Les secteurs productifs et transversaux

Le C2D apporte un soutien aux secteurs productifs et transversaux à travers les appuis financiers à quatre programmes du volet Agriculture et Sécurité alimentaire (ESAI/ASGIRAP, ACEFA, AFOP, AMO), au Programme National de Développement Participatif (PNDP), au Programme Sectoriel Forêt et Environnement (PSFE), à la Recherche, à la Culture et à la Formation Professionnelle.

L'année 2017 a été caractérisée dans le secteur rural par les signatures des Conventions d'Affectation de la 3^{ème} génération des programmes ACEFA et AFOP, la relance des activités du programme ASGIRAP par ses différents opérateurs et la finalisation des activités du programme AMO2 parallèlement à ses travaux de préparation d'AMO3.

Après deux années de mise en œuvre ayant permis le lancement des activités dans quatre (04) communes tests au cours de la phase pilote, **le Programme ASGIRAP** a connu, au cours de l'année, l'extension de ses activités sur seize (16) autres communes éligibles, portant ainsi le nombre de communes couvertes à 20. Bien que menées à des rythmes diversement appréciés, les activités réalisées ont notamment porté sur i) l'appui aux instances de concertation par le PNDP, ii) le développement des systèmes d'exploitation dans la zone cotonnière par la SODECOTON et, dans la zone non cotonnière par le programme ACEFA.

Pour ce qui est du **Programme ACEFA** qui vise l'accroissement des revenus des exploitations familiales agropastorales, l'année 2017 a été marquée par l'aboutissement du processus d'instruction d'ACEFA III. Après la signature en juillet 2017 de la Convention d'Affectation y relative, le programme s'est attelé à la levée des conditions suspensives au 1^{er} décaissement. Il a parallèlement poursuivi, dans le cadre d'ACEFA II, dont la DLUF a été repoussée au 31/12/2020, ses activités d'accompagnement des Organisations de Producteurs (OP) à travers le conseil technico-économique et le financement de leurs projets d'investissement. Les instances de cogestion créées sont restées opérationnelles dans les 58 Départements et l'observatoire des EFA a permis la publication des documents de référence et la finalisation de l'analyse des données des exercices 2014 et 2015. Au cours de l'année 2017, 821 projets des Groupements de Producteurs ont bénéficié d'un appui financier de FCFA 3,3 Mds, portant ainsi le cumul des projets financés par ACEFA2 à 1727 et le montant total octroyé à FCFA 6,6 Mds.

La signature du PCP AFOP, la validation des PTAB 2017 portant sur les deux phases (AFOP 2 et PCP AFOP), les travaux relatifs à la levée des conditions suspensives au 1^{er} décaissement, la consolidation des acquis de formation et d'insertion des jeunes formés, sont restés les principales préoccupations du **programme AFOP** au cours de l'année 2017. Le processus de consolidation des centres et Ecoles de formation s'est poursuivi avec l'enrôlement de 21 nouveaux centres ainsi que l'actualisation des anciennes structures de formation. Le financement des projets des jeunes formés, lancé officiellement en septembre 2014, s'est poursuivi sereinement sur l'ensemble du territoire national. Au terme de l'année 2017, le cumul des projets des jeunes financés a été porté à 2 203 projets et le montant mobilisé à FCFA 3,3 Mds depuis le début de l'opération d'insertion.

Le **Programme AMO II**, arrivé en fin de phase, a poursuivi ses objectifs de renforcement des performances des Administrations du Secteur rural dans leurs missions d'appui et d'accompagnement en matière de développement rapide et durable de la production agropastorale et halieutique. Au terme de l'année 2017, le niveau de réalisation des activités s'est traduit par la poursuite de l'élaboration des politiques publiques, l'amélioration des performances du MINADER et du MINEPIA et de la rénovation du dispositif statistique. Le document du PCP-AMO, rédigé en cohérence avec les orientations définies dans le cadre des financements du 3^{ième} C2D, reste en attente de l'accord formel de l'AFD sur l'éligibilité de ce programme.

Considéré comme un programme de référence multi bailleurs, et fort des résultats encourageants obtenus au cours des deux premières phases, **le PNDP** est une réponse du Gouvernement et de ses partenaires au phénomène de pauvreté identifié en zone rurale au Cameroun. Il vise essentiellement à doter le monde rural des moyens lui permettant d'asseoir un développement participatif, stimulé par des ressources et des initiatives locales. Dans le cadre de ses activités de seconde génération, le programme a poursuivi la réalisation de nombreux microprojets dans les domaines des équipements collectifs marchands, de l'hydraulique villageoise, de l'électrification rurale, et des constructions scolaires et sanitaires. Il appuie par ailleurs l'élaboration ou l'actualisation des Plans Communaux de Développement (PCD) au sein des exécutifs communaux en vue d'une gestion planifiée de

ces structures de développement local. En 2017, le programme a accentué, sur fonds C2D, les travaux de réhabilitation/création des radios communautaires ainsi que ceux relevant du projet de Réduction de la Déforestation et de la Dégradation de la forêt (REDD+) pour limiter les effets de changement climatique. Pour toucher un plus grand nombre de communautés et d'individus à la base, l'approche HIMO a été privilégiée dans les zones d'insécurité dans le septentrion. Ces activités vont se poursuivre grâce, entre autres, au financement du C2D 3 dont la convention a été signée le 05 juin 2017.

Dans le cadre du Programme Sectoriel Forêt Environnement (PSFE), la première tranche du financement, qui a porté principalement sur les travaux de construction de huit Délégations Régionales des Forêts et de la Faune, est bouclée. La seconde tranche (Convention N°CCM 1233 01 G), d'un montant de FCFA 7 Mds, a été signée le 28 juin 2012, sous l'approche projet. Elle vise à renforcer l'ensemble des acteurs du secteur forestier, en particulier les deux Ministères techniques (MINFOF et MINEPDED), mais aussi les universités impliquées dans la foresterie, le secteur privé (entreprises forestières, Bureaux d'Etudes) et la société civile (élus communautaires). Au 31 décembre 2017, les activités lancées en 2014, se sont poursuivies. Elles concernent i) les aménagements des forêts de production du DFP, ii) la Mise en place d'un Observatoire des forêts de la faune et des produits forestiers et, iii) le suivi du couvert forestier en lien avec le processus REDD+.

La mise en œuvre du **C2D-Recherche** s'est poursuivie avec l'accompagnement de l'IRAD et du CIRAD. Ce programme, qui vise l'amélioration de la productivité, la durabilité et la compétitivité de l'agriculture camerounaise pour l'atteinte de la sécurité alimentaire, la promotion de la croissance et la création des emplois, a connu un rythme d'exécution assez lent au cours de l'année 2017. A six mois de la date de clôture prorogée au 30 juin 2018, les performances d'exécution des projets supervisés par l'IRAD, sont globalement satisfaisantes et les acquis perceptibles. Il en est de même pour la plupart des projets de recherche-développement sur fonds compétitifs pour lesquels des distinctions au plan international ont été obtenues pour certains.

Au 31 décembre 2017, le **Programme C2D-Culture** enregistre un taux d'exécution physico-financière de 100%. Avec une dotation financière de FCFA 524 millions, les principaux résultats atteints par ce programme portent essentiellement sur : i) l'acquisition et l'aménagement d'une bibliothèque Mobile équipée, ii) l'aménagement de la Galerie d'Art contemporain dans la ville de Yaoundé, iii) le développement de la formation et du cinéma ambulant dans le cadre du projet 'Shoot in Cameroon' et, iv) la tenue des deuxièmes Assises des Entreprises et Industries culturelles(IC). Les responsables s'attèlent désormais aux activités de clôture du programme en même temps qu'ils préparent l'entrée du C2D Culture dans la 3^{ème} génération des programmes. Le document de projet, d'un budget global de FCFA 655 957 000 (1 million d'euro), préparé à cet effet a été transmis à l'AFD pour passage au Conseil d'Administration de l'AFD.

La première convention du **C2D Formation Professionnelle**, signée le 28 juin 2012, porte sur la mise en place des Centres de Formation aux Métiers (CFM) non agricoles en milieu rural. Quant au projet de mise en place des Centres de Formation Professionnelle Sectoriels (CFPS) dont les activités ont été lancées à travers la réalisation de l'étude de faisabilité, la

signature de trois protocoles spécifiques de partenariat entre le GICAM et le MINEFOP et la validation de deux sites pour l'implantation des CFPS, sa convention d'affectation a été signée le 19 décembre 2014. Pour ces deux projets, l'année 2017 a particulièrement été marquée par: i) la pose de la première pierre du CFM de Bandjoun suivie du lancement des travaux de construction; ii) la finalisation et la validation des documents APS/APD des trois autres CFM (Ndop, Maroua et Ebebda) et le lancement des appels d'offres pour la réalisation des travaux de constructions y relatifs, iii) la poursuite des procédures de sécurisation des sites devant abriter les Centres de formation; iv) la finalisation des procédures de réalisation des études d'impact environnemental et social, techniques et architecturales des sites retenus et; v) la poursuite de l'implication et du renforcement des capacités des acteurs. Au regard du rythme des activités, des efforts devraient être faits pour la garantie à temps réel de l'atteinte des objectifs prescrits. Des travaux relatifs à l'instruction de la deuxième phase dans le cadre du programme TRANSFAGRI ont été effectués lors des missions de supervision de l'AFD.

S'agissant enfin du **C2D-PMEAA**, l'année 2017 a été une année de croisière pour ce programme dont les réalisations sont devenues palpables sur le terrain grâce à l'opérationnalisation progressive de ses outils d'intervention. Elle a notamment été marquée par i) l'opérationnalisation des Cadres de Concertation des Bassins de production (CdCB), ii) l'accréditation des SAE et des facilitateurs de l'accès au financement des PME/OP par les EMF, iii) le diagnostic des entreprises suite à la remise des premiers chèques services, iv) la validation du document du transfert des activités du PMEAA à l'APME dans le cadre de la deuxième phase du programme (TRANSFAGRI) et v) l'organisation et la tenue d'une session extraordinaire du Comité de Gestion du Dispositif de Chèque service sur les demandes d'achats des EMF. Cette évolution, globalement satisfaisante, devra se poursuivre au cours de l'année 2018.

II- FINANCEMENT, PILOTAGE ET COMMUNICATION

II-1- FINANCEMENT

II-1-1- Conventions et engagements juridiques contractuels

Le suivi des engagements juridiques contractuels du C2D souscrits par la France et le Cameroun montre la volonté des deux parties à respecter les grands principes des Contrats et conventions signés. Cette volonté commune se manifeste aussi bien dans la mobilisation des ressources et la gestion du compte bilatéral, qu'à travers le souci de lier à l'effort de désendettement, celui du développement une fois les ressources mobilisées. Au terme de dix ans de mise en œuvre du nouveau partenariat, le souci a déjà été exprimé de formaliser définitivement la clause contractuelle sur la réaffectation des fonds en retard de consommation et d'apporter davantage de souplesse dans la gestion du nouvel outil de coopération, en y introduisant l'initiative d'Appui Budgétaire. Aussi, des changements jugés nécessaires ont progressivement été pris en compte au cours de l'exécution des deux premiers Contrats. Des innovations ont par ailleurs été annoncées dans le cadre du 3^e C2D, à la fois pour garantir la soutenabilité de la trésorerie de l'Etat et pour améliorer l'efficacité de l'aide bilatérale.

C2D PREMIERE GENERATION

Le C2D de première génération, d'un montant total de FCFA 352,7 Mds et dont l'échéancier initial devait couvrir la période allant d'avril 2006 à avril 2011, prévoyait quinze (15) conventions d'affectation qui ont été toutes signées. Onze (11) de ces quinze (15) conventions sont aujourd'hui achevées et les quatre (04) autres se poursuivent. Les conventions non achevées sont celles du Pilotage, des deuxième tranches des programmes de Santé et d'Education et de la deuxième tranche du Programme Sectoriel Forêt Environnement (PSFE II). Afin de permettre aux conventions signées de s'exécuter entièrement, les dates limites de versement et d'utilisation des fonds ont été prorogées par les instances de pilotage chaque fois que cela a été jugé nécessaire. Un consensus a été trouvé dans les travaux d'infrastructures pour le financement, par les divers et imprévus de chaque programme ou par la réserve contenue dans le budget de pilotage, des actualisations/révisions des prix dans les contrats de marchés à exécuter.

Tableau 1: Situation des conventions de 1^{ère} génération au 31 décembre 2017

Numéro	Programme	Reliquat à mobiliser	Date limite de transfert des fonds	Date limite d'utilisation des fonds	Observations
CCM 6013 01 H	ACEFA	0	31/12/2013	30/06/2014	achevé
CCM 6015 01 K	AFOP	143 440	31/12/2013	30/06/2014	achevé
CCM 6014 01 J	AMO	0	31/12/2013	30/06/2014	achevé
CCM 3010 01 B	ESA II	0	31/12/2013	30/06/2014	achevé
CCM 3005 01 F	PNDP	0	31/12/2011	30/06/2012	achevé
CCM 6007 01 L	ROUTIER	0	31/12/2013	30/06/2014	achevé
CCM 6004 01 H	URBAIN	0	31/12/2013	30/06/2014	achevé
CCM 1158 01 N	SANTE I	-3	30/04/2017	30/07/2017	achevé
CCM 6016 01 L	SANTE II	9 176 179 809	30/06/2018	31/06/2019	non achevé
CCM 1159 01 P	EDUCATION I	0	27/04/2012	30/06/2013	achevé
CCM 3017 01 J	EDUCATION II	16 164 796 827	30/06/2018	31/12/2018	non achevé
CCM 3014 01 F	PSFE I	0	31/12/2010	31/12/2011	achevé
CCM 1233 01 G	PSFE II	459 258 900	30/06/2018	30/06/2019	non achevé
CCM 3013 02 F	ETUDES 1ER C2D	0	31/12/2013	30/06/2014	achevé
CCM 3013 01 E	PILOTAGE I	5 050 991 440	31/12/2014	30/06/2018	achevé
	ETUDES 2E C2D	2 930 000 000	31/12/2013	30/06/2014	
	FONCTIONNEMENT STADE	0	31/12/2014	30/06/2015	
	AUDITS, SUPERVISION	2 120 991 440	31/12/2014	30/06/2015	
	ACTUALISATION & REV PRIX	0			
	RECHERCHE (06/10/08)	59	31/12/2013	30/06/2015	achevé
	ETUDE ECO RECHERCHE	53			
	PROJET RECH FINALISE	3			
	RECHERCHE DVT FONDS C.	-99 313 530			
	FONCTIONNEMENT COPIL	-169 628 837			
	EXPERTISE SC. CIRAD	0			
	DIVERS & IMPREVUS	268 942 370			
	CULTURE (06/10/08)	0	31/12/2013	30/06/2015	achevé
	Reliquat 1er C2D	15 930 635			
	TOTAL PROGRAMMES 1 ^{ère} C2D	30 867 301 107			

Source : STADE-C2D

Au 31 décembre 2017, alors que quatre (04) des quinze (15) conventions d'affectation de première génération sont encore en cours d'exécution, on se demande si la signature de nouveaux avenants reste une solution adaptée au problème de fonds en stagnation dans les différents comptes. L'identification des difficultés qui limitent jusqu'ici le taux de décaissement des projets d'aide au développement a pourtant révélé entre autres facteurs, la non-maturation des projets, l'élaboration et la validation tardives des PTAB ainsi que la tenue des COPIL, une planification insuffisante des actions qui rend elle-même difficile leur suivi et leur évaluation, la complexité de la procédure de passation des marchés, les nombreuses étapes d'ANO à franchir par les projets, une faible synergie d'actions, et un suivi qui ne permet pas d'anticiper sur les actions correctrices à la fois longues et onéreuses.

C2D DEUXIEME GENERATION

Le C2D de deuxième génération a, quant à lui, été signé pour un montant de FCFA 213,8 Mds et un échéancier de cinq (05) ans allant de juillet 2011 à juillet 2016. Sur les quatorze (14) conventions de financement pour lesquelles des engagements avaient également été pris, douze (12) ont été signées telles quelles. Après le retard constaté dans la signature de quelques unes de ces conventions et suite à la décision du COS de juillet 2014 d'affecter une partie des ressources du deuxième concours à l'Appui Budgétaire Ciblé (ABC), les conventions destinées à la Recherche II et à la Gestion des Risques de Volatilité des Prix ont donné naissance à la treizième convention dénommée ABC. L'innovation introduite par celle-ci est la possibilité de financer annuellement et avec un nouveau mode d'instruction, des dépenses prioritaires éligibles à l'initiative d'Aide Budgétaire, grâce à des appuis directs alloués au Trésor Public. Avec 11,8 Mds de réaffectation de fonds au Trésor, cette initiative a été jugée salubre à la fois pour la flexibilité apportée à la gestion du nouvel outil, et pour le besoin de pérennisation manifesté par la partie camerounaise.

Pour la première fois, certaines des conventions signées comportaient un volet prêt destiné à boucler le financement des projets identifiés. En outre, avec le double défi sécuritaire et un contexte économique mondial morose, les deux parties ont été amenées à signer en 2015 un moratoire sur le paiement des échéances semestrielles prévues. Bien que ce moratoire ait contribué à alléger les tensions de trésorerie, la mesure a également retardé la mobilisation des ressources du Contrat en repoussant au 30 avril 2017 la fin de l'échéancier du deuxième concours. Les deux échéances ajournées dont le montant total s'élève à 38,3 Mds, ont respectivement été reprogrammées et honorées en avril et octobre 2016 (27,9 Mds) et en avril 2017 (10,3 Mds). Pour la première fois également, le souci de communication a clairement été consigné dans les conventions signées.

En résumé, sur les treize (13) conventions de financement qui ont finalement constitué les engagements juridiques contractuels de deuxième génération, il en ressort au 31 décembre 2017 que cinq (05) programmes ont entièrement mobilisé leurs enveloppes (ABC, DEUXIEME PONT SUR LE WOURI, C2D-AMO 2, PNDP 2 et AFOP 2). Les neuf (09) autres, bien qu'ayant démarré, sont inachevés avec des taux d'exécution physique parfois faibles. Certains des programmes de deuxième génération qui ont sollicité le volet prêt de l'AFD comme complément de financement de leurs activités, disposent encore au 31 décembre 2017 d'un reliquat de subvention assez important, alors que le remboursement des prêts reçus a parallèlement démarré. C'est le cas notamment de ACEFA 2, DRAINAGE PLUVIAL DE DOUALA et CAPITALES REGIONALES.

Tableau 2: Situation des conventions de 2^{ème} génération au 31 décembre 2017

Numéro	Programme	Reliquat à mobiliser	Date limite de transfert des fonds	Date limite d'utilisation des fonds	Observations
CCM 1263 02 L	ACEFA	5 362 168 830	31/07/2017	31/07/2017	non achevé
CCM 1265 02 N	AFOP	0	31/07/2017	31/07/2017	achevé
CCM 1264 01 L	AMO	0	31/07/2017	30/06/2018	achevé
CCM 1253 01 J	PNDP	286 890	12/04/2016	27/04/2016	achevé
CCM 1272 01 K	ASGIRAP	3 025 988 000	31/12/2018	31/06/2019	non achevé
CCM 1199 02 V	2 ^E PONT WOURI	0	31/12/2018	31/12/2018	achevé
CCM 1275 02 P	DRAINAGE PLUVIAL DE DLA	8 799 116 000	31/12/2016	31/12/2016	non achevé
CCM 1274 01 M	CAPITALES REGIONALES	19 357 420 000	31/12/2021	31/12/2022	non achevé
CCM 1276 01 P	FORMATION PROF (CFM)	1 953 765 000	28/02/2019	31/08/2019	non achevé
CCM 1277 01 P	FORMATION PROF (CFPS)	6 409 572 000	31/12/2019	30/06/2020	non achevé
CCM 1266 01 N	PMEAA	1 187 995 000	31/12/2019	30/06/2020	non achevé
CCM 1278 01 S	PILOTAGE & ETUDES	1 926 313 942	31/12/2025	30/06/2026	non achevé
CCM 1347 01 N	APPUI BUDGETAIRE CIBLE	7 226 000	31/03/2015	30/06/2015	achevé
	TOTAL PROGRAMME 2^E C2D	48 029 851 662			

Source : STADE-C2D

C2D TROISIEME GENERATION

Les négociations engagées par la France et le Cameroun depuis fin 2015 pour faire avancer le nouveau cadre bilatéral de financement de l'Aide Publique au Développement ont été couronnées de succès, avec la signature le 30 juin 2016 du 3^e C2D. Dotée d'un échéancier de remboursement de FCFA 401 Mds étalé de octobre 2017 à avril 2025, cette phase de maturité du Contrat se présente comme la plus importante en termes de ressources affectées et la plus conciliante en termes d'engagements juridiques souscrits dont les principales innovations intègrent à la fois une gestion plus souple et l'arrimage du nouvel outil au Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE).

Ayant anticipé sur le paiement du reste des échéances contractuelles prévues entre 2025 et 2042, cette 3^e phase du Contrat se subdivise en deux parties : un C2D ordinaire auquel est associée une Aide-projets pour les programmes identifiés faisant partie de la troisième génération, et un C2D extraordinaire qui sera financé sur Aide Budgétaire dont les modalités annoncées prévoient la signature de conventions triennales soumises aux évaluations de l'AFD.

Pour permettre de lier l'effort de développement à celui de désendettement, il a été proposé l'élaboration d'un mini modèle de projection des décaissements et du solde du compte BEAC, afin d'assurer un pilotage des activités par la trésorerie et de bien cerner l'effet des projets et programmes exécutés sur l'endettement. Ainsi, grâce à la mise en place systématique de l'Aide Budgétaire et aux choix à effectuer sur l'échéancier de remboursement, le modèle permettra de réguler l'affectation des ressources entre l'Aide-projets et l'Aide Budgétaire, d'accélérer ou de retarder les décaissements en fonction du solde BEAC disponible, des conditions suspensives à lever, de la maturation des projets ou de l'état d'attribution des marchés. Les prévisions de décaissement du modèle seront en particulier utilisées lors des travaux préparatoires aux pré-conférences annuelles budgétaires pour rendre plus réalistes les montants à inscrire au budget de l'Etat. Les réunions d'arrimage du C2D au Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) ont été instituées.

Dans cette 3^e génération de programmes, des dispositions seront prises dans le cadre des négociations devant aboutir à la signature des conventions de financement, pour impliquer davantage de PME camerounaises dans l'agro-alimentaire, la transformation du bois, et l'industrie pharmaceutique, ainsi que dans les marchés d'infrastructures (BTP) financés par le C2D et le BIP. Ces PME, à travers le programme PMEAA, feront également l'objet d'un suivi particulier pour mieux apprécier leur contribution à la croissance et à la création d'emplois. Les entreprises dont les compétences seront reconnues constitueront une plateforme intéressante pour la promotion du partenariat public-privé.

Au 31 décembre 2017, cinq (05) des seize (16) conventions de financement prévues ont été signées, portant à 36,8% le taux d'engagement juridique contractuel. Au 30 juin 2018, cela fera deux ans que les deux parties auront signé le troisième Contrat.

Tableau 3: Situation des conventions de 3^{ème} génération au 31 décembre 2017

Numéro	Intitulé	Montant		Date/signature transmission
		millions d'€	XAF	
A) Conventions signées		(1 € = 655,957 FCFA)		
CCM 1439 01 R	PNDP III	20,000	13 119 140 000	05 juin 2017
CCM 1397 03 W	ACEFA III	95,000	62 315 915 000	14 juillet 2017
CCM 1396 03 V	AFOP III	40,000	26 238 280 000	14 juillet 2017
CCM 1379 01 U	1 ^{ère} tranche Aide budgétaire II	60,000	39 357 420 000	15 novembre 2017
CCM 1461 01 K	Pilotage III	10,333	6 777 720 624	15 novembre 2017
Sous total 1		225,333	147 808 475 624	
B) Programmes en attente d'instruction (pour mémoire)				Observations
PMEAA II		12,000	7 871 484 000	nd
Formation professionnelle II		5,000	3 279 785 000	nd
SNFI		10,000	6 559 570 000	nd
Capitales régionales II		90,000	59 036 130 000	nd
Projet emblématique		66,500	43 621 140 500	nd
Finances publiques		4,000	2 623 828 000	nd
Etat civil		3,500	2 295 849 500	nd
Fonds d'assistance technique		1,600	1 049 531 200	nd
Musée national		4,047	2 654 941 036	nd
CETIC		2,000	1 311 914 000	nd
Aide budgétaire de deuxième génération 2 ^e et 3 ^e tranches		125,625	82 404 598 125	nd
Réserve		61,875	40 587 339 375	non affectée
Sous total 2		386,147	253 296 110 736	
Total troisième C2D = Sous total 1 + Sous total 2		611,480	401 104 586 360	

Source : STADE-C2D; nd = non démarrée.

II-1-2- Mobilisation des ressources et situation du compte

RESSOURCES MOBILISEES AU 31 DECEMBRE 2017 ET SITUATION DU COMPTE BILATERAL

Avec la signature de la 3^e phase du Contrat, les engagements juridiques contractuels hors prêts souscrits par le Cameroun et la France offrent désormais la possibilité de mobiliser et de recycler 966,5 Mds dans les projets et programmes retenus d'accord parties. Le bilan au 31 décembre 2017 du cumul des ressources-emplois des contrats signés montre des évolutions remarquables par rapport à 2016.

En ressources, le cumul de la subvention mobilisée par les deux parties est passé de 537,2 à 583,8 Mds, soit un montant additionnel de 46,7 Mds reversé dans le compte BEAC et réparti ainsi qu'il suit : 29,3 Mds pour le 2^e C2D, correspondant à deux des échéances reportées en 2017 et 17,4 Mds pour le 3^e, correspondant à la première échéance de remboursement du 3^e concours. Le 1^{er} C2D avait déjà longtemps atteint 100% de mobilisation des ressources affectées (soit 352,7 Mds). Au 31 décembre 2016, la mobilisation des ressources du 2^e concours se situait à 184,5 Mds. La prochaine échéance de remboursement du 3^e concours est fixée au 30 avril 2018 et s'élève à environ 20 Mds.

En emplois, le cumul des décaissements sur le compte au profit des Organismes Payeurs sur signatures du MINFI et de l'AFD est passé de 472,9 à 498,4 Mds, soit un transfert additionnel de 25,5 Mds qui se répartit comme suit : 4,1 Mds pour le 1^{er} C2D, 10,6 Mds pour le 2^e C2D et 10,8 Mds pour le 3^e. Au 31 décembre 2016, le cumul des transferts aux Organismes Payeurs avait déjà atteint 317,7 Mds au titre du 1^{er} C2D et 155,2 Mds au titre du 2^e. Par rapport aux fonds mobilisés, le taux de décaissement est passé de 90,1% à 91,2% pour le 1^{er} Contrat et de 84,1 à 77,6% pour le 2^e, en raison d'un accroissement net de +18,7 Mds des ressources du 2^e concours.

Le solde disponible du compte BEAC qui s'élevait à 64,3 Mds au 31 décembre 2016, s'est par conséquent établi à 85,4 Mds un an plus tard, dont 30,9 Mds pour le 1^{er} C2D, 48 Mds pour le 2^e C2D et 6,5 Mds pour le 3^e.

Le reste à décaisser de 30,9 Mds du 1^{er} C2D est porté à hauteur de 9,2 Mds par le programme de Santé (programme conjoint), et de 16,2 Mds par le programme d'Education (constructions scolaires dans les Zones d'Education Prioritaires) dont le montant des conventions avait été fixé à FCFA 23 et à 32,8 Mds respectivement.

Des aspects socio-environnementaux tels que les questions sécuritaires, l'environnement des affaires, l'évolution des cours mondiaux des produits de base, constituent désormais des menaces sérieuses à prendre en compte dans la mobilisation des ressources affectées aux contrats, bien que l'éventualité d'un rééchelonnement des remboursements ait été acceptée par les deux parties. C'est pourquoi le Gouvernement Camerounais a entrepris de mettre à contribution les collectivités territoriales qui sont les bénéficiaires finaux de l'aide au développement. Cette initiative de décentralisation a permis d'améliorer la résilience de l'économie nationale face aux chocs internes et externes. Elle sera poursuivie au cours du 3^e C2D.

Tableau 4: Récapitulatif des ressources affectées, mobilisées et décaissées au titre des trois Contrats signés

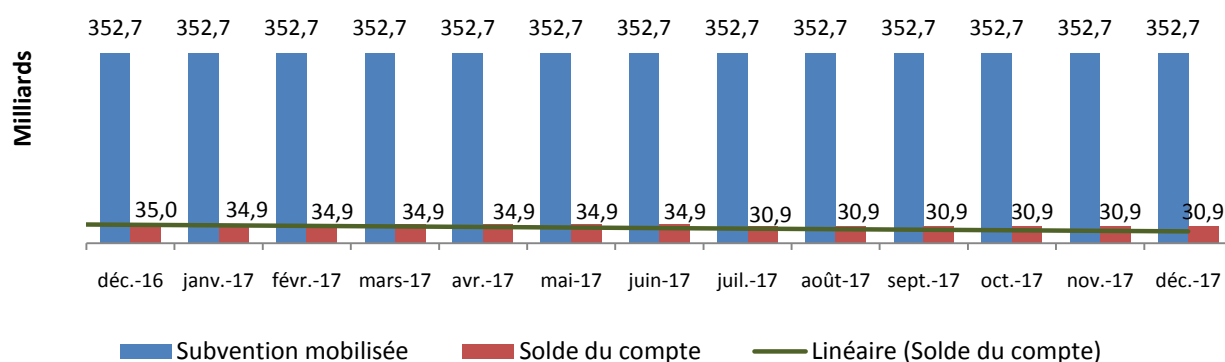
Indicateurs	déc-16 (1)	déc-17 (2)	Variation (2) -(1)
Total ressources affectées	967 568 436 394	967 568 436 394	0
Echéancier 1 ^{er} C2D (2006-2011)	352 671 072 469	352 671 072 469	0
Echéancier 2 ^e C2D (2011-2016)	213 847 341 452	213 847 341 452	0
Echéancier 3 ^e C2D (2017-2025)	401 050 022 473	401 050 022 473	0
Remboursements C2D	556 102 316 472	583 769 615 589	27 667 299 117
1 ^{er} C2D	352 675 047 812	352 675 047 812	0
2 ^e C2D	203 427 268 660	213 722 162 667	10 294 894 007
3 ^e C2D	0	17 372 405 110	17 372 405 110
Retour de la subvention C2D	537 200 313 969	583 852 195 980	46 651 882 011
1 ^{er} C2D	352 675 047 812	352 675 047 812	0
2 ^e C2D	184 525 266 157	213 804 743 059	29 279 476 902
3 ^e C2D	0	17 372 405 109	17 372 405 109
Valeur des conventions signées*	566 501 965 772	566 501 965 772	0
1 ^{er} C2D	352 655 602 340	352 655 602 340	0
2 ^e C2D (subvention + prêt)	232 313 166 490	232 313 166 490	0
dont subvention	213 846 363 432	213 846 363 432	0
3 ^e C2D (subvention + prêt)			0
dont subvention	0	0	0
Décaissements BEAC effectués	472 939 002 485	498 446 853 132	25 507 850 647
1 ^{er} C2D	317 720 012 524	321 803 771 362	4 083 758 838
2 ^e C2D (subvention uniquement)	155 218 989 961	165 816 511 770	10 597 521 809
3 ^e C2D (subvention uniquement)	0	10 826 570 000	10 826 570 000
Solde du compte bilatéral	64 261 311 484	85 405 342 848	21 144 031 364
1 ^{er} C2D	34 955 035 288	30 871 276 450	-4 083 758 838
2 ^e C2D (subvention uniquement)	29 306 276 196	47 988 231 289	18 681 955 093
3 ^e C2D (subvention uniquement)	0	6 545 835 109	6 545 835 109

Source : STADE- C2D; N.B. : le montant total des rompus liés à la mise en œuvre de l'échéancier du 1^{er} C2D s'élève à FCFA 3 9

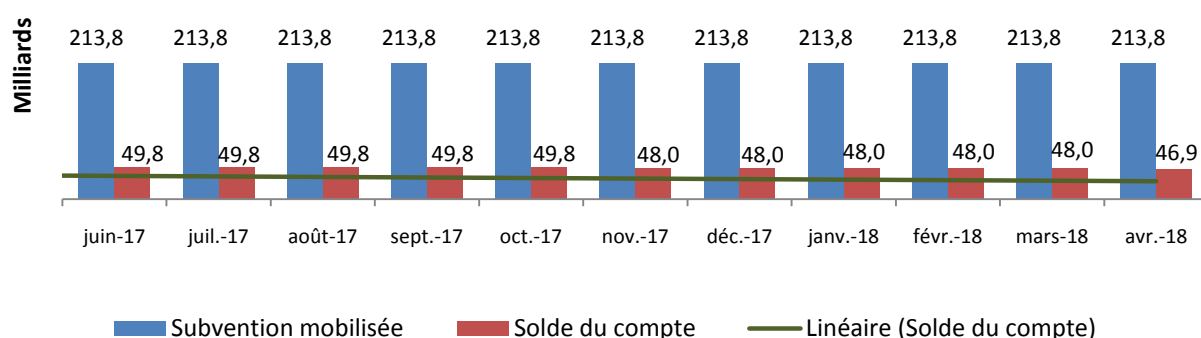
* volet subvention uniquement.

Les graphiques ci-après montrent l'évolution décroissante très lente du solde disponible des deux premières phases du Contrat. Le solde disponible du 1^{er} C2D, qui varie de FCFA 35 à 30,9 Mds entre décembre 2016 et décembre 2017, traduit une augmentation des décaissements de 4,1 Mds en 2017. Cette augmentation des décaissements est de 2,9 Mds pour le 2^e C2D entre juin 2017 et avril 2018.

Subvention mobilisée et solde disponible du compte au titre du 1^{er} C2D



Subvention mobilisée et solde disponible du compte au titre du 2^e C2D



SUIVI DU PLAN PREVISIONNEL DE DECAISSEMENT 2017 DES PROGRAMMES

Le plan prévisionnel de décaissements établi à partir du trend de mobilisation des ressources par les programmes et du lissage de leurs restes à décaisser, montre globalement une prévision de décaissements BEAC de 51 Mds pour l'année 2017, soit 16,9 Mds pour le 1^{er} C2D et 34,1 Mds pour le 2^e. En tenant compte des concertations périodiques nécessaires sur les demandes d'approvisionnement des sectoriels et des montants en solde dans les comptes programmes, ces montants sont essentiellement actualisables. Ainsi, en supposant que les prévisions de 16,9 Mds et de 34,1 Mds demeurent réalistes à mi-parcours de l'exercice budgétaire, cela correspondrait en 2017 à un taux de transfert aux programmes de 4,8% pour le 1^{er} C2D et de 15,9% pour le 2^e.

Il ressort des prévisions de décaissements de 51 Mds élaborées à partir des deux premiers contrats un taux de réalisation global d'environ 27% au terme de l'année 2017, soit 14,7 Mds. De façon spécifique, ce taux est de 24,1% pour le 1^{er} C2D et de 31,1% pour le 2^e. En termes d'étalement sur les quatre (04) trimestres de l'année, on note une activité assez ralentie au début et à la fin de l'exercice, avec 3,8 Mds de transferts aux Organismes Payeurs au 1^{er} trimestre, contre 5 Mds au 2^e trimestre, 4 Mds au 3^e et 1,9 Md au 4^e. Il convient de relever que le 3^e C2D qui n'avait pas fait l'objet d'une prévision de décaissements a néanmoins réalisé un transfert total de 10,8 Mds, portant à 25,5 Mds le montant global des ressources servies aux programmes en 2017.

Comme on peut le constater, le résultat des transferts réalisés au profit des Organismes Payeurs se situe bien en deçà du montant escompté.

Les instances de pilotage du C2D, conscientes de ce que le succès des réalisations du C2D repose sur tous les acteurs intervenant dans les différentes étapes du cycle des projets, avaient déjà instruit à ces derniers un suivi accru des programmes. Ce suivi se traduit aujourd'hui par une volonté sans cesse croissante de concertation, de dialogue et de recherche du consensus, et un besoin plus pressant de renforcement des capacités techniques et opérationnelles. A cet effet, le STADE-C2D s'efforce à rendre plus fréquente la tenue des réunions de délibération et de pilotage du C2D et à développer des synergies d'actions entre programmes d'un même secteur et entre acteurs.

L'esprit des réunions bimestrielles de suivi mises en place à la suite du séminaire de Kribi de 2014 est à cet effet une expérience heureuse qui permet de lever les points de blocage, d'anticiper sur les actions à mener, d'identifier les besoins en renforcement des capacités et d'instaurer un climat de confiance et de travail convivial.

L'année 2018 qui démarre pourrait s'annoncer difficile en termes de décaissements à réaliser, du fait des facteurs externes auxquels le Cameroun continue de faire face. D'où la nécessité d'anticiper sur les actions à mener et d'inciter les acteurs à plus de flexibilité pour favoriser l'atteinte des objectifs fixés.

Tableau de suivi du plan prévisionnel de décaissement 2017 des programmes (données non cumulées)							
valeur en FCFA, sauf indication contraire		Solde du compte BEAC au 31/12/2016 :					64 261 311 484
Programmes	Montant convention	Solde à décaisser sur les contrats signés au 31/12/16	Prévisions de décaissements 2017 (1)	Prévisions de décaissements du 1 ^{er} semestre 2017 (2)	Décaissements réalisés janvier-déc-2017 (3)	Taux de réalisation (%) (3)/(1)	Variation (3)-(1)
1^{er} C2D							
Programmes achevés	279 384 439 840	19 772 334	19 628 838	19 628 838	19 628 838		0
Santé 2 ^e tranche	22 958 495 000	13 240 309 809	5 140 309 809	1 740 309 809	4 064 130 000	79,1	-1 076 179 809
Education 2 ^e tranche	32 797 850 000	16 164 796 827	8 164 796 827	4 264 796 827	0	0,0	-8 164 796 827
PSFE 2 ^e tranche	7 018 739 900	459 258 900	459 258 900	284 258 900	0	0,0	-459 258 900
Pilotage 1 ^{er} et 2 ^e C2D	10 495 617 094	5 050 991 440	3 150 991 440	1 950 991 440	0	0,0	-3 150 991 440
Etudes 2 ^e C2D	3 280 000 000	2 930 000 000			0		
Autres	7 215 617 094	2 120 991 440			0		
Reliquat 1 ^{er} C2D	15 930 635	15 930 635					
Total 1^{er} C2D	352 671 072 469	34 951 059 945	16 934 985 814	8 259 985 814	4 083 758 838	24,1	-12 851 226 976
2^e C2D							
Programmes achevés	71 348 442 890	24 512 890	17 000 000	17 000 000	17 000 000	100,0	0
ACEFA II	38 045 506 000	8 335 657 000	8 335 657 000	4 435 657 000	2 973 488 170	35,7	-5 362 168 830
AFOP II	19 678 710 000	161 065 000	161 065 000	161 065 000	161 065 000	100,0	0
AMO II	5 116 464 600	951 062 639	951 062 639	951 062 639	951 062 639	100,0	0
ASGIRAP	6 559 570 000	4 632 485 000	1 932 485 000	832 485 000	1 606 497 000	83,1	-325 988 000
Drainage pluvial de Douala	11 807 226 000	8 799 116 000	3 799 116 000	1 899 116 000	0	0,0	-3 799 116 000
Capitales régionales	39 357 420 000	19 357 420 000	11 857 420 000	11 857 420 000	0	0,0	-11 857 420 000
Formation prof (CFM)	6 559 570 000	4 454 743 000	2 154 743 000	1 354 743 000	2 500 978 000	116,1	346 235 000
Formation prof (CFPS)	9 839 355 000	7 995 622 000	2 995 622 000	1 295 622 000	1 586 050 000	52,9	-1 409 572 000
PMEAA	3 279 785 000	1 989 376 000	989 376 000	439 376 000	801 381 000	81,0	-187 995 000
Pilotage et études 3 ^e C2D	2 254 313 942	1 926 313 942	926 313 942	576 313 942	0	0,0	-926 313 942
Total 2^e C2D	213 846 363 432	58 627 373 471	34 119 860 581	23 819 860 581	10 597 521 809	31,1	-23 522 338 772
3^e C2D							
ACEFA III	62 315 915 000				0		0
AFOP III	26 238 280 000				4 267 000 000		4 267 000 000
PNDP III	13 119 140 000				0		0
1 ^{ère} tranche Aide budgétaire II	39 357 420 000				6 559 570 000		6 559 570 000
Pilotage III	6 777 720 624				0		0
Total 3^e C2D	147 808 475 624		0		10 826 570 000		10 826 570 000
Ensemble programmes	714 325 911 525	93 578 433 416	51 054 846 395	32 079 846 395	25 507 850 647	50,0	-25 546 995 748

Source : STADE-C2D.

Décaissement effectué sur le compte janv-déc-2017 :

25 507 850 647

Subvention reçue dans le compte janv-déc-2017 :

46 651 882 011

Solde disponible du compte au 31 déc 2017 :

85 405 342 848

N.B. : n'eut été l'appui budgétaire de FCFA 6,6 Mds décaissé en novembre 2017, le montant total des transferts au profit des Organismes Payeurs aurait atteint 18,9 en 2017 et le solde au 31 décembre du compte BEAC se serait établi à 92 Mds.

SITUATION DETAILLEE DES DECAISSEMENTS EFFECTUES SUR LE COMPTE BEAC EN 2017

Dans l'ensemble et par rapport à 2016, le tableau des cumuls de décaissements du 1^{er} C2D affiche une progression du taux spécifique de décaissement BEAC (ou taux spécifique de transfert aux Organismes Payeurs) pour le domaine de concentration "Santé et lutte contre le VIH/SIDA". Le taux spécifique de ce domaine, qui s'élevait 77,6% de ressources décaissées à fin 2016, a augmenté de 7 points de pourcentage au 31 décembre 2017. Cette évolution a été observée depuis le 3^e trimestre de l'année sous revue.

Tableau 5: Cumul des décaissements effectués à la BEAC au profit des programmes (valeur fin de période)

1ER C2D		Valeur en FCFA, sauf indication contraire		
Domaines/Programmes	Montant convention	déc-16 (1)	déc-17 (2)	Variation (2) - (1)
1. Agriculture & dvt rural	47 832 384 440	47 832 241 000	47 832 241 000	0
ACEFA (29/02/08)	14 155 552 060	14 155 552 060	14 155 552 060	0
AFOP (29/02/08)	7 819 007 440	7 818 864 000	7 818 864 000	0
AMO (29/02/08)	6 900 667 640	6 900 667 640	6 900 667 640	0
ESA II (04/06/07)	5 838 017 300	5 838 017 300	5 838 017 300	0
PNDP (02/03/07)	13 119 140 000	13 119 140 000	13 119 140 000	0
2. Infrastructures	150 870 110 000	150 870 110 000	150 870 110 000	0
ROUTIER (02/03/07)	75 435 055 000	75 435 055 000	75 435 055 000	0
URBAIN CUD (02/03/07)	51 462 533 452	51 462 533 452	51 462 533 452	0
URBAIN CUY (02/03/07)	22 982 857 472	22 982 857 472	22 982 857 472	0
URBAIN MINH DU (02/03/07)	989 664 076	989 664 076	989 664 076	0
3. Santé	59 036 130 000	45 795 820 194	49 859 950 194	4 064 130 000
SANTE I (11/06/07)	36 077 635 000	36 077 635 003	36 077 635 003	0
SANTE II (21/05/09)	22 958 495 000	9 718 185 191	13 782 315 191	4 064 130 000
4. Education	59 036 130 000	42 871 333 173	42 871 333 173	0
EDUCATION I (26/06/07)	26 238 280 000	26 238 280 000	26 238 280 000	0
EDUCATION II (10/02/09)	32 797 850 000	16 633 053 173	16 633 053 173	0
5. Environnement	13 578 309 900	13 119 051 000	13 119 051 000	0
PSFE I (18/06/07)	6 559 570 000	6 559 570 000	6 559 570 000	0
PSFE II (28/06/12)	7 018 739 900	6 559 481 000	6 559 481 000	0
6. Autres	22 318 008 129	17 231 457 157	17 251 085 995	19 628 838
Etudes 1er C2D (29/03/07)	5 903 613 000	5 903 613 000	5 903 613 000	0
Pilotage (02/03/07)	10 495 617 094	5 444 625 654	5 444 625 654	0
Etudes 2e C2D	3 280 000 000	350 000 000	350 000 000	0
Fonctionnement 1er & 2e C2D	2 951 806 500	2 951 806 500	2 951 806 500	0
Audits, supervision, cons.	2 721 000 000	600 008 560	600 008 560	0
Actualisation et rév. prix	1 542 810 594	1 542 810 594	1 542 810 594	0
Recherche (06/10/08)	5 379 000 000	5 359 218 503	5 378 847 341	19 628 838
étude sur éco recherche	250 000 000	249 263 607	249 263 607	0
Projet recherche finalisé	2 900 000 000	2 899 329 937	2 899 329 937	0
Recherche dvt fonds comp.	1 122 000 000	1 221 000 000	1 221 000 000	0
Fonctionnement Copil	340 000 000	491 097 639	510 726 477	19 628 838
Expertise scient. CIRAD	498 000 000	498 527 320	498 527 320	0
Divers et imprévus	269 000 000	0	0	0
Culture (06/10/08)	524 000 000	524 000 000	524 000 000	0
Reliquat 1er C2D	15 778 035	0	0	0
Ensemble des domaines	352 671 072 469	317 720 012 524	321 803 771 362	4 083 758 838

Source : STADE-C2D

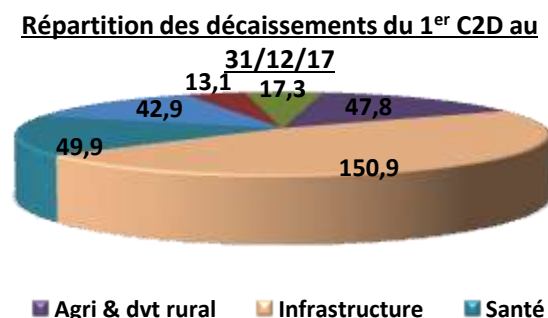
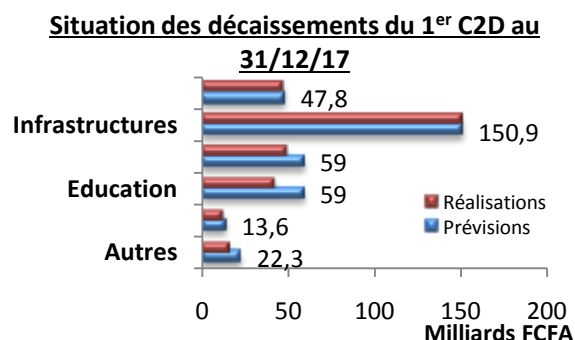


Figure 1: Répartition des décaissements du 1er C2D au 31 décembre 2017

Pour ce qui est du 2^e C2D, le taux spécifique de décaissement BEAC a augmenté de :

- 4,5 points de pourcentage pour le domaine Agriculture et développement rural, partant de 72,6% à fin décembre 2016 ;
- 24,9 points de pourcentage pour le domaine Formation professionnelle et appui aux PMEAA, après avoir atteint 26,4% à fin 2016.

Tableau 6: Cumul des décaissements effectués à la BEAC au profit des programmes (valeur fin de période)

2E C2D

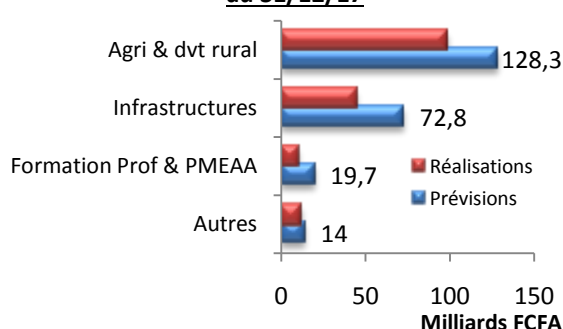
valeur en FCFA, sauf indication contraire

Domaines/Programmes	Montant convention	déc-16 (1)	déc-17 (2)	Variation (2) - (1)
1. Agriculture & dvt rural	128 285 510 490	93 197 329 961	98 906 442 770	5 709 112 809
ACEFA (01/08/12)	55 756 345 000	29 709 849 000	32 683 337 170	2 973 488 170
Subvention C2D	38 045 506 000	29 709 849 000	32 683 337 170	2 973 488 170
Prêt AFD	17 710 839 000	0	0	0
APOP (01/08/12)	22 958 495 000	19 517 645 000	19 678 710 000	161 065 000
Subvention C2D	19 678 710 000	19 517 645 000	19 678 710 000	161 065 000
Prêt AFD	3 279 785 000	0	0	0
AMO (22/02/13)	5 116 464 600	4 165 401 961	5 116 464 600	951 062 639
PNDP (07/05/12)	37 894 635 890	37 877 349 000	37 894 349 000	17 000 000
ASGRIRAP (17/02/14)	6 559 570 000	1 927 085 000	3 533 582 000	1 606 497 000
2. Infrastructures urbaines	72 811 227 000	44 654 691 000	44 654 691 000	0
2e pont Wouri (13/07/11)	21 646 581 000	21 646 581 000	21 646 581 000	0
Subvention C2D	21 646 581 000	21 646 581 000	21 646 581 000	0
Prêt AFD		0	0	0
Drainage Douala (01/08/12)	11 807 226 000	3 008 110 000	3 008 110 000	0
Subvention C2D	11 807 226 000	3 008 110 000	3 008 110 000	0
Prêt AFD		0	0	0
Capitales régionales	39 357 420 000	20 000 000 000	20 000 000 000	0
Subvention C2D	39 357 420 000	20 000 000 000	20 000 000 000	0
Prêt AFD			0	0
3. Formation prof & PMEAA	19 678 710 000	5 238 969 000	10 127 378 000	4 888 409 000
CFM (28/06/12)	6 559 570 000	2 104 827 000	4 605 805 000	2 500 978 000
CFPS (19/12/14)	9 839 355 000	1 843 733 000	3 429 783 000	1 586 050 000
Appui aux PMEAA (03/07/15)	3 279 785 000	1 290 409 000	2 091 790 000	801 381 000
4. Autres	14 061 539 942	12 128 000 000	12 128 000 000	0
Pilotage et études (07/05/12)	2 254 313 942	328 000 000	328 000 000	0
Appui Budgétaire Ciblé**	11 807 226 000	11 800 000 000	11 800 000 000	0
Total subvention C2D*	213 846 363 432	155 218 989 961	165 816 511 770	10 597 521 809

Source : STADE-C2D; * fonds C2D hors prêts AFD, y compris montant à affecter; ** décidée par le COS de juillet 2014.

Situation des décaissements du 2^e C2D

au 31/12/17



Répartition des décaissements du 2^e

C2D au 31/12/17

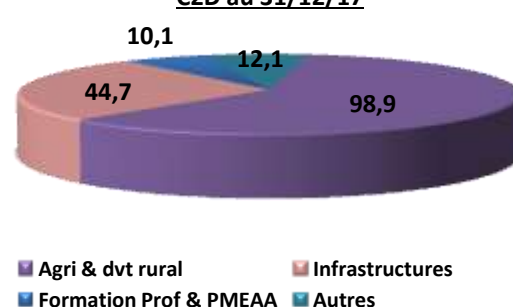


Figure 2: Répartition des décaissements du 2e C2D au 31 décembre 2017

Quant au 3^e C2D, le tableau du cumul des décaissements affiche un transfert global de 10,8 Mds en direction du PCP-AFOP et de la 1^{ère} tranche de l'aide budgétaire II, à hauteur de 4,3 et 6,6 Mds respectivement.

Tableau 7: Cumul des décaissements effectués à la BEAC au profit des programmes (valeur fin de période)

3E C2D

valeur en FCFA, sauf indication contraire

Domaines/Programmes	Montant convention	déc-16 (1)	déc-17 (2)	Variation (2) - (1)
1. Agriculture & dvt rural	101 673 335 000	0	4 267 000 000	4 267 000 000
ACEFA (14/07/17)	62 315 915 000	0	0	0
Subvention C2D	62 315 915 000	0	0	0
Prêt AFD		0	0	0
AFOP (14/07/17)	26 238 280 000	0	4 267 000 000	4 267 000 000
Subvention C2D	26 238 280 000	0	4 267 000 000	4 267 000 000
Prêt AFD		0	0	0
PNDP (05/06/17)	13 119 140 000	0	0	0
2. Autres	46 135 140 624	0	6 559 570 000	6 559 570 000
1 ^{ère} tranche Aide budg II (15/11/17)	39 357 420 000	0	6 559 570 000	6 559 570 000
Pilotage III (15/11/17)	6 777 720 624	0	0	0
Total subvention C2D*	147 808 475 624	0	10 826 570 000	10 826 570 000

Source : STADE-C2D; * fonds C2D hors prêts AFD.

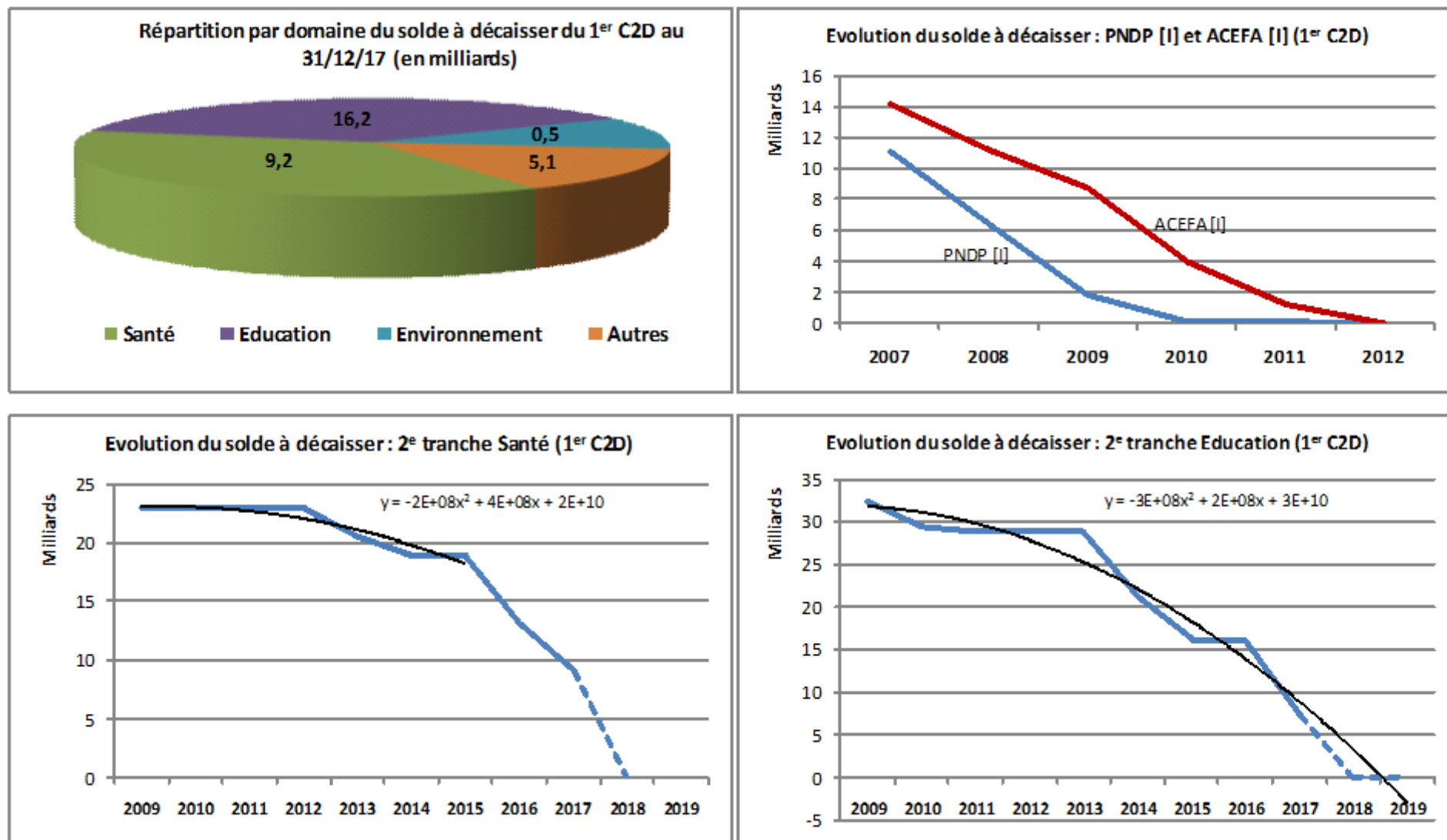
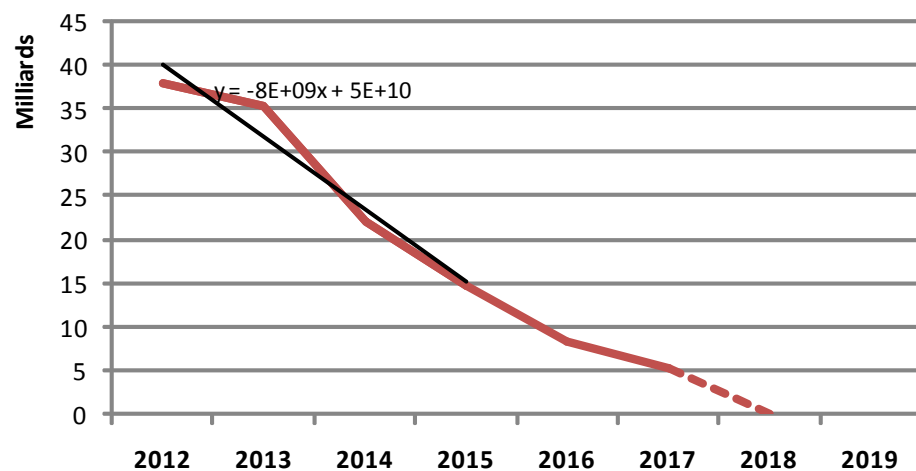
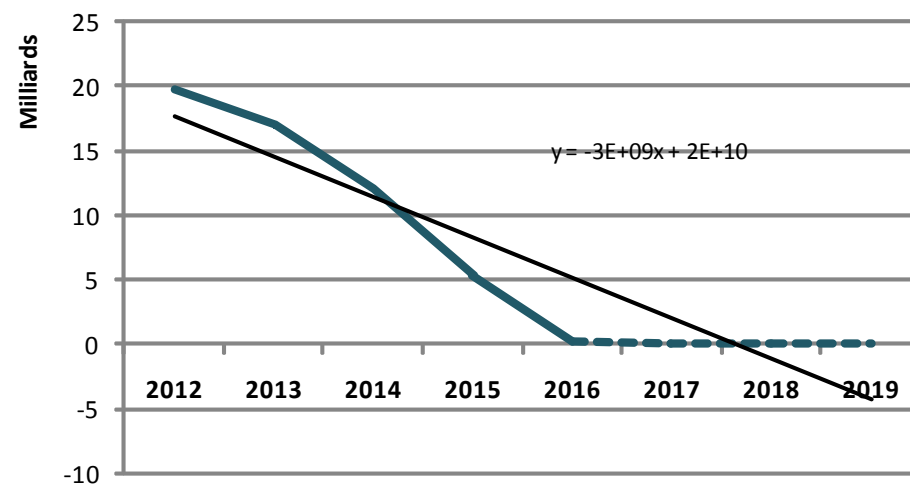


Figure 3: Evolution du solde à décaisser et répartition du solde par domaine pour le 1er C2D au 31/12/2018

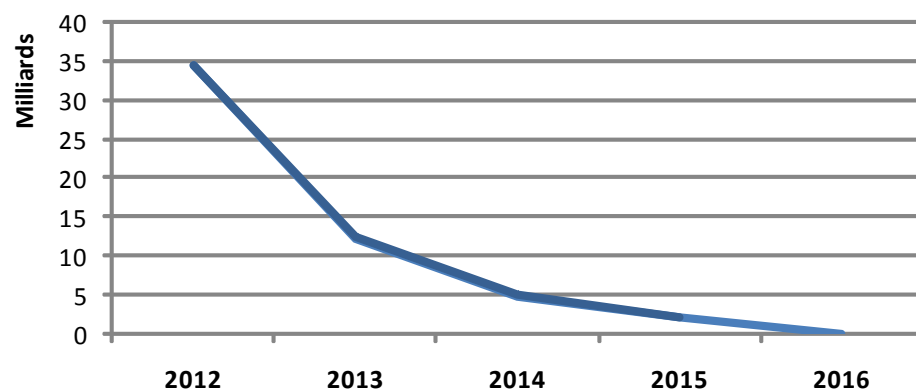
Evolution du solde à décaisser : ACEFA [II] (2^e C2D)



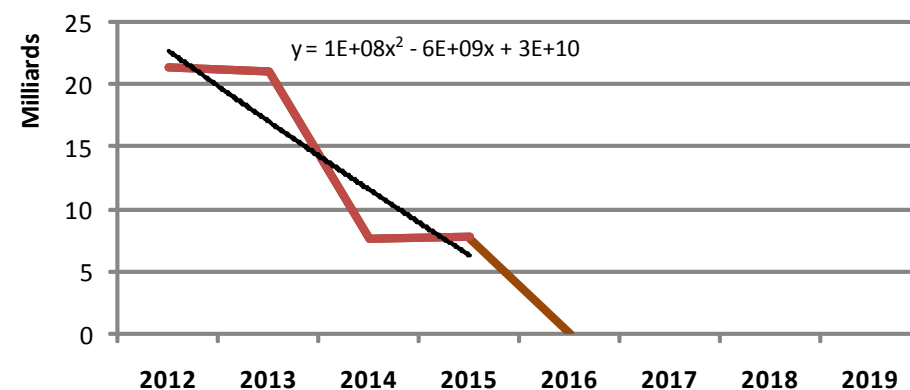
Evolution du solde à décaisser : AFOP [II] (2^e C2D)



Evolution du solde à décaisser : PNDP [II] (2^e C2D)



Evolution du solde à décaisser : PONT WOURI II (2^e C2D)



Source : STADE-C2D

II-2- SUIVI ET PILOTAGE

Les activités de suivi et de pilotage des deux contrats C2D se sont poursuivies régulièrement sous l'encadrement du COS, du CTB, du STADE, et de l'AFD. En plus du suivi traditionnel de la mise en œuvre des programmes, l'année 2017 a été marquée principalement par l'organisation et la tenue de la onzième session du Comité d'Orientation et de Suivi (COS) en mai 2017 d'une part, la célébration des 10 ans de mise en œuvre du C2D au Cameroun en décembre 2017 d'autre part. De manière spécifique, les activités de pilotage, de coordination et de suivi du C2D au cours de l'année ont porté sur :

- L'organisation de la onzième session du Comité d'Orientation et de Suivi (COS) du C2D;
- La célébration des 10 ans de mise en œuvre du C2D ;
- La préparation et la tenue des sessions du CTB ;
- Les activités internes au STADE-C2D ;
- Le suivi physico financier des programmes ;
- Le suivi des missions d'évaluation/audit ;
- Le suivi des missions de supervision/évaluation et d'instruction des programmes;
- La poursuite des activités de communication ; et
- Les approvisionnements des comptes Programmes.

▪ Session du COS de mai 2017

La onzième session du COS s'est tenue le 11 mai 2017 à Yaoundé sous la coprésidence du nouvel Ambassadeur de France au Cameroun pour la partie française, du Ministre des Finances et du Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire pour la partie camerounaise, et en présence des membres statutaires du COS, des invités d'honneur et des autres Partenaires Techniques et Financiers.

Cette session a permis non seulement de faire le point sur l'état d'avancement de l'exécution des différents programmes C2D de 1^{ère} et 2^{ème} génération, mais aussi de préciser les nouvelles orientations du 3^{ème} C2D dont la signature est intervenue le 30 juin 2016. Les principales résolutions prises au cours de cette session sont contenues dans le Relevé des conclusions ci-joint.



RELEVÉ DES CONCLUSIONS

XI^{ème} Comité d'Orientation et de Suivi du Contrat de Désendettement et de développement (COS-C2D)

Jeudi 11 mai 2017

A l'issue des travaux qui ont regroupé, au Ministère des finances, les membres du gouvernement camerounais, l'Ambassadeur de France, ainsi que les représentants du Service économique régional, du Service de coopération et d'action culturelle, et de l'Agence française de développement, les parlementaires camerounais, les représentants de la société civile, les collectivités locales décentralisées, et des partenaires au développement, les parties camerounaise et française sont parvenues aux conclusions suivantes au regard des Contrats de désendettement et de développement.

L'année 2016 a notamment été marquée par :

1/ La signature à Yaoundé du 3^{ème} Contrat de désendettement et de développement le 30 juin 2016 par M. Louis Paul MOTAZE, Ministre en charge de l'Economie et M. André VALLINI, Secrétaire d'état chargé du Développement et de la Francophonie, précédée de la visite du ministre des Finances et des comptes publics, M. Michel SAPIN ;

2/ L'approfondissement de l'appui au développement rural et au secteur agricole avec en particulier :

- 200 000 exploitations familiales conseillées par le programme ACEFA,
- 2 000 jeunes formés aux métiers agropastoraux par le programme AFOP,
- 150 petites et moyennes entreprises agroalimentaires identifiées pour être accompagnées et renforcées grâce au programme PMEAA,
- 97% des communes du pays appuyées par le PNDP ;

3/ La poursuite et l'approfondissement de l'action entamée dans les secteurs sociaux avec notamment :

- Plus de 40 000 bénéficiaires des « chèques santé »,
- La clôture du programme C2D-Santé I avec de nombreux résultats atteints dont 55 000 patients pris en charge dans le cadre du VIH SIDA et
- La réception des 700 salles de classes construites / réhabilitées dans le cadre de la première vague de travaux du C2D-Education II ;

4/ L'amplification des projets d'infrastructures avec en particulier la réalisation des derniers travaux d'ampleur sur le second pont sur le Wouri et le lancement des premiers chantiers sur le projet de drainage



pluvial de Douala.

5/ La réalisation de différents reportages sur les réalisations des Contrats de désendettement et de développement dans les dix régions du Cameroun ;

6/ La poursuite de la régulation et de la fluidification des procédures qui ont permis de ramener le solde du compte BEAC de 92 milliards de francs CFA, au 31 décembre 2015, à 64 milliards de francs CFA à fin décembre 2016.

Au vu de ces progrès, les deux parties ont dressé un bilan positif des conditions de mise en œuvre des programmes et des actions du Contrat de désendettement et de développement, et ont décidé ce qui suit :

- **Améliorer sensiblement la communication** sur les réalisations des projets et programmes du Contrat de désendettement et de développement. A ce titre, les co-présidents ont rappelé *« qu'il ne suffit pas de savoir-faire : il faut également faire savoir »* et indiqué que les structures du C2D devaient conduire *« une communication plus dynamique et réactive »*, notamment en s'appuyant sur des professionnels de la communication. Ils ont recommandé en outre, sur la suggestion du Ministre de l'Enseignement Supérieur, l'élaboration d'un plan de communication détaillant les points suivants : qui communique ? quels sont les cibles ? quel est le message du C2D ? par quels canaux le faire passer ?
- **Accélérer l'instruction des programmes** aux fins de mettre en œuvre les projets et programmes découlant du 3^{ème} C2D. Sur ce point, les parties ont souligné la nécessité de renforcer la coordination et le décloisonnement des programmes, notamment dans le secteur rural et de s'engager fermement dans la pérennisation des dispositifs ayant donné succès. A ce titre, les co-présidents ont recommandé d'associer plus étroitement les programmes et le STADE-C2D aux conférences budgétaires afin d'anticiper ce processus.
- **Maximiser l'impact du C2D dans les régions les plus fragiles** et en particulier au profit de l'emploi des jeunes et des femmes.
- **Les parties ont souhaité** que la célébration des 10 ans de réalisations du C2D puisse se faire avant la fin de l'année 2017 avec pour objectif la participation des autorités politiques des deux parties. Le Comité technique bilatéral continuera de veiller à la bonne préparation de cette célébration.

Par ailleurs, le Comité d'orientation et de suivi s'est félicité de la mise en œuvre, dans le cadre du 3^{ème} C2D de l'appui budgétaire ciblé en appui à des politiques publiques.

Le Comité d'orientation et de suivi a également pris acte de la formalisation de la convention du suivi indépendant du C2D par la Société civile et demande au Comité technique bilatéral de procéder à sa signature avant la tenue du prochain Comité d'orientation et de suivi.



Pour sa part, la Société civile a salué l'intégration du Suivi indépendant aux dispositions du Contrat et la conclusion prochaine de la convention de partenariat avec le Comité technique bilatéral. Elle a cependant regretté que la convocation du Comité d'orientation de de suivi, envoyée trop tard, n'ait pas permis aux représentants de la société civile française d'être présents. Au plan de ses actions, la Société civile a présenté les conclusions de son rapport annuel en soulignant notamment que les programmes « *faisaient du bon travail* » même si plusieurs points doivent faire l'objet d'améliorations :

- Suivi des exploitations familiales,
- Gestion des déguerpissements,
- Procédures pour les programmes sociaux.

Les Co-présidents se félicitent des dix ans de mise en œuvre des Contrats de désendettement et de développement au Cameroun. Ils encouragent l'ensemble des acteurs, notamment la Société civile, à poursuivre leurs efforts en vue de la célébration des 10 ans d'exécution du C2D, en particulier, par l'intensification de la communication en direction du grand public.

Le Comité technique bilatéral est chargé de l'application de ces résolutions conformément aux textes en vigueur.

Fait à Yaoundé, le 11 Mai 2017

L'Ambassadeur de France au
Cameroun



Gilles THIBAUT

Le Ministre de l'Economie,
de la Planification
et de l'Aménagement du Territoire



Louis Paul MOTAZE

Le Ministre des Finances



Alamine OUSMANE MEY



▪ Activités du CTB

L'année 2017 a connu la tenue de onze (11) sessions du Comité Technique Bilatéral (CTB) qui assure le suivi technique et administratif du C2D. Ces sessions ont permis au CTB de i) **Enregistrer** la participation de huit coordonnateurs des programmes (Santé, Education, Capitales Régionales, Drainage Pluvial, PNDP, Recherche, AFOP et ACEFA, ainsi que Payeur du Général du Trésor et deux passages des Experts du STADE-C2D au titre des missions physico-financières dans les régions du Nord , Extrême-Nord, Littoral et Sud-Ouest) ; ii) **Procéder** à une évaluation jugée satisfaisante pour les deux cadres en essai aux postes d'Assistants Encadreur au STADE-C2D, et mitigée pour l'Expert en communication recruté en février 2014 qui a néanmoins été maintenu dans sa fonction pour une amélioration espérée de ses performances; iii) **Dresser** l'état d'instruction des programmes dans le cadre du 3^{ème} C2D et autoriser en inscription budgétaire les programmes en cours de validation d'octroi de financement au niveau conseil d'administration de l'AFD; iv) **Finaliser** et signer la convention du Suivi Indépendant du C2D ; v) **Examiner** les conclusions de l'audit C2D Santé 1 dans le cadre du comité ad hoc des audits et donner quitus au Maître d'Ouvrage pour la mise en œuvre desdites recommandations ; vi) **Mettre** en œuvre les recommandations de la onzième session du COS-C2D tenue en mai 2017 ; et ; vii) **Assurer** la préparation et le bon déroulement de la célébration des 10 ans de réalisations du C2D.

A ce titre, **La célébration des 10 ans du C2D** a été l'une des activités phares ayant marqué le C2D en 2017. Elle s'est inscrite dans le cadre de la commémoration du double-évènement qu'a connu le C2D en 2016 : l'atteinte de 10 ans de mise en œuvre (2006-2016) et la signature, le 30 juin 2016, du 3^{ème} et dernier Contrat.

En exécution de l'une des résolutions de la 10^{ème} session du COS-C2D du 09 février 2016 qui encourageait « les acteurs à poursuivre leurs efforts et à contribuer à la communication sur les réalisations du C2D dans chacune des dix régions, afin de rendre plus visible ses contributions au développement économique du Cameroun », les représentants des parties camerounaise et française ont convenu de célébrer les 10 ans de réalisations du C2D en deux volets : **un premier volet institutionnel avant la fin de l'année 2017 et un second volet grand public au niveau régional en 2018** (cf. documents des actes de la célébration).

La célébration très courue du premier volet, qui a porté sur **cinq** principales articulations, a connu la participation des invités d'honneur internationaux et nationaux, celle d'une douzaine de membres du gouvernement et d'un bon nombre de Partenaires Techniques et Financiers du Cameroun, ainsi que celle des acteurs et bénéficiaires des projets et programmes C2D.

- i) **La production et la diffusion à la CRTV d'une table ronde** animée par deux de ses journalistes chevronnés de renom a donné l'occasion aux acteurs clés du C2D : Directeur de l'AFD, Coordinatrice du STADE-C2D, des représentants de la Société Civile et des Collectivités
- ii) Territoriales Décentralisées membres du Comité Technique Bilatéral et de deux bénéficiaires venus des régions du Nord-ouest et du Sud-Ouest, de faire le bilan de cet outil innovant de la coopération française et d'éclairer le

grand public de manière holistique sur la quintessence du C2D et ses retombées sur les populations au niveau des dix régions du Cameroun.

ii) **La réalisation et la diffusion d'un point de presse** donné au Musée National par les Co-présidents du COS-C2D (Ambassadeur de France et Ministre des Finances), en présence du Ministre Délégué du Ministère de l'Economie de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, du Ministre de la Communication, Porte-parole du Gouvernement, et du Ministre de la Recherche Scientifique et de l'innovation, a été l'occasion de revisiter les 10 années d'existence du C2D et de présenter ses principaux acquis. La vingtaine de journalistes, tous médias confondus, conviée à cette occasion a été édifiée par les réponses des co-présidents sur les réalisations concrètes du C2D, obtenues sur la base des choix communs et de leur impact sur les populations bénéficiaires. Les effets positifs sur l'ampleur de ce nouveau modèle de relation de confiance appuyée par un dispositif exemplaire sur les perspectives de la coopération franco-camerounaise ont été clairement ressortis.

iii) **Des stands d'exposition des réalisations des programmes C2D** installés à l'occasion à l'esplanade du Musée National, ont permis au grand public de toucher du doigt les réalités du C2D. En plus des résultats atteints par le programme C2D Recherche, les produits de 22 jeunes bénéficiaires du Programme AFOP dont 10 Exploitants Agricoles, 6 Maîtres-pêcheurs et 6 Entrepreneurs Agropastoraux venus des 10 régions du Cameroun ainsi que ceux des groupements des producteurs (OP, OPA) voire des Exploitations Familiales Agropastorales (EFA) du programme ACEFA, ont été mis en exergue.

iv) **Un vernissage-photos** a permis de se faire une idée précise sur l'ampleur et la portée des réalisations du C2D dans ses principaux secteurs de concentration que sont les secteurs des infrastructures, social, rural et transversal.

v) **Enfin, une projection d'un condensé de 13 minutes** des réalisations du C2D dans l'ensemble des 10 régions du pays suivi d'un gala-cocktail ont clôturé cette journée mémorable de célébration.

Par ailleurs, le CTB a porté une attention particulière sur le volet communication qui va connaître au cours de l'année 2018 la mise en place d'un site internet dédié.

▪ **Les activités internes au STADE-C2D**

Le STADE-C2D, Secrétariat Technique des deux instances (COS et CTB) a poursuivi le suivi régulier des programmes qui s'est traduit par une volonté sans cesse croissante de concertation technique à travers les bimestrielles, de dialogue et de recherche de consensus à travers les réunions spécifiques, pour une atteinte satisfaisante des résultats des programmes.

Dans le cadre des activités régaliennes de suivi de la mise en œuvre des Programmes auprès de tous les acteurs du C2D, des échanges techniques directs avec l'AFD, le SCAC, le MINMAP et les représentants des différents Maîtres d'Ouvrages, ont été régulièrement organisés grâce à la tenue de trente-neuf réunions de concertation et de quatre sessions des réunions bimestrielles au cours de l'année, suivis de la mise en œuvre des recommandations y relatives.

En ce qui concerne la préparation du budget de l'exercice 2018, des réunions de cadrage

budgétaire se sont tenues avec l'ensemble des sectoriels et les représentants des services budgétaires des maitrises d'ouvrages du C2D. Au terme de ces échanges techniques, une enveloppe globale de FCFA 47,5 Mds a été arrêtée au titre de l'année 2018, principalement au profit des programmes du Secteur Rural dont les conventions du C2D de 3^{ème} génération sont signées, des programmes des Volets Appuis Budgétaires et TRANSFAGRI en cours d'instruction (inscriptions de précaution).

En dehors des actions traditionnelles de communication sur les principales activités du C2D, et à la lumière des recommandations de la dernière mission de supervision de l'AFD sur le volet communication du C2D, le STADE a poursuivi des échanges et concertations pour la mise en place d'une stratégie de communication visant à mieux valoriser et présenter les résultats et les impacts des différents programmes. Il a par ailleurs assuré la préparation, l'organisation et la supervision des activités de célébration des 10 ans du C2D.

▪ **Suivi physico financier des programmes dans les 10 régions du pays**

Dans le cadre des missions de suivi physico-financier des programmes C2D, le STADE-C2D a, au cours de l'année 2017, conduit des missions conjointes de terrain dans les dix régions du Cameroun. Ces missions, effectuées au cours de la période avril-juin 2017, et auxquelles ont pris part les représentants des Maîtres d'Ouvrages ainsi que ceux du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), ont permis de collecter les informations permettant de mieux apprécier les principales tendances d'exécution des projets/programmes en cours et de relever les principales difficultés rencontrées.

En plus de leur visibilité et de leur territorialité à l'échelle nationale, l'importance et l'impact des projets financés par le C2D et leur contribution aux objectifs du DSCE sont une réalité palpable sur le terrain. Cependant, des efforts d'amélioration des performances d'exécution restent à poursuivre en même temps que des mesures tendant à garantir des actions de synergie et d'appropriation des activités des différents programmes.

▪ **Suivi des marchés (évaluations/audits, études) et de la mise en œuvre des recommandations y afférentes.**

Les activités de marché au STADE-C2D, au cours de l'année 2017, ont principalement porté sur le suivi du processus de passation des marchés relatifs aux recrutements des prestataires devant mener l'audit comptable et financier du suivi indépendant du C2D d'une part et, la création du site internet du C2D d'autre part. Ces marchés lancés par le MINFI, Maître d'Ouvrage du volet pilotage du C2D, ont connu l'ouverture des offres y relatives en décembre 2017.

Sur un autre plan, l'Avis à Manifestation d'Intérêt pour l'étude de faisabilité du projet de création du Centre en Bio géosciences de l'Environnement, dans le cadre du C2D PAR, a été lancé et les résultats de la pré-qualification sont attendus en 2018. Par ailleurs, les marchés lancés pour l'étude de l'offre des services financiers et l'étude de faisabilité de financement de la Stratégie Nationale de la Finance Inclusive (SNFI) ont été attribués en décembre 2017 et les prestations y relatives sont attendues au cours du premier trimestre 2018.

En matière d'exécution des marchés, le STADE a suivi celle du marché concernant l'audit comptable et financier des programmes C2D-Fonds d'Etudes, C2D-Pilotage et C2D-

Transversal, attribué au Cabinet Okalla Ahanda & Associés en 2016 en deux tranches. La tranche ferme a été entièrement exécutée et le rapport final réceptionné en décembre 2017. La tranche conditionnelle sera lancée au cours du premier trimestre 2018.

Le suivi des marchés des programmes sectoriels a été assuré au cours des sessions des réunions bimestrielles tenues avec les responsables des différents programmes. L'examen de l'état d'exécution des marchés 2016 ressort que 14 marchés d'un montant de FCFA 2,5 milliards, sur les 219 programmés pour un montant total de FCA 95,3 milliards, ont été réceptionnés.

Le nombre de marchés programmés en 2017 a été ramené à 132 pour un montant de FCFA 72,7 milliards. Au 31 décembre 2017, un certain nombre de marchés n'avaient toujours pas été lancés du fait de la validation tardive des PTAB des programmes.

Enfin, les travaux du Comité ad hoc de suivi des audits se sont focalisés sur le secteur C2D-Santé. Il s'est agi de passer en revue les résultats de l'Audit technique, comptable et financier de clôture du programme C2D-Santé 1 (Conclusions de l'Auditeur et Réactions du Maître d'Ouvrages), en vue de trouver les suites à donner. Au terme des travaux, le Comité ad hoc a validé l'ensemble des propositions de solutions formulées par le Maître d'ouvrages ainsi que les délais sollicités pour leur mise en œuvre. Cette position lui a par la suite été notifiée par le Comité Technique Bilatéral.

▪ **Le suivi des missions de supervision/évaluation et d'instruction des programmes C2D du 3^{ème} volet du C2D de l'AFD.**

A cours du 1^{er} semestre 2017, plusieurs missions de supervision/évaluation et d'instruction des programmes C2D avec l'AFD ont été effectuées au Cameroun. Celles-ci ont porté notamment sur les programmes Education, ACEFA, AFOP, AMO, ASGIRAP, PAR, PNDP, PMEAA et Formation Professionnelle.

La mission du secteur C2D-Education visait à faire le suivi des recommandations de la précédente mission d'une part, et la supervision de la Convention CCM 3017 J du C2D Education (revue de l'avancement de la composante « Offre scolaire ») d'autre part. Des recommandations et préconisations devant permettre le bouclage de la mise en œuvre au terme de la nouvelle Date Limite d'Utilisation des Fonds (DLUF) de la convention, prorogée au 31 décembre 2018, ont été faites. Par ailleurs l'évaluation de la mise en œuvre du volet « Aide budgétaire du 3^{ème} C2D a été effectuée. L'aide-mémoire portant constats et conclusions de ladite mission reste attendu.

S'agissant des programmes du C2D-PMEAA et Formation Professionnelle, une mission d'instruction du programme d'appui à la valorisation et à la transformation des produits agricoles et agroalimentaires « TRANSFAGRI » a séjourné au Cameroun du 14 au 19 mai 2017. Il était question de i) apprécier les dynamiques existantes sur le terrain et à développer au sein du programme, ii) recenser les principales initiatives hors C2D, visant l'appui à la valorisation des produits agroalimentaires, iii) fixer les montants de chaque composante, élaborer un calendrier indicatif de mise en œuvre et dans la mesure du possible un plan indicatif de décaissement et les mécanismes de réallocation entre les composantes, iv) échanger sur le document projet provisoire du programme d'appui à l'APME par l'arrimage et le développement des activités du PMEAA, v) poursuivre

l'instruction du volet formation professionnelle et faire un point sur la densification des CFM, vi) faire un point sur l'avancement de l'opérationnalisation de la SNFI et vii) déterminer les membres de la coordination entre les différentes composantes du programme et notamment les modalités de fonctionnement et de réalisation de cette action de suivi. Ces deux programmes sont concernés dans la mise en œuvre des composantes 1 et 3 respectivement.

Par ailleurs, les projets de documents des programmes C2D-Rural (ACEFA, AFOP, et PNDP) préalablement élaborés par les programmes concernés ont fait l'objet d'examen pendant les missions de supervision/instruction de l'AFD et ont aboutis à la finalisation de l'instruction desdits programmes (ACEFA, AFOP, PNDP) en vue de la signature leurs conventions d'affectation.

La mission de supervision AFD des programmes C2D Santé I et C2D Santé II, conduite par Madame Sophie BIACADE, Chef de projet à la Division Santé et Protection Sociale de l'AFD Paris, a séjourné au Cameroun en mai 2017. En dehors des recommandations sur des mesures à prendre pour permettre l'amélioration des performances d'exécution du Programme Conjoint C2D/KFW (C2D-II), la mission s'est appesantie sur les résultats de l'audit (2012-2016) du C2D-Santé I, en cours de clôture, mené par la Société d'Audit, d'Expertises et de Conseils MAZARS Cameroun S.A. Elle a notamment attiré l'attention sur les anomalies relevées et classées en trois principales catégories à savoir i) les anomalies sans répercussions spécifiques, ii) les anomalies nécessitant des mesures correctives et iii) les anomalies nécessitant des versements de fonds. Les mesures à prendre ont fait l'objet d'un examen préalable du Comité Technique Bilatéral (CTB).

Enfin, une mission de l'AFD conduite par le chef de projet Paris, a séjourné au Cameroun du 20-29 septembre 2017 dans le cadre de la supervision des activités du PNDP. Les échanges avec le STADE ont permis de ressortir les avancées notables dans la mise en œuvre de ce programme notamment dans les régions visitées du Nord et de l'Extrême-Nord, avec un accent sur les projets HIMO dont la 2^{ème} phase est en cours de lancement. Un accent a aussi été mis sur les activités de démarrage du PNDP3.

▪ Etat d'approvisionnement des comptes Programmes

La mise à disposition des fonds au profit des Organismes Payeurs s'est poursuivie régulièrement à la demande des Cellules Projets. Au cours de l'année 2017, un montant global de FCFA 25,5 MDS, tous concours confondus, a été viré dans les comptes programmes selon la répartition trimestrielle ci-après.

ETAT D'APPROVISIONNEMENT DES COMPTES PROGRAMMES C2D AU 31/12/2017

Tableau 8: Situation des décaissements BEAC en 2017

Année 2017	Décaissements 1 ^{er} C2D	Décaissements 2 ^{ème} C2D	Décaissements 3 ^{ème} C2D	Total Décaissements C2D
1 ^{er} trimestre	19 628 838*	3 791 869 170	0	3 811 498 008
2 ^e trimestre	0	5 007 870 639	0	5 007 870 639
3 ^e trimestre	4 064 130 000	0	0	4 064 130 000
4 ^e trimestre	0	1 797 782 000	10 826 570 000	12 624 352 000
Total 2017	4 083 758 838	10 597 521 809	10 826 570 000	25 507 850 647

*Opération initiée en Décembre 2016 et exécutée en janvier 2017 par la BEAC.

II-3- COMMUNICATION

Les activités de communication au cours de l'année 2017 ont principalement été marquées par la refonte totale de *Désendettement et Développement*, *La Lettre d'information du C2D* ainsi que l'organisation des activités marquant les 10 années de réalisations du C2D au Cameroun. Au cours de la même période, et dans le cadre de la communication transversale, le STADE-C2D a initié une plateforme d'échanges et de formation avec les sectoriels en même temps qu'il les a accompagnés dans l'organisation et l'implémentation d'un certain nombre d'activités.

II-3-1- les activités de communication du STADE-C2D

La refonte de *Désendettement & Développement*, la Lettre d'Information du C2D.

Edité depuis juillet 2014, le bulletin d'information du C2D était toujours perçu, par les sectoriels, presque trois ans après, comme "le journal du STADE-C2D" et ce malgré son slogan, la newsletter du C2D, qui en faisait un outil à la disposition de tous les sectoriels. Il en résultait donc une implication insuffisante de certains Programmes dans la mise à disposition des informations et articles, certains préférant se focaliser sur leurs propres publications. Bien que certains Programmes aient leurs propres journaux (PNDP, ACEFA, AFOP), *Désendettement & Développement* est le seul support d'informations transversales du C2D, l'unique bulletin qui informe régulièrement sur l'évolution globale de l'ensemble des Programmes du C2D.

Afin d'assurer sa diffusion continue et le rendre en même temps en phase avec les nouveaux enjeux de communication visant à faire connaître l'impact du C2D sur la vie des populations, une nouvelle version a été conçue et adoptée. Les principales nouveautés ont été effectuées sur un certain nombre de points.

- **Le LOGO** : ce dernier a été rafraîchi pour accentuer la distinction du magazine ainsi que son image. Le nouveau logo met l'emphase sur le mot Développement qui est présenté en majesté et dans une couleur impactante, le rouge.



- **La UNE (première page)**: elle se présente plus épurée et plus illustrative avec désormais une plus grande place réservée à l'iconographie.
- **LA TYPOGRAPHIE**: une nouvelle police, Raleway, a été choisie. A mi-chemin entre les courbes et les angles droits, elle offre l'avantage de donner au magazine un caractère moins strict en même temps qu'elle invite à la lecture.
- **LA MISE EN PAGE**: plus épurée et mieux illustrée, elle permet une lisibilité plus fluide des informations.
- **LE CONTENU**: plus riche, plus dense et mieux illustré, le nouveau contenu de la *Lettre d'Information du C2D* est conçu pour mettre en lumière l'impact du C2D sur la vie des camerounais à travers des "success-story" marquantes.

Suite à cette refonte, deux éditions ont été produites en mai et en décembre 2017.

Organisation de la Communication autour des 10 années de réalisations du C2D.

Placé sous le signe de la valorisation des réalisations du C2D au Cameroun, une série d'activités ont été organisées pour la célébration des 10 années du Programme au Cameroun. Dans ce cadre, la communication a joué un rôle essentiel pour la valorisation et la notoriété de la célébration. Elle a ainsi contribué à asseoir la cohérence globale des différentes articulations en même temps qu'elle a conçu et supervisé la production des supports. De manière spécifique la communication a :

- conçu et supervisé l'impression de l'édition "*Spécial 10 ans du C2D*" de la Lettre d'Information". Un numéro spécial de 28 pages, entièrement en quadrichromie sur papier couché mat, a mis en avant les réalisations du C2D au cours des 10 dernières années ;
- conçu les différents supports (shopping bags, polos, t-shirts, casquettes, pagnes);
- contribué à l'organisation de l'Exposition photos au Musée National, permettant ainsi de se faire une idée précise sur les réalisations les plus significatives dans les différents secteurs d'intervention du C2D (Agriculture, infrastructures, Education, Santé, Recherche etc...) ;
- contribué à l'organisation du Cocktail de Gala des 10 ans du C2D au Musée National;
- appuyer la production et la diffusion d'un documentaire de 13 min sur les réalisations du C2D;
- contribué à l'organisation de la table ronde à la CRTV, au cours de laquelle la Coordinatrice du STADE-C2D, le Directeur de l'AFD au Cameroun, le Représentant de la Société Civile et le Représentant des Collectivités Territoriales au sein du CTB, ainsi que deux jeunes bénéficiaires ont participé;
- contribué à l'organisation d'une conférence de presse au Musée National. Cette conférence de presse tenue par le Ministre des Finances et l'Ambassadeur de France au Cameroun, Co-présidents du COS-C2D en présence du Ministre de la Communication, du Ministre Délégué auprès du MINEPAT et d'autres membres du Gouvernement, a été l'occasion de revisiter les 10 années d'existence du C2D et de présenter ses principaux acquis. La vingtaine de journalistes présents a été édifiée sur les réalisations concrètes du C2D, leur impact sur les populations bénéficiaires ainsi que la portée de la coopération franco-camerounaise ;
- contribué à la gestion des relations presse de manière générale. Un dossier de presse d'une dizaine de pages retraçant les 10 années de réalisations du programme a été mis à la disposition de la presse.

Les autres activités de Communication du STADE-C2D

D'autres actions ont également été menées par le STADE-C2D, notamment la médiatisation de la session du COS-C2D en mai 2017 et la finalisation des TDR pour la Construction du Site Internet dont l'AMI a été lancé. L'organisation en octobre 2017 d'une rencontre technique des responsables de la communication des programmes C2D a permis de i) faire le point des actions de communication des Projets et Programmes C2D des 9 premiers mois de l'année (y compris les actions liées à la célébration des 10 ans); ii) parcourir les actions prioritaires à

implémenter au cours du dernier trimestre 2017; iii) arrêter le menu et le calendrier de production de la prochaine Lettre d'informations du C2D et; iv) explorer les axes prioritaires de communication transversale pour l'année 2018. Un engagement ferme des participants à travailler à la mise en œuvre d'une meilleure synergie au niveau de la communication afin de maximiser son impact a été pris. Par ailleurs, les participants ont exprimé le vœu de voir ce genre de rencontres se renouveler afin de favoriser une égale compréhension des enjeux et des objectifs tout en formulant les recommandations suivantes:

- mettre le STADE-C2D à contribution pour la médiatisation des cérémonies de grande ampleur;
- travailler en synergie avec le service communication du PNDP pour que les acteurs des programmes C2D aient des tranches horaires dans les radios communautaires appuyées par le C2D-PNDP et ;
- partager entre, sectoriels, les différentes stratégies opérationnelles de la communication visant à dynamiser l'image et la notoriété du C2D et valoriser sa contribution dans la lutte contre la pauvreté et la création d'emplois jeunes.

II-3-2- activités de communication transversale en collaboration avec les sectoriels.

Au cours de l'année 2017, et dans le cadre de la communication transversale, le STADE-C2D a accompagné les Sectoriels dans l'organisation et l'implémentation d'un certain nombre d'activités. Dans ce cadre, plusieurs activités ont été réalisées dont les plus significatives sont:

- la participation aux travaux de la commission ad hoc du PNDP, pour la sélection d'un Consultant en vue de l'étude d'audience des émissions "Gouvernance Locale et Lumière sur la Décentralisation";
- la participation aux travaux de la commission ad hoc du PNDP pour la sélection d'un Consultant chargé de la production d'une revue quotidienne de la presse et le monitoring des médias" ;
- la participation à l'organisation de la médiatisation de la cérémonie de pose de la première pierre du CFM de Bandjoun en avril 2017 en présence de l'Ambassadeur de France au Cameroun et du Ministre de l'emploi et de la Formation Professionnelle;
- la participation à la médiatisation de la visite de l'Ambassadeur de France aux bénéficiaires du Projet PMEAA à Bafoussam en avril 2017;
- la participation à l'inauguration de la galerie d'arts contemporains de Yaoundé en mai 2017 ainsi qu'au gala de clôture du Programme C2D-Culture;
- la participation à la médiatisation de la cérémonie de réception des salles de classe dans la localité de Meidougou dans l'Adamaoua, organisée par le programme C2D-Education au mois de février 2017.

Au cours de ces différentes descentes sur le terrain, le STADE-C2D a proposé aux cellules locales de renforcer la communication locale, notamment par une présence plus poussée dans les radios communales ainsi qu'un accent sur l'affichage de banderoles. Lesdites descentes sur le terrain ont par ailleurs généré des articles rédigés par l'Expert en Communication et publiés dans la lettre d'information du C2D.

II-3-3 actions de communication des sectoriels

Dans le cadre de leurs activités, les Programmes C2D ont engagé des actions de communication en vue d'accroître la notoriété de leurs actions et de valoriser les réalisations enregistrées. Le résumé des principales actions de Communication des programmes ASGIRAP, ACEFA et AFOP dont l'information a été rendue disponibles, est présenté ci-dessous, Programme par Programme.

ASGIRAP

Les activités de Communication du programme ASGIRAP ont été intégrées dans son plan d'actions à partir de 2017. Au 31 décembre 2017, les actions suivantes ont été menées:

- confection de 1200 posters, en instance de distribution dans les 20 communes et 200 villages d'intervention au Nord-Cameroun ;
- contribution à la confection des plaques indicatives pour 07 sites d'expérimentation (Godola, Goyang, Moussourouk, Pitoa, Pintchoumba, Mbang-Foulbé, Bounou).
- participation à la réunion du Stade C2D sur la médiatisation et la communication sur les actions et réalisations des programmes C2D au Cameroun ;
- production de plus de 1000 dépliants sur le PASGIRAP et distribution au cours des réunions, foires, formations, sensibilisations;
- contribution à la production de 02 posters sur la présentation générale du PASGIRAP et sur les réalisations prévues par le programme;

ACEFA

Les principales actions de communication du Programme ACEFA ont consisté en:

- l'édition du quatrième numéro du bulletin d'ACEFA en décembre 2017 ;
- l'organisation de la médiatisation de vingt-sept (27) cérémonies de remises de chèques aux Organisations Paysannes. Chacune de ces cérémonies a été largement diffusée autant dans les média locaux que nationaux ;
- la participation au niveau national à la 6^{ème} édition du Salon PROMOTE tenue au Palais des Congrès de Yaoundé du 11 au 19 février 2017 ;
- la participation à travers les coordinations régionales à i) la caravane parlementaire pour la promotion et la valorisation des métiers agricoles auprès des jeunes tenue à Ebolowa le 30 mars 2017, ii) le lancement de la campagne agricole 2017-2018 par le Minader à Maroua du 23 au 24 mai 2017, iii) les journées diocésaines des jeunes du 02 au 05 avril 2017 à Obala, iv) la Foire internationale pour le Développement à Douala au courant du mois d'Avril 2017 et v) la commémoration des 10 ans du C2D au Cameroun organisée le 6 décembre 2017 au Musée National de Yaoundé.

Par ailleurs, un documentaire audiovisuel a été réalisé sur le bilan de la première phase du Programme ACEFA et diffusé plusieurs fois sur les antennes de CRTV télé. D'autres diffusions ont été enregistrées et sont prévues notamment sur la chaîne de télé privée Canal2 International. Dans la même période, la refonte du site web ACEFA aux fins de lui permettre de répondre aux exigences des mutations observées dans le Programme a été engagée et se poursuit.

De même, le programme a entamé les réflexions sur la démarche et la méthodologie à adopter pour l'élaboration d'un documentaire sur le Conseil, qui devrait permettre de

mettre en relief chacun des aspects du conseil développé par ACEFA. Des propositions de sites et bénéficiaires du conseil ont été reçues des équipes régionales. Les réflexions qui se sont poursuivies au cours du deuxième semestre 2017 ont donné lieu à l'élaboration des termes de références pour l'exécution de l'activité.

AFOP

La communication du programme C2D-AFOP en 2017 a été marquée principalement par i) la diffusion de trois documentaires à la CRTV télé sur la situation actuelle des jeunes formés et installés dans les zones du septentrion, des haut-plateaux et côtière, ii) la médiatisation de la signature de la convention d'AFOP III et de la 14ème session du Comité de Pilotage du programme, iii) l'organisation d'une conférence sur le thème « stratégie de massification des femmes dans le secteur agropastoral », iv) la rédaction et publication d'un article dans la voix du paysan. Les autres actions menées concernent notamment:

- la participation du 05 au 10 février 2017 au salon de l'entrepreneuriat organisé par le ministère de la Jeunesse et de l'Education Physique à l'esplanade du palais polyvalent des sports de Warda baptisé : «VILLAGE JEUNESSE »;
- la participation en février 2017 à l'exposition- information à l'occasion du Parlement de la jeunesse à l'Assemblée Nationale organisée par le réseau des parlementaires Espérance-Jeunesse. 20 jeunes formés et installés par le Programme C2D-AFOP étaient également présents à cet événement;
- la participation du 11 au 19 février à la 6^{ème} édition du Salon de l'Entreprise « PROMOTE 2017 » sur le thème « le savoir-faire n'est rien sans le faire-savoir », à l'esplanade du Palais de congrès. Près de 2000 visiteurs ont été accueillis dans le stand et plus 1500 plaquettes de métiers et autres supports ont été distribués à cette occasion ;
- la médiatisation de la participation des employés AFOP à la journée Internationale de la femme avec la mobilisation d'une équipe de reportage de la chaîne de télévision CANAL 2 INTERNATIONAL;
- la prise d'images entre mars et avril 2017 en vue de la réalisation d'un documentaire sur le bilan des activités du Programme au cours de la 2ème phase;
- la participation à la 4ème édition de la caravane des métiers agropastoraux organisée à Ebolowa par le Réseau des parlementaires Espérance-Jeunesse;
- la Diffusion sur CRTV télé de 04 documentaires faisant état de la situation actuelle des jeunes formés et insérés par le Programme C2D-AFOP;
- la participation en juin 2017 au 1er Forum de la diaspora camerounaise organisé au Palais des Congrès de Yaoundé ;
- la publication le 14 septembre 2017 d'un article intitulé : « Programme C2D-AFOP, les leviers de la consolidation et de la pérennisation au vert » dans le dossier Spécial Projets et programme de développement du quotidien Cameroon Tribune ;
- la Participation au Carrefour des Métiers et Bourse de l'Emploi organisé le Mercredi 25 octobre à Ebolowa par la délégation régionale du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle sur le thème : « Comment renforcer l'employabilité des jeunes face aux opportunités d'emplois existants dans la région du Sud ? » et;

- la participation à la célébration du 10ème anniversaire du C2D au Cameroun le mercredi 06 décembre au Musée National de Yaoundé avec 22 jeunes bénéficiaires du Programme dont 10 Exploitants Agricoles, 6 Maîtres- pêcheurs et 6 Entrepreneurs Agropastoraux venus des 10 régions du Cameroun.

III- ETAT D'AVANCEMENT DES PROGRAMMES

III-1- SECTEUR DES INFRASTRUCTURES

III-1-1- C2D-Routier : deuxième pont sur le Wouri

En rappel, le projet de conception-réalisation du deuxième pont sur le Wouri a pour finalité de désengorger le trafic conduisant dans les régions du Sud-ouest et de l'Ouest, et de fluidifier les échanges commerciaux dans la ville de Douala par la construction d'un viaduc qui permettra au trafic ferroviaire et routier de franchir le fleuve Wouri, et par l'aménagement de 2,1 kilomètres de voies d'accès 2 x 3 de part et d'autre du viaduc.

L'année 2017 a été marquée par la mise en service partiel des ouvrages du projet de conception-réalisation du deuxième pont sur le Wouri. En effet, de son lancement en octobre 2013 sur une enveloppe globale de financement de FCFA 106 mds dont la part C2D est de 21,6 mds, le pont rail a été mis en service en juillet 2017 tandis que celui routier l'a été partiellement en octobre 2017.

Après la phase de conception qui s'est achevée en février 2014, la phase d'exécution des travaux quant à elle, a connu une nouvelle reconfiguration en décembre 2015 par la prise en compte des aménagements complémentaires dans la mise en œuvre du projet de base. L'actualisation des études de conception technique a conduit à la révision des linéaires des tabliers ferroviaire et routier respectivement à 760 mètres et à 770 mètres, ainsi que le linéaire total des voies d'accès à 2,18 kilomètres.

Au terme de l'année 2017, les travaux du projet de base (conception-réalisation) présentent un avancement global de 96% pour un taux de consommation de délai de 86%. Cet avancement traduit une exécution physique de 100% pour la construction du viaduc et 77% pour l'aménagement des voies d'accès.

La consistance des travaux réalisés se présente comme suit.

Concernant la construction du viaduc, outre les travaux d'éclairage public sur le pont qui sont en cours, le gros œuvre des parties infrastructure et superstructure est achevé avec une réalisation de 82 pieux, 7 paires de piles, 7 chevêtres et la pose de toutes les travées du tablier en béton précontrainte.

S'agissant des aménagements complémentaires, il est prévu de réaliser de nouvelles bretelles et de construire deux passages inférieurs et un giratoire dénivelé. A ce stade, 95% des travaux des voies d'accès côté Bonabéri sont exécutés et ceux du côté de Déido quant à eux sont à 74% de réalisation.

Sur le plan socio-environnemental, on dénombre plus de 900 emplois directs et indirects, 600 familles indemnisées, un taux de sous-traitance des travaux de 15% et l'utilisation des matériaux locaux (Sable, gravier, fer à béton, pouzzolane). Grâce à l'ouverture du pont, la mobilité est améliorée dans la ville de Douala et les activités économiques se densifient de l'autre rive du Wouri (côté Bonabéri).

Par ailleurs, la réalisation de ce grand d'ouvrage d'art a permis le recyclage et la formation de plusieurs professionnels du domaine et l'enrichissement de la banque de données du Ministère des Travaux Publics (MINTP).

En perspective, l'entretien du premier pont sur le Wouri par les travaux de reprise des trottoirs et garde-corps ainsi que de l'éclairage est envisagé au premier semestre 2018, de même que l'achèvement des aménagements du côté de Deido.

III-1-2- C2D-URBAIN

III-1-2-1- Projet de Drainage Pluvial de Douala

En rappel, Le projet de drainage pluvial de la ville de Douala s'inscrit dans le cadre de la stratégie du Gouvernement en matière d'amélioration de l'accès aux infrastructures d'assainissement en zone urbaine. En août 2012, le Gouvernement du Cameroun et l'Agence Française de Développement (AFD) ont signé la Convention de financement dudit projet dont l'apport des fonds C2D est à hauteur de FCFA 11,8 Mds.

Pour la faisabilité de ce projet, trois axes majeurs constituent son exécution: i) limiter les inondations, les eaux stagnantes et les zones d'érosion, ii) améliorer les conditions de vie des habitants de plusieurs quartiers défavorisés jouxtant les drains, et iii) renforcer les capacités du personnel de la CUD dans le secteur de l'assainissement.

La mise en œuvre physique des activités au départ était de quatre ans, avec une Date Limite d'Utilisation (DLUF) des fonds fixée au 31 décembre 2016. Le Maître d'Ouvrages ayant connu des difficultés à fournir à temps des pièces justificatives de la levée des 10 conditions suspensives au premier versement, un avenant a été fait en 2015 pour proroger cette DLUF au 31 octobre 2017.

Malgré le premier décaissement effectué en mai 2016, le démarrage des travaux d'aménagement des drains en juin 2016 et la signature du premier Décret d'indemnisation en décembre 2016, la date DLUF a été prorogée de nouveau au 31 juin 2020 en raison de nombreuses difficultés rencontrées dans l'exécution du projet.

L'état de mise en œuvre au 31 décembre 2017 se présente comme suit :

L'axe de limitation des inondations qui prend en compte les eaux stagnantes et les zones d'érosion vise à aménager près d'une cinquantaine de kilomètres de drains des eaux pluviales en canaux rectangulaires dans les zones de forte pente de ruissellement et en canaux trapézoïdaux dans les zones de faible pente de ruissellement, les travaux y afférents ont démarrés en mai 2016 avec deux lots d'aménagement de drains et sous le contrôle et surveillance du BET.

Ils consistent en : i) la construction de 49 km de canaux rectangulaires en béton armé et/ou de canaux trapézoïdaux en perrés maçonnés, ii) le reprofilage de 5,5 km de canaux trapézoïdaux, iii) la construction des dalots, des voies piétonnes et ouvrages particuliers (rampes d'accès et confluence), iv) l'aménagement de voies dessertes de part et d'autre des canaux, et v) la pose des pavés sur près de 40 km sur les voies de berges.

S'agissant du lot 1, l'avancement des travaux est de 25,79% pour une consommation de délai de 85,51% et le taux de facturation est de 15,54% hors avance de démarrage. Les détails de mise en œuvre par drain sont donnés dans le tableau ci-après.

Tableau 9: Etat d'exécution des travaux d'aménagement des drains lot 1 DPD

Poste de travaux	Linéaire de drains à aménager (ml)	Poids du poste par rapport à l'ensemble des travaux du lot (%)	Avancement des travaux du poste au 31 décembre 2017 (%)	Cumul du linéaire des drains aménagés au 31 décembre 2017 (ml)	Cumul du linéaire des drains libérés au 31 décembre 2017 (ml)
Installations, projet d'exécution et repli du chantier	RAS	2,50	95	RAS	RAS
MBOPPI	7961	34,04	0,00	0	0
NGOUA	6744	47,42	21,27	3 025,00	5919
NEW BELL NORD	1026	4,16	4,16	1 026,00	1026
NEW BELL SUD	2584	13,99	0,00	0	922
LECLERC	142	0,38	0,10	37,37	142

En ce qui concerne le **Lot 2**, les travaux sont exécutés à 31,09% pour un taux de consommation de délais de 82,92% et un taux de facturation de 15,73% Le détail d'exécution par poste des travaux est présenté ci-après :

Tableau 10: Etat d'exécution des travaux d'aménagement des drains lot 2 DPD

Poste de travaux	Linéaire de drains à aménager (ml)	Poids du poste par rapport à l'ensemble des travaux du lot (%)	Avancement des travaux du poste au 31 décembre 2017 (%)	Cumul du linéaire des drains aménagés au 31 décembre 2017 en termes de travaux de purges (ml)	cumul du linéaire des drains libérés au 31 décembre 2017 (ml)
Installations, projet d'exécution et repli du chantier	RAS	7,18	5,91	RAS	RAS
TONGO'A BASSA	10719	46,53	13,36	2819	3358,14
MBANYA	6003	27,66	3,03	550	1387,02
KONDI	2445	8,68	2,42	243	338,64
BONASSAMA	2075	6,69	4,17	1410	1815,16
BONNES COURSES	2308	3,27	2,2	655	660

Par ailleurs, le processus d'indemnisation des riverains présents sur l'emprise des travaux suit son cours conformément au Décret N°2016/6811/PM du 21 décembre 2016 portant expropriation des terrains nécessaires aux travaux du drainage pluvial de la ville de Douala, et précisant 1426 ayant-droits. Au 31 décembre 2017, 900 ayant-droits ont été indemnisés, permettant ainsi la libération de 15,6 kilomètres d'emprises de drains soit 37% du linéaire total de drains à aménager.

L'axe d'amélioration des conditions de vie des habitants de certains quartiers défavorisés jouxtant les drains vise à structurer certains quartiers mal desservis de la ville de Douala par la construction des voies piétonnes, des caniveaux, des bornes fontaines et de l'éclairage public. Les études de maturation pour la phase de faisabilité ont été lancées en décembre 2017 pour un délai de 08 mois.

L'axe du renforcement des capacités du personnel de la CUD dans le secteur de l'assainissement, deux activités majeures sont prévues : la formation du personnel de la CUD dans le secteur de l'assainissement et la fourniture du matériel andragogique technique d'assainissement à la CUD.

Concernant la première activité, huit (08) cadres de la CUD et deux (02) enseignants de l'UIT de Douala ont reçu une formation en gestion des eaux pluviales à l'Ecole Nationale du Génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg.

Pour la fourniture du matériel andragogique, il s'agit d'élaborer des catalogues et des modules de formation nécessaires à la formation des cadres et à la sensibilisation de la population de Douala sur l'entretien des drains. Ces catalogues et modules sont en cours de production par l'IUT de Strasbourg et l'IRCOD (AMO du projet).

III-1 .2.2- C2D-Capitales régionales

Dans le cadre de la seconde phase du C2D-Urbain, le gouvernement du Cameroun a signé avec l'Agence Française de Développement deux conventions de financement dont l'une pour la subvention C2D de FCFA 39,4 Mds et l'autre pour le prêt de 42,6 Mds respectivement en novembre 2014 et juillet 2015. Un apport de FCFA 8,2 Mds du Budget d'Investissement Public est attendu pour relever le montant global de financement du programme à 90,2 Mds de FCFA.

A titre de rappel, l'objectif global du programme dans les trois villes bénéficiaires (Bafoussam, Bertoua et Garoua) est d'améliorer les conditions de vie des populations de ces villes d'une part et de permettre aux Communautés Urbaines et Communes d'Arrondissement bénéficiaires de s'approprier des infrastructures à réaliser d'autre part.

Ce Programme est articulé autour de deux principales composantes :

- composante 1 : Programmes d'Investissements Prioritaires (PIP) visant à combler le déficit d'infrastructures des trois villes et à rattraper leurs besoins en la matière.
- composante 2: Appui institutionnel et Renforcement des capacités des maîtrises d'ouvrages locales pour que les trois villes soient en mesure de mettre en œuvre les PIP et mieux assurer la gestion municipale des services.

Les PIP ont été conçus dans la phase préparatoire du programme de manière à proposer des équipements structurants entraînant un développement économique, social et soutenable par les Communautés Urbaines (CU) des villes bénéficiaires. Ils se composent du volet (i) Infrastructures de voiries et drainage (66% des investissements); (ii) Equipements marchands (26% des investissements); (iii) espaces publics (5% des investissements) et (iv) services urbains de proximité (3% des investissements). Ces PIP ont été définis par un processus participatif impliquant la création de comités locaux de concertations rassemblant les riverains, les autorités administratives et traditionnelles. Ils ont été soumis au vote des conseils communautaires et inscrits dans des Contrats de ville.

L'appui institutionnel et le renforcement des capacités intègrent le dispositif d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, le fonctionnement des cellules, le suivi-évaluation, les formations avec le Programme National de Formation aux Métiers de la Ville (PNFMV) et les études de préparation de la suite du programme pour d'autres chefs-lieux de régions.

Après la mise en place des instances de coordination en 2015 et les appels d'offres pour le recrutement des maîtrises d'œuvre complète, la phase opérationnelle a été marquée, de novembre 2015 à décembre 2016, par i) le démarrage de prestations de maîtrises d'œuvre complètes, de l'Assistance à maîtrise d'ouvrages, des formations de renforcement des

capacités, ii) la signature des contrats de ville, iii) l'harmonisation des procédures de décaissements, iv) la signature de l'arrêté de la Primature modifiant la composition du comité de pilotage (COFIL) central, v) la tenue du COFIL local de la ville de Bafoussam, vi) la mobilisation partielle des fonds de contrepartie et vii) la recherche de nouveaux financements auprès de la Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale (BDEAC) et de la Banque Africaine de Développement (BAD). Dès l'année 2017, les activités étaient prioritairement centrées dans le suivi des prestations de maîtrises d'œuvre et des travaux de construction de service urbains de proximité.

L'état de mise en œuvre des activités du programme au terme de l'année 2017 est repris par composante ci-après.

Composante 1 : Programmes d'Investissements Prioritaires (PIP)

A ce stade de mise en œuvre, l'exécution des activités est appréciée sur deux aspects : la maturation de certains projets et l'exécution des travaux de certaines infrastructures.

S'agissant de la maturation de certains projets qui a été l'activité principale de en 2017 au regard de l'importance des infrastructures envisagées, la situation de la mise en œuvre se présente dans le tableau ci-après :

Tableau 11: Etat de réalisation des études de faisabilité des projets des PIP des villes bénéficiaires de CR

Volets d'Investissement	Livrables			Observations
	APS	APD	DCE	
Infrastructures de voirie et drainage pluvial	Documents produits et réceptionnés	Documents produits et réceptionnés	Documents produits et réceptionnés	Les études ont été bouclées et ont permis d'être fixé sur le linéaire de route à construire (57,25 km) et des dalots (97 dalots) dans les trois villes. L'avis de Pré qualification a été lancé le 27 décembre 2017 en vue d'une procédure de gré à gré de passation de marchés autorisée par le MINMAP.
Equipements marchands	Documents produits et réceptionnés	Seules les livrables d'équipements marchands de la ville de Garoua ont été produites	Seules les livrables d'équipements marchands de la ville de Garoua ont été produites	Malgré la prolongation de délai concédée aux prestataires, seul celui-ci de la ville de Garoua a pu donner satisfaction. Les autres prestataires étant défaillants, une procédure de résiliation sera entamée dès janvier 2018.
Services urbains	Documents produits et réceptionnés	Documents produits et réceptionnés	Documents produits et réceptionnés	Entreprises recrutées et travaux partiellement achevés
Espaces publics	Documents produits et réceptionnés	Documents produits et réceptionnés	Documents produits et réceptionnés	DAO élaboré et transmis au MINMAP en juin 2017 pour suite de procédure de recrutement des entreprises devant réaliser les travaux. L'ANO sur ledit DAO a été sollicité en décembre 2017.

Au terme d'une longue étape (18 mois en moyenne) de prestation des études de faisabilité des projets d'infrastructures pour les programmes d'investissement prioritaire des villes bénéficiaires, il a été retenu que le linéaire de voirie revêtue à construire sera de 21,88 km pour la ville de Bafoussam, 15,37 km pour la ville Bertoua et 20 km pour la ville de Garoua. La consistance des autres infrastructures notamment des équipements marchands qui devront contribuer à l'amélioration des recettes des Communautés Urbaines bénéficiaires est connue pour la ville de Garoua tandis que pour les villes de Bertoua et Bafoussam de nouvelles maîtrises d'œuvre seront recrutées pour parachever les études des équipements marchands et fixer la consistance.

Concernant l'exécution des travaux, après le bouclage des constructions des locaux des cellules locales de Bafoussam et Garoua au premier semestre 2016, les travaux de constructions de Kiosque à eau, toilettes publiques et latrines ont été lancés en janvier 2017. La réalisation des ouvrages attendus, permettra de doter les populations des villes bénéficiaires des services urbains de base afin de lutter contre les maladies hydriques et la pollution de l'air. L'état d'exécution des travaux de ce volet services urbains est présenté ci-après :

Tableau 12: Etat d'avancement des travaux de construction des kiosques à eau (volet services urbains)

Villes du programme	Nombre de kiosque à eau à réaliser	Taux global d'avancement des travaux	Taux de consommation des délais	Observations
Garoua	20	95%	130%	Le prestataire a reçu une mise en demeure en fin novembre 2017
Bafoussam	10	100%	130%	Réception provisoire prononcée en octobre 2017 et les ouvrages ont été mis en service avec une période de garantie d'un an

Tableau 13: Etat d'avancement des travaux de construction des toilettes publiques (volet Services Urbains)

Villes du programme	Nombre de blocs de toilettes publiques à réaliser	Taux global d'avancement des travaux	Taux de consommation des délais	Observations
Garoua	6	100%	135%	Travaux réceptionnés provisoirement en décembre 2017
Bertoua	10	100%	140%	Travaux réceptionnés provisoirement en décembre 2017
Bafoussam	10	85%	140%	Amateurisme des entreprises malgré l'accompagnement de la Cellule locale de suivi

Tableau 14: Etat d'avancement des travaux de construction des latrines scolaires (volet Services urbains)

Villes du programme	Nombre de blocs de latrines scolaires à réaliser	Taux global d'avancement des travaux	Taux de consommation des délais	Observations
Garoua	20	92%	140%	Amateurisme des entreprises mal gré l'accompagnement de la Cellule locale de suivi.
Bertoua	10	100%	135%	Travaux réceptionnés provisoirement en décembre 2017.
Bafoussam	10	85%	140%	Amateurisme des entreprises malgré l'accompagnement de la Cellule locale de suivi.

Par ailleurs, les travaux de construction de 60 forages à motricité humaine dans la ville de Garoua sont également en exécution et l'avancement global est de 71,5% pour une consommation de délai 83%. Ceux de la pose de candélabre solaires dans les trois villes ont été lancés en décembre 2017.

Composante 2 : Appui institutionnel et renforcement des capacités

a) Volet renforcement des capacités

Ce volet vise à doter les trois Communautés Urbaines (CU) et leurs Communes d'Arrondissement (CA) respectives, des capacités leur permettant de mieux assurer la gestion municipale des services et des infrastructures construites. Il est assuré par deux structures : le Programme National de Formation aux Métiers de la Ville (PNFMV) et l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO).

S'agissant du renforcement des capacités du personnel des villes et Communes bénéficiaire par le PNFMV, la convention entre le MINHDU – PNFMV signée en décembre 2015 et a déjà permis d'effectuer 03 cycles de formation (Comptabilité des Projets, Procédures Environnementales et Sociales, passation de marchés). Une révision du cahier de charge du PNFMV a été faite pour intégrer les villes de Maroua et Bamenda de Capitales Régionales 2.

Dans le cadre de renforcement des capacités, l'AMO a deux missions, apporter un appui (i) dans le fonctionnement général des CU et CA et (ii) dans la gestion des équipements marchands.

La première mission qui consiste à restructurer la gestion financière, proposer d'outils de collecte de recette fiscale ainsi que des fiches de poste des personnels de ces CU ET CA, n'a véritablement pas connu de résultat à ce stade. Un calendrier a été défini de concert avec les CU pour démarrer les activités en 2018 par l'AMO.

Concernant l'appui à la gestion des équipements marchands, il est prévu de renforcer la collecte de recettes propres provenant de ces infrastructures en mettant en place des

modes de gestion plus efficaces et adaptés au contexte local. L'identification de des forces et faiblesses des CU et CA ainsi que la constitution de groupes de travail chargé d'implémenter au sein des CU des formations reçu du PNFMV ont été faits. En 2018, un accent sera fait sur la mise sur pied d'un système comptable au sein de chacune des CU et l'élaboration de bases de données des commerçants dans les villes concernées.

b) Volet contrat de ville

Le contrat de ville est la plateforme privilégiée de collaboration entre le MINHDU et les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD). Il vise à travers des engagements mutuels à promouvoir un développement harmonieux et concerté des Collectivités Territoriales Décentralisées camerounaises à travers l'exécution des programmes élaborés de manière concertée.

Trois programmes d'actions ont été présentés et adoptés au cours des Comités de pilotage locaux:

- un programme cadre d'investissement visant à satisfaire les objectifs de développement économique et social des villes ;
- un programme cadre d'entretien des voiries, visant à doter un compte d'entretien de voiries (CEV), des sommes suffisantes pour garantir la pérennité des ouvrages réalisés ;
- un programme d'amélioration de la gestion, permettant le règlement des dettes croisées entre l'Etat et les Communautés Urbaines. Ce programme comprend également les mesures de renforcement des capacités des directions des affaires financières pour améliorer la transparence et la lisibilité de la préparation et l'exécution budgétaire des Communautés Urbaines.

Au cours de la période sous revue, le suivi de ces programmes a été entamé par les assistants techniques résidents nouvellement installés au quatrième trimestre 2017. Leur appui a permis aux CU de comprendre la nécessité de recruter du personnel adéquat aux postes techniques. Dans les villes de Bertoua et Bafoussam, des mesures sont en cours pour le recrutement d'un architecte et d'un ingénieur.

c) Volet Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

Le groupement Louis Berger / UrbaPlan adjudicataire du marché de l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage est chargé d'appuyer les cellules de suivi du programme et de renforcer les capacités des CU et CA des villes bénéficiaires.

Au cours de l'année 2017, l'AMO a produit deux rapports semestriels. Les principaux résultats enregistrés ont été :

- le suivi des études de maîtres d'œuvre complète. En effet, dans chaque étape de réception/validation de livrables, les avis de l'AMO étaient sollicités. Cela lui a permis de mobiliser de manière continue l'expert court terme des infrastructures et celui des équipements marchands.
- L'appui à la coordination des cellules de suivi. L'AMO a assisté les cellules locales dans le suivi des chantiers, la préparation des Comités de pilotage locaux, la

validation des études de maîtrise d'œuvre complète et la préparation des PTAB 2018 et des plans d'engagement financiers.

- Le renforcement des capacités des services techniques des CTD par le recrutement de cadres et la gestion financière.
- La préparation de l'assistance à l'amélioration de la gestion des recettes des CU.
- La collecte de besoins de concert avec les CU de Maroua et de Bamenda en vue de la consolidation de leur programme d'investissement prioritaire.

d) Audit - évaluation

Afin de s'assurer de la bonne utilisation des fonds du programme, il a été prévu le recrutement d'un cabinet indépendant qui réalisera des audits/évaluations annuels sur les aspects administratifs, techniques, comptables et financiers du programme durant les cinq années du programme.

Après une longue procédure d'appel d'offres (d'avril 2016 à avril 2017), le marché des prestations d'Audit-évaluation du programme a été attribué au **Groupement 2AC & CTM**.

Un premier rapport d'audit a été produit en décembre 2017 après une séance contradictoire entre l'auditeur et les cellules de suivi a eu lieu. La réception dudit rapport est attendue en janvier 2018.

Sur le plan financier, le taux d'exécution financière du PTAB 2017 sur les fonds C2D est de 35,6%. Le taux d'exécution financier sur l'enveloppe C2D est de 27,5%.

III-2-SECTEURS SOCIAUX

III-2-1- C2D Santé et lutte contre le SIDA

Le C2D-Santé 1, lancé le 11 juin 2007, date de signature de sa convention d'affectation, a été clôturé en décembre 2016. Parallèlement, et après avoir connu de nombreuses difficultés dans sa phase de démarrage, le C2D Santé-2 (Programme Conjoint C2D-KFW) a poursuivi, au cours de l'année 2017, l'exécution de ses principales activités que sont : i) la mise en œuvre du système de subvention des soins obstétricaux et néonataux (*projet chèque santé*), ii) les réhabilitations et équipements des Formations Sanitaires (FOSA) et, iii) la mise en place des Fonds Régionaux pour la Promotion de la Santé (FRPS).

C2D Santé I

Dans le cadre du **C2D Santé-1**, la Date Limite d'Utilisation des Fonds (DLUF), plusieurs fois repoussée, a été fixée au 30 avril 2017 pour permettre de mener à terme les travaux d'audit et d'évaluation finale entrepris. Après la présentation au Comité Technique Bilatéral (CTB-C2D) des conclusions de l'audit de clôture, la mise en œuvre des recommandations y relatives, prescrites dans le cadre des « suites à donner », est en cours au niveau de la Maîtrise d'Ouvrages. Nonobstant les difficultés connues dans la mise en œuvre, les principaux résultats atteints sont consignés dans l'encadré ci-après.

Encadré : Principales réalisations du C2D Santé 1

Les principales actions menées par la C2D Santé 1 au cours de ses dix années de mise en œuvre ont ciblé i) les appuis organisationnels et gestionnaires, ii) la contractualisation avec le secteur privé, iii) la lutte contre le VIH/Sida, iv) l'appui au PEV et, v) l'appui direct aux régions du septentrion et du Sud.

En matière **organisationnel et gestionnaire**, un appui conséquent au fonctionnement des Directions de l'administration centrale du MINSANTE a été apporté. Cet appui a notamment permis l'actualisation et l'élaboration des documents normatifs, le recensement des Ressources Humaines du secteur de la santé publique, l'élaboration d'un Plan de Développement des Ressources Humaines (PDRH), le recrutement du personnel de santé et la mise en place d'un projet de fidélisation du personnel dans les régions défavorisées. Par ailleurs, des concepts novateurs tels que le projet kits obstétricaux ainsi que celui de la formation en soins obstétricaux et néonataux ont été développés.

Dans le cadre de **la contractualisation**, les actions enregistrées concernent i) l'élaboration de la stratégie partenariale avec le secteur privé, ii) les appuis substantiels aux réseaux confessionnels jouant un rôle crucial dans l'offre des soins au Cameroun et aux hôpitaux privés ayant un rôle d'hôpital de district, et iii) le développement d'un projet innovant visant à améliorer les performances des formations sanitaires.

L'apport à **la Lutte contre le VIH/Sida** a consisté à assurer une supervision régulière des activités de tutorat des UPEC par Expertise France (GIP ESTHER) ainsi qu'une production de documents normatifs et didactiques. Par ailleurs, le renforcement du suivi biologique des patients par le Centre Pasteur de Garoua ainsi que des formations assurées du personnels santé pour l'acquisition d'un Diplôme Interuniversitaire (DIU) des facultés de médecine de Yaoundé et de Montpellier, ont également constitué des actions déterminantes pour la lutte contre le VIH/Sida.

En **appui au PEV**, le renforcement des capacités du personnel en charge de la maintenance des équipements ainsi que l'apport important des équipements de la chaîne de froid (réfrigérateurs, glacières, chambres froides, incinérateurs) ont été effectués.

Enfin, en **appui aux régions du septentrion et du Sud**, la mise en place des fonds déconcentrés a permis d'assurer le fonctionnement des DRSP, la réhabilitation des infrastructures d'accueil, la fourniture des médicaments essentiels et la mise en place du projet kits obstétricaux.

C2D Santé II : Programme Conjoint C2D/KFW

Le Programme Conjoint C2D/KFW a poursuivi ses activités de mise en œuvre du système de subvention des soins obstétricaux et néonataux (*projet chèque santé*), l'accélération du processus de *réhabilitation et équipement des formations sanitaires* et la mise en place des *Fonds Régionaux pour la Promotion de la Santé (FRPS)*.

Mise en œuvre du système de subvention des soins obstétricaux et néonataux

Le projet Chèque Santé, lancé officiellement en 2015 par le Ministre de la Santé Publique, l'Ambassadrice de France au Cameroun et le Représentant de l'Ambassadeur d'Allemagne au Cameroun, connaît un réel engouement auprès des populations à la base dans les trois régions du septentrion. La couverture actuelle porte sur 11 Districts de Santé (DS) et sur 64 Formations Sanitaires (FOSA) dans ces trois régions. Les statistiques enregistrées en fin novembre 2017 font état de 71 085 chèques vendus, 149 986 consultations prénatales et 47380 accouchements assurés à travers le chèque santé dans les trois régions. Les résultats obtenus montrent que les écarts sur les taux de mortalité maternelle et néo natale intra hospitalières en faveur des femmes détentrices du chèque santé ont été réduits.

Au 30 novembre 2017, la situation de mise en œuvre du projet chèque santé se présente comme suit :

Tableau 15: Statistiques de réalisation du projet chèque santé

Indicateurs du Chèque Santé : Cumul 03 régions				
Indicateurs		TOTAL		Ratio : utilisateurs CS/utilisateurs de service des FOSA
		Total FOSA	Total CS	
1	Gestion du Chèque santé			
1.1	Nbre total de chèques vendus	NA	71 085	NA
2	Suivi des Prestations Médicales Couvertes			
2.1	Nbre total de CPN	199 182	149 986	75%
2.2	Nbre CPN1	79 200	58 213	74%
2.3	Nbre CPN2	58 376	44 474	76%
2.4	Nbre CPN3	40 322	31 016	77%
2.5	Nbre CPN4	21 284	16 283	77%
2.6	Nbre Echographies obstétricales réalisées	49 823	34 165	69%
2.7	Nbre Accouchements	62 679	47 380	76%
2.8	Nbre CPON NN	35 929	32 179	90%
2.9	Nbre CPON Mère	33 860	30 662	91%
3	Nbre Accouchements compliqués couverts par CS			
3.1	Nbre césarienne	2 717	1 200	44%
3.2	Nbre Complications grossesses reçues	43 013	35 666	83%
3.3	Nombre complications accouchements	11 963	6 708	56%
3.4	Nbre Complications post partum	4 612	3 108	67%
4	Suivi des Prestations Non Médicales Couvertes			
4.1	Nbre total de FE référées au cours de la semaine	7 517	6 374	85%
4.2	Nbre accouchements accompagnés par MRC	1 380	1 334	97%
5	Cas de décès			
5.1	Nombre de décès FE enregistrés dans la FOSA dus à l'accouchement	237	92	39%
5.2	Nombre de décès des nouveaux nés enregistrés dans la FOSA	488	282	58%

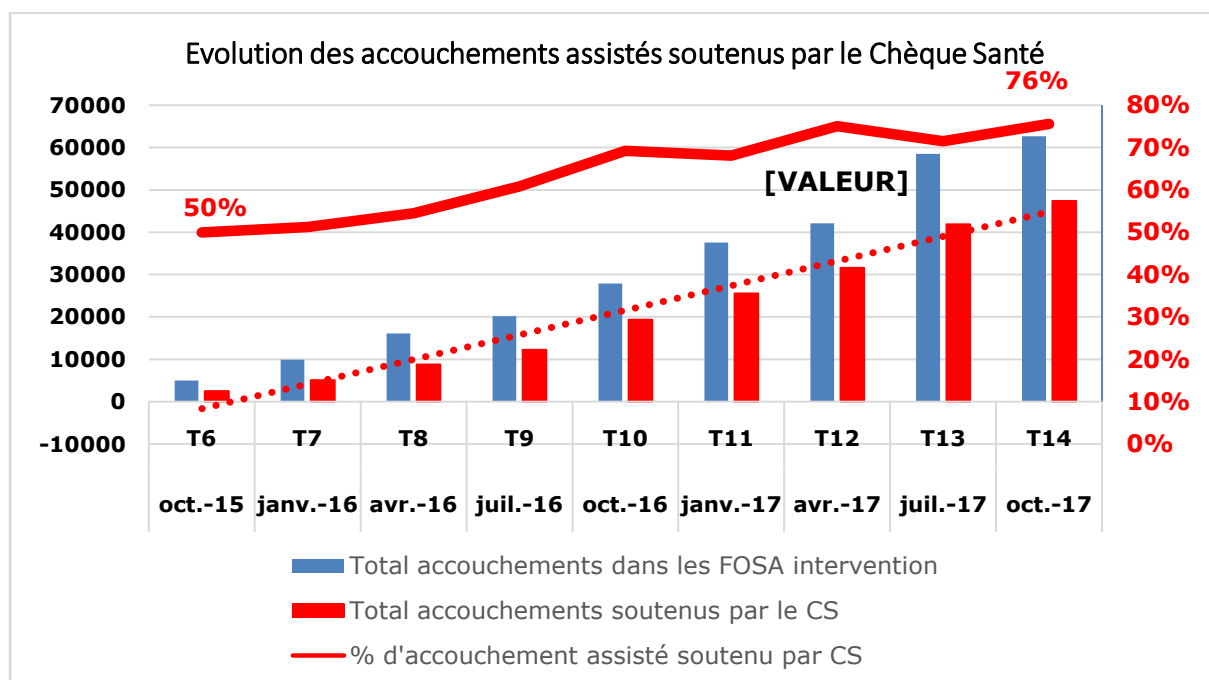


Figure 4: Graphe d'évolution des accouchements assistés soutenus par le Chèque Santé

Bien que des plans d'amélioration de la qualité des soins aient été mis en œuvre dans les FOSA ciblées, plusieurs insuffisances restent à corriger pour permettre non seulement la survie du projet, mais aussi l'amélioration de ses performances. On relève notamment que :

- Les possibilités d'extension et d'accréditation de nouvelles FOSA sont très limitées du fait du non-respect des pré-requis (disponibilité du personnel qualifié, des infrastructures, des équipements hospitaliers, des médicaments...);
- Le paiement des factures des prestations des FOSA est de plus en plus difficile en raison de l'augmentation du volume des activités et du mauvais montage des dossiers de paiements ;
- Les délais de paiement de l'opérateur ne sont pas respectés.

Le MINSANTE a été alerté sur l'urgence de cette situation en vue d'éviter une interruption des activités qui ruinerait les efforts entrepris jusqu'ici pour réduire la mortalité maternelle et infantile dans le septentrion. En dehors des mesures prises à cet effet par le Maître d'Ouvrages, le processus de transfert des compétences aux FRPS se poursuit pour des besoins de pérennisation des activités du projet chèque santé.

Réhabilitations et Equipements des Formations Sanitaires (FOSA)

Le processus de *réhabilitation et équipement des formations sanitaires* a connu des avancées significatives dans ses phases de sélection des Bureaux d'Etudes et d'attribution des marchés d'infrastructures et d'équipement. Sur 41 contrats attendus dans le volet infrastructures, les 32 contrats déjà signés portent sur 40 formations sanitaires dans l'Extrême-Nord, 21 dans le Nord, 09 dans l'Adamaoua et 05 dans le Sud. En matière d'équipements, seuls 02 contrats ont pu être signés jusqu'ici. Quant aux marchés des forages enregistrés, ils bénéficieront aux différentes régions selon le canevas de répartition repris dans le tableau ci-après.

Tableau 16: situation des marchés de construction des forages au C2D SANTE

Région	Lots	Nombre de forages
Extrême-Nord	Lot 1	15
	Lot 2	10
Nord	Lot 3	19
Adamaoua	Lot 4	09
Sud	Lot 5	06
Ensemble	05	59

En matière d'exécution proprement dite, et malgré le faible avancement des travaux de réhabilitation des FOSA sur le terrain par rapport aux délais déjà consommés, on note déjà la réception de plusieurs chantiers dans la région du Nord notamment.

A ce rythme, les délais d'achèvement des travaux et des équipements, initialement prévus en septembre 2017 et en novembre 2018 respectivement, ne pourront être tenus. Il faudrait, au préalable résoudre un certain nombre de problèmes dont les plus importants sont i) le recrutement en urgence de l'AMO après la suspension des prestations du Cabinet CES depuis juin 2017, ii) la remobilisation des BET dont les prestations sont très peu satisfaisantes en raison de l'indisponibilité de l'AMO sensé assurer leur coordination et leur

contrôle, iii) la finalisation du processus de passation des marchés d'infrastructures et d'équipement restés en suspens.

Mise en place des Fonds Régionaux pour la Promotion de la Santé (FRPS).

Le processus de mise en place des **Fonds Régionaux de Promotion de la Santé (FRPS)** s'est achevé avec la signature de la Convention constitutionnelle du FRPS de l'Extrême-Nord en novembre 2017. Après cette étape capitale, tous les FRPS sont désormais fonctionnels dans les 10 régions du pays.

Le démarrage des activités du Secrétariat Technique des FRPS au sein du Ministère de la Santé Publique aura constitué une avancée majeure pour l'accélération de la mise en place opérationnelle des FRPS ainsi que pour leur suivi. Une stratégie de mise en œuvre des activités des FRPS (équipements, fonctionnement, dotation initiale en médicament, ...) a été adoptée et des missions de négociation avec les autorités locales, sur les modalités opérationnelles de suivi et de contrôle de l'exécution des activités du PC au bénéfice des FRPS des régions du septentrion ont été menées. Au 31 décembre 2017, toutes les régions ont été dotées du matériel et équipement pour assurer la distribution des médicaments et, les procédures de dotation en infrastructures de magasin et acquisition des médicaments se poursuivent.

Pilotage du Programme Conjoint

En matière de gestion, et après avoir procédé à l'harmonisation et la restructuration du budget du Programme Conjoint (PC), les Plans de Travail Annuels Budgétisés (PTAB) de 2017 et 2018 ont été finalisés et validés par l'AFD. Pour faire efficacement face aux manquements constatés en matière d'enregistrement des écritures comptables et financières du programme, et après la démission du comptable de l'UC, les procédures de recrutement d'un nouveau comptable et d'un Responsable Administratif et Financier sont en cours avec l'accompagnement d'un Cabinet indépendant.

Par ailleurs, il est à noter que les échanges sur le Manuel de Procédures du PC se poursuivent avec l'AFD.

Pour ce qui concerne les audits comptables et financiers attendus, le rapport définitif de celui portant sur les exercices 2013 et 2014 a été réceptionné. Sa validation a permis de lever la suspension des financements de la KFW. Quant à l'audit 2015-2017, la procédure de gré à gré sur une liste restreinte des cabinets a été retenue. La procédure de recrutement du Cabinet MAZARS est en cours de finalisation.

III-2-2- C2D Education

En rappel, le C2D Education dont l'enveloppe globale s'élève à FCFA 59 Mds s'articule autour de deux tranches à travers les conventions d'affectation n° **CCM 1159 01 P (26 juin 2007)** et **CCM 3017 01 J (10 février 2009)**, pour des montants respectifs de FCFA 26,2 Mds et FCFA 32,8 Mds. Le Programme est composé de quatre composantes à savoir : i) la Contractualisation des Instituteurs ; ii) AOG 1 et 2 (renforcement institutionnel) ; iii) la Contractualisation avec le secteur privé et iv) Offre scolaire.

La mise en œuvre des composantes Contractualisation des instituteurs, AOG 1 et Contractualisation avec le Secteur Privé est achevée. L'exécution physico-financière de la phase 2 de l'AOG se poursuit dans des conditions jugées satisfaisantes, tandis que celle de la composante Offre scolaire rencontre des difficultés dans la mise en œuvre.

Au 31 décembre 2017, l'état d'exécution des différentes conventions du programme se présente comme suit :

Convention 1ère tranche CCM 1159 01 P

Les deux composantes achevées de cette première tranche, à savoir la **Contractualisation des enseignants et AOG I**, constituent les principaux acquis du programme C2D Education. Les rapports audits des années 2013 à 2015 sont en cours de validation et devront permettre de procéder à la clôture des comptes programmes y afférents et de la convention elle-même.

Convention 2^{ème} tranche CCM 3017 01 J

III- 2-2-2-1- Appui aux Axes Organisationnels et Gestionnaires de la SSE (AOG 2)

Au cours de la période sous revue, la première session du Comité de Pilotage (COPIL) s'est tenue, avec un accent particulier mis sur l'état d'avancement de la composante *Offre scolaire*. La recherche des voies de solutions aux difficultés rencontrées a été confiée au Comité ad hoc mis sur pied par le Maître d'ouvrages. Ses réflexions et conclusions sont consignées dans un rapport qui est en cours de finalisation pour sa validation au prochain COPIL.

S'agissant de la nouvelle programmation AOG2 dont la validation n'a pas été complète au terme de l'année 2017 en l'absence des éléments d'information et d'éclaircissements demandés par l'AFD, elle est en cours de finalisation pour servir de programmation 2018 à faire valider. Cette programmation intègre principalement les aspects afférents aux charges de suivi du programme ZEP, et le fonctionnement de la Cellule de Suivi. Un renforcement des capacités en ressources humaines (deux Ingénieurs de travaux de Génie Civil mis à disposition du C2D Education par le Ministère des Travaux Publics) et matérielles (Acquisition d'un véhicule pick-up) a été constaté.

Sur le plan des audits, la validation des rapports provisoires des audits AOG 2013 à 2015, transmis à la Cellule-Projet, reste attendue. Les procédures de lancement de l'audit de l'année 2016, et de celui du reliquat des fonds destinés à la Contractualisation de l'Enseignement Privé sont en cours. En outre, deux Projets de termes de référence sont en cours de finalisation pour transmission à l'AFD. Ils concernent respectivement les audits financiers des composantes AOG et Offre scolaire dans les ZEP d'une part, et l'audit technique de la composante ZEP d'autre part.

L'exécution financière de la composante se situe à près de 88% du montant conventionnel.

III- 2-2-2-2 Contractualisation avec le secteur privé non lucratif

Les rapports de la première évaluation des résultats de la phase pilote (en cours d'expérimentation) de la nouvelle contractualisation entre l'Etat et le Secteur Privé, sont en cours d'examen. Ils sont satisfaisants, la généralisation de la contractualisation est envisagée sur le budget propre du MINEDUB.

L'exécution financière achevée de la composante se situe à 98,2% du montant conventionnel.

III- 2-2-2- 3 Offre scolaire

Au regard des énormes retards accusés dans l'exécution de cette composante du programme C2D Education, la date limite d'utilisation des fonds (DLUF) a été prorogée au 31 décembre 2018.

Au cours de la période sous revue, les faits majeurs ont porté sur i) la poursuite des travaux du Comité ad hoc mis en place par le Maître d'ouvrages en vue de formuler des propositions d'ensemble pour l'achèvement des constructions scolaires ; ii) la poursuite des travaux de la première phase d'exécution; et iii) le lancement de la phase 2 du programme.

Pour la mise en œuvre de la première phase dans les Régions de l'Extrême-Nord, de l'Adamaoua, de l'Est, les villes de Yaoundé, de Douala et leurs environs, 15 lots ont été attribués à 9 entreprises. Le bilan des travaux fait état de trois (03) lots de travaux achevés et réceptionnés définitivement, cinq (05) lots de travaux achevés et réceptionnés provisoirement, deux (02) lots de travaux achevés non réceptionnés, trois (03) lots de travaux résiliés, et deux (02) lots de travaux en cours d'achèvement.

Bien que les travaux se poursuivent sur les sites, par rapport aux prévisions, le niveau de réalisations se décline en 498/522 salles de classes neuves construites, 239/ 301 salles de classe réhabilitées, 35/39 blocs de direction construits, et 100/110 blocs latrines construits. Ainsi que 82/114 forages attribués en 4 lots à deux (02) entreprises.

Parmi les lots non achevés, on distingue i) un site litigieux pour lequel les propositions de solutions formulées par le Comité ad-hoc sont en attente de validation par le COPIL ; ii) des chantiers abandonnés dont trois (03) lots à l'Adamaoua et à l'Est, exécutés à un peu de 70% ont été clôturés, et une procédure de gré à gré est envisagée pour le recrutement d'entreprises devant finaliser lesdits travaux ; iii) un dernier lot dont l'évaluation du niveau d'exécution est en cours.

S'agissant des marchés de fournitures et d'équipements scolaires, sur les 25 lots attribués à neuf (09) entreprises, douze (12) ont été notifiés dans les zones de la première phase d'exécution des travaux de constructions et réhabilitations de salles de classe. La situation évaluée présente plus de la moitié des prestations achevées avec des réceptions complètes, partielles ou provisoires. Il s'agit de 7 530 tables bancs sur 12 450 attendus, 213/363 chaises-maîtres, 213/363 tables-maîtres, 32/48 tables-secrétaires, 12/16 tables-réunions, 152/224 chaises, 31/53 tables-directeurs et 31/53 chaises-directeurs.

Le retard sur les constructions scolaires impacte directement sur l'exécution des marchés d'équipements scolaires ainsi que sur la durée des contrats des BET maîtres d'œuvre. Ainsi, pour quatre (04) lots, les fournitures et équipements scolaires sont en cours de fabrication, et un (01) lot suspendu à cause de la résiliation du marché des salles de classe concernées. Le marquage du logo C2D sur les tables-bancs reste attendu.

Pour la phase en cours de lancement, il s'agira de 647 salles de classes neuves à construire, 279 salles de classe à réhabiliter, 52 blocs de direction et 105 blocs latrines à bâtir, ainsi que 06 clôtures à construire. A cet effet, 19/32 lots ont été attribués à 13 entreprises. A l'exception de

cinq (05) lots non démarrés à cause des retards dans la mobilisation des BET et d'un seul lot pour lequel l'exécution des travaux et la consommation des délais sont respectivement de 51,3% et 52,16%, ces taux s'élèvent globalement à environ 19% et 50% pour l'ensemble des autres lots.

Malgré les réunions qui avaient permis la sensibilisation des acteurs lors du lancement de cette phase, les retards accumulés ont été confirmés par les rapports des missions de terrain effectués par les ingénieurs de l'équipe projet. Des difficultés pour disposer des informations fiables et à jour sur les chantiers pour un suivi efficient sont notées, car en plus du constat des insuffisances criardes contenues dans les rapports des BET, ni les services déconcentrés de la maîtrise d'ouvrages et les ingénieurs des différents marchés (MINTP) ne disposent pas toujours de la logistique nécessaire pour descendre régulièrement sur les chantiers,

Pour y pallier, des stratégies d'un suivi plus efficient sont en cours d'élaboration. Elles sont axées sur des descentes de chantiers plus régulières afin de s'assurer de la situation exacte qui prévaut dans chaque cas ; des mises en demeure à adresser aux BET et aux entreprises pour le respect des délais contractuels sur la base de leurs planning d'exécution ; l'obligation pour les BET de joindre à leurs décomptes, les PV des réunions hebdomadaires de chantiers ; et enfin la mise à disposition des ingénieurs des marchés des moyens nécessaires au suivi.

En ce qui concerne les lots non attribués, il est prévu une passation des marchés en mode décentralisé et l'exécution des travaux des zones d'insécurité par le Génie Militaire (GM). Pour ce dernier cas, après l'avis de non objection de l'AFD sur l'Accord de collaboration, le dossier de consultation avec le GM est en cours d'élaboration. Il en est de même des dossiers d'appels d'offres pour les marchés à passer en région.

Quant au contrat de reconduction de l'AMO, les propositions formulées par le Comité ad-hoc sont en attente de validation par le Comité de Pilotage à sa prochaine session.

L'exécution financière de la composante ZEP se situe à près de 32,4% du montant conventionnel.

III-3- SECTEUR RURAL ET TRANSVERSAL

III-3-1-SECTEUR RURAL

L'année 2017 a été caractérisée dans le secteur rural par les signatures des Conventions d'Affectation de la 3^{ème} génération des programmes ACEFA et AFOP, la relance des activités du programme ASGIRAP par ses différents opérateurs et la finalisation des activités du programme AMO2 parallèlement à ses travaux de préparation d'AMO3.

III-3-1-1- C2D- ASGIRAP

Après deux années de mise en œuvre ayant permis le lancement des activités dans quatre (04) communes tests au cours de la phase pilote, le Programme ASGIRAP a connu, au cours de l'année, l'extension de ses activités sur seize (16) autres communes éligibles, portant ainsi le nombre de communes couvertes à 20.

Composante 1 : Appui aux instances de concertation

Pour ce qui est de l'**Appui aux instances de concertation**, le PNDP, opérateur de cette composante, poursuit les activités lancées par la MEADEN. Au niveau des 40 villages tests,

l'animation des cadres villageois de concertations, la restitution-validation des actions d'aménagement des terroirs et d'amélioration des Ressources Agro-pastorales (RAP) et la finalisation des cartes de zonage villageoises et communales représentent les principales activités menées. La mise en œuvre et le suivi des plans d'aménagements et d'amélioration desdits RAP se poursuivent, permettant de lancer les activités de bornage et de matérialisation des RAP. Par ailleurs, la concertation est lancée dans 20 villages pilotes des 16 nouvelles communes où une collecte de données se fait en vue d'effectuer le diagnostic et l'élaboration des plans d'aménagement et d'amélioration des RAP dans 160 nouveaux villages.

Composante 2 : Appui aux systèmes d'exploitation à base de coton

En ce qui concerne l'**Appui aux systèmes d'exploitation à base de coton**, la SODECOTON a pu, sur la base des résultats de la concertation et des besoins exprimés par les populations, mener les activités d'aménagement et de bornage des parcelles, la construction d'infrastructures hydrauliques, la mise en place de techniques agro-écologiques et la subvention de matériels au profit des paysans. Les activités réalisées par la SODECOTON dans les 40 villages pilotes sont résumées dans le tableau ci-après.

Tableau 17: Récapitulatif des réalisations de la composante 2 du programme ASGIRAP

Prévisions sur 5 ans	Etat de mise en œuvre	Taux de réalisation
Aménagement de 26 000 ha de parcelles pour la lutte anti érosive	4 284 ha d'aménagement dont 848 ha bornés (bandes végétalisées et cordons pierreux)	16,5 %
1200 biefs (800 PC & 400 PM) à construire 10 à 30 biefs à réhabiliter	*79 biefs construits (35 PM & 44 PC) *08 biefs réhabilités	6,6 % 27 %
Culture sur 10 000 ha	866 ha de cultures (dont 390 ha de SCV)	8,6 %
Production de 2 400 000 plants	134 747 plants mis en place pour reboisement (62 599 recrues ligneux préservés)	5,6 %
Acquisition de 720 charrettes, 3600 porte-tout, 3600 kits de manutention, et 100 étables fénils	76 charrettes, 74 porte-tout (pousse-pousse/brouettes), 79 kits de manutention et 13 étables fumières- fénils construites	10,6% 2% 2,2% 13%

Par ailleurs, 878 ha des aménagements ont été bornés. Les activités de Recherche-Développement menées en synergie avec la composante 3 ont principalement porté sur la multiplication des semences pour les cultures de fourrage, niébé, soja, sésame, arachide, sorgho, mucuna, coton sur 5 sites expérimentaux (Godola, Pitoa, Pintchoumba, Moussourouk, Mbang-Foulbé) d'une superficie de plus de 20 ha. Ceci a permis de commencer à exploiter le potentiel des terres Hardes et Vertisols estimé plus de 800 000 ha avec les systèmes de cultures tels que la biomasse, l'association de cultures et les systèmes de cultures sous couverts végétal (SCV). Six (06) voyages d'échanges ont été organisés avec les producteurs ainsi que des séances de formation.

Les difficultés rencontrées portent sur le retard dans le lancement des activités d'appui conseil, le manque d'appui technique méthodologique extérieur et l'absence d'un manuel de procédures pour la conduite des essais sur les sites communs ainsi que l'absence de contractualisation avec des centres de recherches ou des universités.

Composante 3 : Appui aux systèmes d'exploitation de la zone non cotonnière

En matière d'**Appui aux systèmes d'exploitation de la zone non cotonnière**, le programme ACEFA, opérateur de cette composante, a poursuivi les activités dans les communes et villages pilotes. Ces activités ont principalement porté sur la participation aux activités préparatoires et aux diagnostics communaux et villageois dans les zones d'intervention, l'élaboration d'un manuel de financement des appuis du programme, les appuis en semences et en plants, la création de 38 nouveaux groupements, 11 voyages d'échanges, l'identification et la sécurisation des sites et l'homogénéisation des parcelles dans le cadre des activités de Recherche et Développement.

Les autres activités portant sur les appuis en aménagements, en infrastructures et en matériels et équipements se feront au courant de l'année 2018 à cause du retard enregistré dans le déploiement des activités sur le terrain et le dynamisme de l'opérateur.

Les difficultés enregistrées à ce stade portent sur la lenteur d'exécution des activités par l'opérateur et le retard de décaissement.

Composante 4 : Coordination et gestion

S'agissant enfin du volet **Coordination**, il a été marqué par des activités de gestion, de formation et d'accompagnement portant principalement sur :

- La tenue de deux COPIL (un ordinaire à N'Gaoundéré et un extraordinaire à Yaoundé) ;
- Le recrutement d'un Coordonnateur National Adjoint ;
- La réalisation de 02 missions de supervision de l'AFD ainsi que des missions de suivi sur le terrain ;
- La participation à la Réunion de Synthèse et d'Orientation et aux réunions bimestrielles organisées par le STADE-C2D ;
- L'organisation des ateliers de concertations et de formation ;
- La passation du marché d'audit pour les années 2015 et 2016, l'achat et la distribution du matériel informatique et des GPS ;
- Les activités de communication à travers les radios communautaires, entre autres.

En perspective, il est prévu l'organisation du COPIL et la validation du PTAB 2018, le lancement des marchés d'équipements, de constructions et aménagements ainsi que le lancement de l'audit du programme pour les années 2015 et 2016. Les TDR pour le recrutement de l'ATI sont en cours de finalisation et le lancement du marché se fera incessamment.

L'exécution budgétaire de la convention, dont le taux est estimé à 19% au 30 septembre 2017 est présentée par composante ainsi qu'il suit.

Tableau 18: Situation budgétaire du programme ASGIRAP au 30/09/2017

COMPOSANTES	PREVISIONS (F CFA)	REALISATIONS (F CFA)	%
Appui aux instances de concertation communales et villageoises	1 262 061 268	173 500 000	14%
Amélioration de la durabilité et de la productivité des systèmes d'exploitation cotonniers	1 759 932 631	148 610 120	8%
Appui aux systèmes d'exploitation non-cotonniers	2 053 693 860	269 700 000	13%
Coordination et appuis transversaux	1 483 882 241	667 950 215	45%
TOTAUX	6 559 570 000	1 259 760 335	19%

III.3.1.2- C2D- ACEFA

Le programme ACEFA est opérationnel sur l'ensemble des 58 Départements du Cameroun avec un effectif de plus de 2000 personnels de terrain constitué essentiellement des Conseillers et des cadres des Cellules Techniques Départementales.

Après la signature en juillet 2017 de la Convention d'Affectation pour le compte du 3^{ème} C2D, le programme s'est attelé à la levée des conditions suspensives au 1^{er} décaissement. Il a parallèlement poursuivi, dans le cadre d'ACEFA II, dont la DLUF a été repoussée au 31/12/2020, ses activités d'accompagnement des Organisations de Producteurs (OP) à travers le conseil technico-économique et le financement de leurs projets d'investissement.

Composante 1 : Appui conseil aux Organisations de Producteurs

L'Appui Conseil aux Organisations de Producteurs dans les 58 Départements opérationnels est resté orienté vers l'information et la sensibilisation des producteurs sur le mode d'intervention du Programme, la caractérisation, le diagnostic et l'élaboration des plans de développement et plans d'actions des différents Groupements. Le portefeuille du programme a été porté à 17 041 Groupements de Producteurs constitués de 201949 membres et à 345 Organisations Professionnelles Agropastorales (OPA) constituées de 108494 membres. 1994 Conseillers sur les 2088 attendus ont été mobilisés

Les instances de cogestion créées sont restées opérationnelles dans les 58 Départements. Leur fonctionnement a été effectif avec la tenue de 13 415 sessions de Comités locaux de Groupements (CLG) ainsi que celle de 44 sessions de Comités Départementaux d'Appui Conseil (CODAC).

L'observatoire des EFA a permis la publication du document de référence 2013 et la finalisation de l'analyse des données de 2014 et 2015. Les activités se poursuivent également avec le suivi de 3142 EFA par les Conseillers en Gestion des Exploitations Familiales. La production de leurs fiches de gestion permettra la publication des références technico-économiques en 2018.

Les principaux résultats du conseil collectif aux GP, par rapport aux objectifs d'ACEFA 2, sont repris dans le tableau ci-après.

Tableau 19: Résultats du conseil collectif aux groupements de producteurs

	AD	CE	EN	ES	LT	NO	NW	OU	SU	SW	Total	Obj ACEFA 2	% objectif
Nombre de CGP	127	215	191	101	93	125	157	220	91	149	1469	1781	82%
GP accompagnés	1 533	1 644	2 769	1 280	907	1 637	2 079	2 612	955	1 625	17041	20 880	82%
Nombre de membres	17 643	20 893	32 450	13 352	10 704	17 846	30 061	29 338	9 165	20 497	201 949	229 680	88%
Dont femmes	7 930	8 093	17 402	5 743	4 278	8 488	20 009	15 010	4 359	8 391	99 703		
Nombre d'EFA	8 231	11 268	15 858	6 955	6 223	10 373	17 520	15 585	3 430	4 705	100 148		
GP/CGP	12	8	14	13	10	14	13	12	10	11	12	12	100%
Nombre de sessions de CLG	1153	1616	1645	621	1260	898	2040	2358	474	1350	13 415	17 628	76%
Nombre de sessions de CODAC	5	9	2	0	4	4	7	7	4	2	44	112	39%

De 2016 à 2017, 180 CGP (11%) ont quitté le dispositif pour des raisons multiples (démissions, décès, promotions, exclusion du dispositif pour indiscipline et insuffisance de résultats, affectations hors du département).

Pour ce qui est des groupements accompagnés, 619 sont sortis du dispositif par rapport à 2016 du fait du toilettage en raison du non-respect des engagements souscrits. La situation dans l'Extrême-Nord est due à l'insécurité donnant lieu à des déplacements des producteurs hors de leur zone d'activités. Au cours de la même période, les nouveaux départements ont procédé à l'admission de nouveaux bénéficiaires pour combler les portefeuilles des conseillers ; c'est le cas dans les régions de l'Est et du Sud-Ouest.

Quant aux OPA suivies, le toilettage des différents portefeuilles a permis de ramener leur nombre de 353 à 345. Les appuis à la production et la commercialisation ont été les axes sur lesquels les OPA ont le plus travaillé en 2017. Un accent particulier sera mis sur la transformation en 2018 pour ajouter de la valeur à la production des membres à la base.

Composante 2 : Financement des projets des Organisations de Producteurs

Subventions aux Groupements de Producteurs (GP)

Au cours de l'année 2017, et à la suite de la tenue de 62 sessions des Commissions Départementales de Sélection des Projets, 1 103 demandes de financement des projets d'investissement des GP ont été traitées. Les 821 projets acceptés pour un montant de FCFA 3,3 Mds ont permis de porter le cumul des projets financés sur ACEFA2 à 1727 et celui des financements octroyés à FCFA 6,6 Mds. La situation des cumuls des décaissements des subventions d'ACEFA2 est reprise dans tableau ci-après.

Tableau 20: Situation des décaissements des subventions (cumul début ACEFA2)

Région	Subvention octroyée		1ère tranche		2ème tranche		Montant total décaissé (B)	Taux versement + n.c. (B/A*100)	Reste à décaisser*	
	Nbre	Montant A	Nbre	Montant	Nbre	Montant			Nom bre	Montant
Adamaoua	89	248 299 668	89	141 807 547	48	58 977 268	200 784 815	80,86%	41	47 514 853
Centre	143	594 347 082	142	308 301 639	89	170 453 979	478 755 618	80,55%	55	115 591 464
Est	77	323 757 549	76	175 132 318	47	84 923 236	260 055 554	80,32%	31	63 701 995
Extrême Nord	246	747 011 632	246	440 053 472	199	245 016 705	685 070 177	91,71%	47	61 941 455
Littoral	139	724 374 842	139	377 693 020	90	220 152 708	597 845 728	82,53%	49	126 529 114
Nord	219	770 165 654	218	447 938 990	167	238 495 885	686 434 875	89,13%	53	83 730 779
Nord-Ouest	257	843 949 617	257	449 610 933	210	309 126 086	758 737 019	89,90%	47	85 212 598
Ouest	260	1 059 835 796	260	554 596 908	171	326 742 923	881 339 831	83,16%	89	178 495 965
Sud	107	453 916 962	107	234 428 766	73	152 844 089	387 272 855	85,32%	34	66 644 107
Sud-Ouest	190	872 486 030	189	444 011 120	87	196 693 175	640 704 295	73,43%	104	231 781 735
Total	1 727	6 638 144 832	1 723	3 573 574 713	1 181	2 003 426 054	5 577 000 767	84,01%	550	1 061 144 065

Le taux moyen de décaissement des subventions s'est nettement amélioré, passant de 70% en 2016 à 84% en 2017. Toutefois, les délais moyens de décaissements entre la 1^{ère} et la 2^{ème} tranche ne sont pas respectés avec pour conséquence la rallonge des délais moyens de réalisation des investissements. Une évaluation, sur l'ensemble du territoire national, de 67% des projets a permis de montrer que 31% des projets sont terminés, 6% sont problématiques et 0,4% sont abandonnés dont 02 au Centre, 02 au Nord et 01 à l'Ouest.

L'analyse sur le plan opérationnel permet de constater que la proportion des projets financés en agriculture est la plus importante (68%) avec pour productions dominantes le maïs, le cacao et le sorgho. La production animale occupe la seconde place avec 30% de projets financés essentiellement constitués de la volaille et de la production porcine contre 2% seulement pour la pêche et la pisciculture.

Tableau 21: Répartition des demandes GP par domaine (Cumul ACEFA2)

Domaine	Enregistrées	Acceptées	% accepté	Mnt octroyé
Agriculture	1778	1175	68%	3 929 436 613
Elevage	756	512	30%	2 512 994 919
Pêche/pisciculture	60	40	2%	195 713 300
TOTAL	2594	1727	100%	6 638 144 831

Subventions aux Organisations Professionnelles Agropastorales (OPA)

En dehors des régions de l'Est et de l'Adamaoua, 18 demandes de financement des projets des OPA ont été acceptées au cours de l'année 2017, permettant le décaissement de FCFA 276,6 millions. A cet effet, le cumul des projets des OPA financés a été porté à 28 et celui du montant octroyé à FCFA 510,3 millions dans le cadre d'ACEFA2. Une fois de plus, l'agriculture enregistre le taux le plus élevé (85%), contre 15% pour l'élevage et 0% pour la pêche et la pisciculture.

Composante 3 : Appui à la professionnalisation

L'Appui à la professionnalisation agropastorale assurée par la Plateforme Nationale des Organisations de Producteurs Agro-sylvo-pastorales du Cameroun (PLANOPAC) le Centre Régional de la Professionnalisation Agropastorales (CRPA) de Garoua s'est poursuivi avec la mise en œuvre des activités relevant des trois dernières conventions de financement signées et relatives au fonctionnement, à l'assistance technique et au plan de formation.

La PLANOPAC et ses représentations régionales (bureaux régionaux) bénéficient d'un appui financier chaque année du Programme ACEFA pour son budget de fonctionnement. Cet appui est apporté à travers une convention de subvention signée entre le Coordonnateur National du Programme et le Président National de la PLANOPAC pour FCFA 140 millions dont 40 millions pour le bureau national et 100 millions pour les dix bureaux régionaux en raison de 10 millions par bureau. La convention 2017 a été signée le 02 avril 2017.

Afin de permettre à la PLANOPAC Nationale de construire son siège, une convention de 300 millions a été signée avec le Programme en 2016. Une première tranche de FCFA 70 millions payée à la plateforme a permis à l'acquisition du terrain (frais du terrain, frais d'enregistrement du terrain, autres frais connexes) à Yaoundé. La deuxième tranche de

FCFA 210 millions, payée en novembre 2017, est destinée à la construction du siège (frais d'architecte pour le plan de construction et le permis de bâtir, frais de construction proprement dite et autres frais connexes).

Le Programme ACEFA subventionne par ailleurs les missions d'une Assistance technique ponctuelle de la Chambre d'Agriculture de la Charente-Maritime (CA17) de la France auprès de la PLANOPAC. Pour l'année 2017 une convention de subvention pour un montant de FCFA 30,94 millions a été signée le 12 avril 2017 entre le Programme et la PLANOPAC. L'appui apporté par CA17 en 2017 avait pour objectif d'aider la PLANOPAC sur la définition de sa stratégie et son plan d'action sur la mise en œuvre des actions de redynamisation à l'échelon des départements et des arrondissements.

Pour ce qui concerne le renforcement du CRPA de Garoua, il a pu bénéficier, au cours de l'année 2017, d'un appui au fonctionnement de FCFA 35 millions, d'une assistance technique ponctuelle de la Chambre d'Agriculture de la Charente-Maritime de FCFA 22,4 millions et d'une subvention de formation des OP de FCFA 219,4 millions.

Composante 4 : Coordination et Gestion

La Coordination des activités s'est poursuivie avec la tenue d'un COPIL en juillet 2017 pour la validation du PTAB 2017 sur ACEFA2 et la signature du PCP ACEFA. Le programme s'active actuellement à la levée des conditions suspensives au 1^{er} décaissement. Un autre COPIL pour la validation du PTAB 2017 du PCP s'est tenu en décembre 2017. Par ailleurs, un accent a été mis sur le bouclage des dossiers relevant des audits, évaluations et acquisitions diverses.

III-3-1-3-C2D- AFOP

La signature du PCP AFOP, la validation du PTAB 2017 portant sur les deux phases (AFOP 2 et PCP AFOP), les travaux relatifs à la levée des conditions suspensives au 1^{er} décaissement, la consolidation des acquis de formation et d'insertion des jeunes formés, sont restés les principales préoccupations du programme AFOP au cours de l'année 2017 au regard des activités menées dans les axes d'intervention ci-après.

La gouvernance des structures de formation

Au cours de l'année 2017, la consolidation des acquis avec l'accompagnement des Centres et Ecoles de 1^{ère} et 2^{ème} génération à la réécriture des projets de Centre et d'Etablissement dans le sens de leur plus grande autonomisation s'est matérialisée à travers l'actualisation de 42 projets de Centre ainsi que celle de 21 projets d'Etablissement. Ces projets prévoient la dégressivité des financements C2D à partir de la 3^{ème} année pour laisser la place aux financements endogènes progressifs de l'Etat et des territoires selon des mécanismes alternatifs à mettre en place. Ils intègrent par ailleurs les orientations liées au PCP-AFOP (aspect genre, massification, forte implication des acteurs du territoire, valorisation des avantages comparatifs au niveau du territoire du Centre ou de l'Ecole...). De même, les conseils de gestion des Centres et Ecoles ont été actualisés, portant ainsi leur nombre à 102 conformément aux prévisions.

Dans le cadre de la densification du réseau des Centres de formation, 20 nouveaux Centres (06 publics dont 04 du MINADER et 02 du MINEPIA, 03 communaux et 11 privés) ont été

intégrés dans le dispositif rénové de formation et d'insertion professionnelles agropastorales et halieutiques, faisant ainsi passer le nombre de Centres de formation rénovés à 96, mieux que l'objectif ciblé de 90 initialement prescrit. Ce dépassement traduit la volonté du Gouvernement d'équilibrer l'offre de formation d'une part, et le souci de répondre à la demande croissante de formation émanant des territoires d'autre part.

Performances pédagogiques

Conformément à la "stratégie genre" visant à accroître les effectifs des femmes parmi les apprenants, la 5^{ème} promotion de formation au métier **d'Exploitant Agricole (EA)** a été recrutée dans les différents Centres. Sur un effectif de 3 460 jeunes post-primaires recrutés, on dénombre 1 220 femmes représentant 35,30% de l'effectif contre 29% un an plus tôt. Ces jeunes viendront s'ajouter aux 4648 jeunes déjà formés au terme de l'année. Les statistiques de formation des Maîtres Pêcheurs (MP) font état de 153 MP en cours de formation au cours de l'année 2017 sur un effectif de 173 prévu, soit un taux de déperdition d'environ 12%.

Le dispositif dans les Centres de formation a fonctionné pendant l'année 2017 avec 76 Directeurs de Centre et 268 Moniteurs, soit une moyenne d'environ 4 Moniteurs par Centre. Une nouvelle vague de 179 Moniteurs stagiaires a été recrutée pour tenir compte des nouveaux Centres et du déficit de Moniteurs dans les anciens Centres.

Pour ce qui concerne les Ecoles de formation aux métiers agropastoraux et halieutiques, l'année 2017 s'est achevée avec 3 211 jeunes post secondaires en cours de formation dont 1 628 EAP, 699 CAP, 150 TIERGE, 239 TSGEC, 55 TSGE et 440 TA. Par ailleurs, 754 jeunes dont 459 hommes et 295 femmes ont achevé leur formation dans les 26 Ecoles de formation sur un objectif initial de 916 dont 588 hommes et 328 femmes, soit un taux de déperdition global de l'ordre de 17,7%. Cette nouvelle cuvée vient porter le cumul des jeunes formés aux métiers agropastoraux et halieutiques à 3636 dont 2114 EAP, 1258 CAP et 264 TIERGE. Pour palier à l'insuffisance des personnels formateurs, eu égard à l'introduction de nouveaux parcours dans certaines Ecoles, le programme a procédé au recrutement de 65 nouveaux formateurs dont 35% de femmes.

Plusieurs acteurs chargés du pilotage et de l'animation du dispositif rénové ont bénéficié des recyclages et renforcements des capacités organisés par le programme. Ces actions ont notamment ciblés les Moniteurs de première, deuxième et troisième génération, les Moniteurs stagiaires, les membres de l'équipe projet, les Directeurs de Centre et Ecole et les membres des conseils de gestion.

Accompagnement à l'insertion des jeunes

Les actions du programme en 2017 dans cet axe ont consisté en la poursuite de i) l'appui aux structures de formation en vue de l'accompagnement des jeunes formés à leur insertion, ii) l'accompagnement des 1712 jeunes EA4 formés à l'élaboration de leur projet, iii) la validation des projets d'insertion des EA et EAP et, iv) l'accompagnement des jeunes formés et insérés à la mise en œuvre de leur projet.

Pour ce qui concerne les EA, 931 projets ont été validés par les CT en 2017, portant ainsi le cumul des projets validés par cette instance à 3191 au 31 décembre 2017. Les Commissions Financières (CF) quant à elles ont validé 838 projets au cours de l'année, portant le cumul au 31 décembre 2017 à 2960 projets validés par cette instance depuis le début de l'opération. Sur les 838 projets ainsi validés, seuls 94 ont été effectivement financés sur une prévision de 1200, à hauteur de 140 811 950 FCFA, pour un cumul de 2203 projets financés et une

enveloppe de financement cumulée de 3 267 834 493 FCFA mobilisée depuis le début de l'opération d'insertion. La configuration par zone de ces financements est reprise ci-après.

Tableau 22: Synthèse financement projets d'insertion des EA en 2017

Zones	Projets financés		Projets en attente de financement	
	Nombre	Montant en FCFA	Nombre	Montant en FCFA
Centrale et Méridionale	0	0	300	443 977 580
Côtière	27	40 482 650	86	128 999 000
Hauts plateaux	67	100329300	226	336376230
Septentrionale		0	132	187 348 210
Total	94	140811950	744	1096701020

Cette faible performance de financement des projets des EA en 2017 est tributaire à plusieurs facteurs dont i) le retard dans le processus de validation des projets ayant nécessité une réappropriation préalable du manuel de procédures révisé par les membres des différentes commissions et, ii) les retards dans les travaux d'accompagnement à l'insertion des jeunes liés aux difficultés d'approvisionnement du volet "Gestion et Suivi" du PCD-AFOP et au montage approximatif des dossiers par les porteurs de projets.

Afin de tester l'insertion des Entrepreneurs Agropastoraux (EAP) avant d'engager un accompagnement à grande échelle, les Commissions Financières ont validés 56 projets des EAP dont 52 ont été financés à hauteur de 93 611 605 FCFA, sur une prévision de 200 projets à financer. La configuration par zone de ces financements est reprise ci-après.

Tableau 23: Synthèse des financements des projets des EAP en 2017

Zones	Projets validés par CF	Projets financés	Financement
Centrale et Méridionale	15	11	18 076 425
Côtière	09	09	13 500 000
Hauts plateaux	27	27	49 819 200
Septentrionale	05	05	12 307 980
Total	56	52	93 611 605

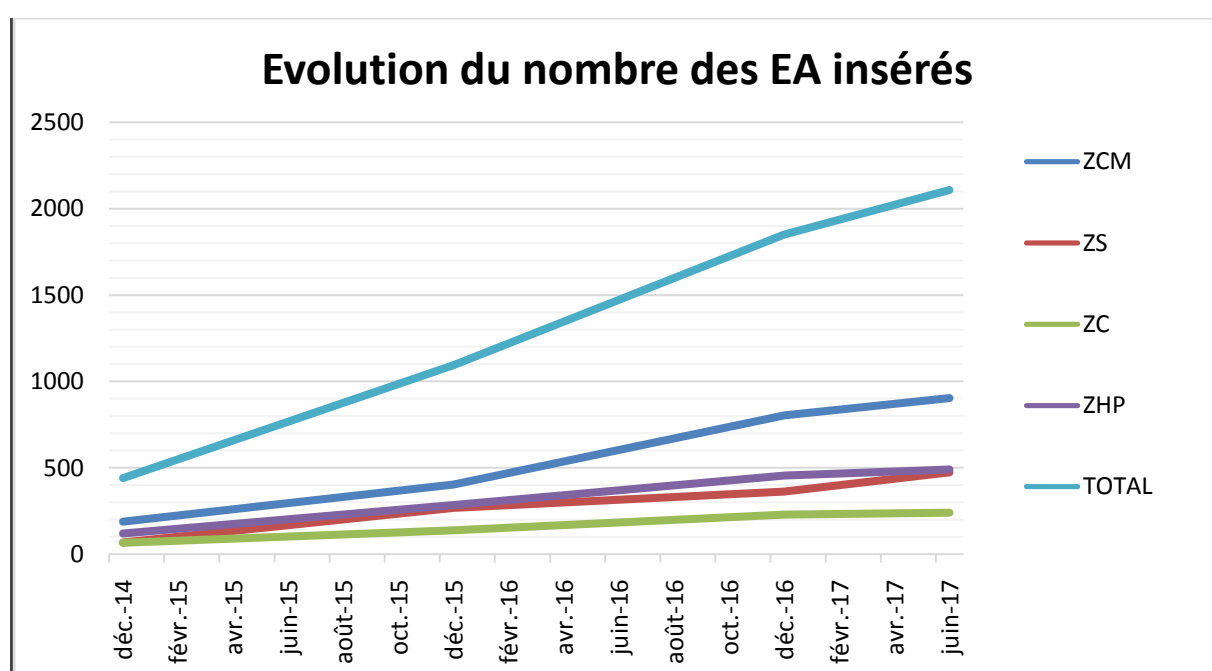


Figure 5 : Evolution de l'insertion des exploitants agricoles par zone

Institutionnalisation du dispositif de formation

Sur le plan de **l'institutionnalisation du dispositif de formation**, la mission expérimentale d'inspection du dispositif a été progressivement mise en place avec la désignation des inspecteurs, l'élaboration des outils généraux d'inspection, des outils d'inspection des établissements et le démarrage de la formation des inspecteurs. En dehors du recyclage des acteurs en charge de l'animation du dispositif, le renforcement des équipes pédagogiques des Ecoles et Centres s'est effectué à travers le recrutement de 63 formateurs et la formation de 160 Moniteurs et 21 Directeurs. L'actualisation des instances de pilotage (Comité de pilotage, Conseils de gestion) a été effectuée et l'élaboration des stratégies de consolidation et de transfert entreprises.

Une formation action à l'élaboration des conventions de référence a été organisée pour définir les modalités de collaboration entre les structures de formation et leurs référents et maîtres de stage. Deux modèles de conventions de référence ont ainsi été élaborés à l'issue de la formation pour diffusion auprès des structures de formation.

Ingénierie et appuis

Dans le cadre de cet axe, le bilan effectué du développement de la formation dans les écoles sous rénovation a permis de dégager des forces et des faiblesses de cette activité afin de tirer des enseignements nécessaires, dans la perspective d'une amélioration au cours de la troisième phase. En prélude aux examens officiels du BTS et HND et faisant suite à l'analyse des pratiques sur l'évaluation des apprenants dans les Centres et les Ecoles de formation professionnelle, il a été introduit la nouvelle structure d'évaluation dans les référentiels EA, EAP, CAP, MON. Les formateurs ont été formés à l'évaluation des apprenants en formation professionnelle et l'évaluation des BTS/HND a été organisée suivant les nouvelles structures d'évaluation.

Par ailleurs, les nouvelles structures de l'évaluation des EA, MON, EAP et CAP ont été intégrées dans leurs référentiels respectifs et les Moniteurs de 1^{ère} et 2^{ème} promotion ont été formés sur la nouvelle structure de l'évaluation des EA. Par la suite, les Moniteurs de pêche ont été formés sur le référentiel révisé. Le référentiel de formation des Directeurs des structures de formation élaboré reste à finaliser.

Dans le cadre de la formation continue des producteurs en activité, et en lien avec l'opération HIMO développée en partenariat avec le PNDP, un plan de formation des jeunes de l'opération HIMO du PNDP dans les Communes de GUIDIGUIS, MINDIF et WINA a été élaboré. Par la suite, les équipes pédagogiques des CFJA de GUIDIGUIS, DADJAMKA et MOULVOUDAYE ont été formées en formation-action, pour assurer la formation des jeunes de l'opération HIMO dans lesdites Communes.

Au total 484 jeunes de l'opération HIMO dont 315 hommes et 169 femmes ont ainsi été formés sur la thématique de « gestion et comptabilité simplifiée d'une exploitation agropastorale ».

Enfin, le programme a élaboré en 2017, une stratégie de mise en place des ateliers pédagogiques au sein des structures de formation pour garder leur identité professionnelle et pour pallier les insuffisances observées dans certains territoires.

Gestion et suivi du programme

Les activités de **gestion et de suivi du Programme**, ont connu d'importantes difficultés en raison de l'indisponibilité des ressources financières devant les sous-tendre. Des mesures pour rendre disponibles lesdites ressources dans le cadre du PCP AFOP, dont la convention d'affectation a été signée en juillet 2017, ont mis un accent sur la levée des conditions suspensives, ce qui a permis d'obtenir assez tardivement le 1^{er} décaissement en décembre 2017.

Dans le cadre de la préparation du démarrage du PCP-AFOP, le manuel de procédures de la CAA et le manuel de procédures administratives et financières du programme, ont été révisés. Dans le même cadre, la Coordination Nationale du programme a été restructurée pour épouser l'organisation structurelle du PCP-AFOP, passant ainsi de cinq composantes techniques à deux.

Sur le plan fonctionnel, par souci d'efficacité et pour assurer le renouvellement inter générationnel dans le cadre du transfert des activités d'AFOP vers les structures pérennes de l'Etat et les territoires, 06 équipes thématiques ont été créées (Partenariats et financement, Développement de la Pédagogie et renforcement des capacités, Développement des démarches et outils, Accompagnement à l'insertion, Développement des GPEC et de la GCGS, Inspection et certification).

Pour mieux corriger les faiblesses relevées à la suite du bilan mené sur la formation et l'insertion depuis le début de la rénovation, des stratégies appropriées ont été élaborées. Elles portent notamment sur i) le genre, ii) les ateliers pédagogiques, iii) l'habitat, iv) l'éducation financière, v) la massification de la formation, vi) la formation continue, vii) la mise en place de la mission expérimentale d'inspection, viii) la GPEC et GCGS, ix) le recrutement des Moniteurs, x) la sélection de nouveaux Centres et xi) le développement des mécanismes alternatifs de financement du dispositif rénové de formation et d'insertion.

En matière de marché, la réception provisoire du lot N°1 des constructions réalisées à l'Extrême-nord par le prestataire COPRES SARL a été effectuée. Au total, six lots sur neuf sont réceptionnés définitivement et le processus de résiliation du contrat du lot N°8 est en cours.

Le programme a par ailleurs réceptionné définitivement le rapport de l'étude des effets et de l'évaluation à mi-parcours de sa deuxième phase réalisée par le cabinet AGORA CONSULTING. De même, la dernière session de la commission de suivi et d'évaluation de l'assistance technique auprès du programme a rendu son rapport définitif et émis une opinion favorable sur ses prestations.

En matière de communication, le programme a participé à 09 fora et produit plusieurs supports d'informations (09 Roll-up, 2000 plaquettes de métiers, 2000 plaquettes bilan AFOP2, 04 documentaires dont 01 par zone). Il a par ailleurs présenté ses activités au cours des festivités marquant la célébration de la fête nationale de la jeunesse le 11 février 2017 ainsi que celles marquant la 32^{ème} édition de la journée internationale de la Femme le 08 mars 2017.

Viabilisation des projets financés et effets de la formation et de l'insertion des jeunes

Une évaluation interne de la viabilité des projets des jeunes insérés conduite par le programme sur un échantillon de 2037 projets au niveau national a laissé ressortir que 266 (13,1%) de ces projets sont en difficulté, mais récupérables si un accompagnement de proximité est assuré à leurs porteurs/promoteurs, 114 projets (5,6%) sont jugés mauvais et 140 (6,9%) sont abandonnés pour des raisons diverses. Les causes relevées sont, entre autres, i) les problèmes fonciers, ii) les départs en mariage pour les jeunes filles, iii) les difficultés de reprise après les épizooties et d'autres désastres (feux de brousse, inondations, sécheresse prolongée), iii) et les décès de certains porteurs de projets. En toute vraisemblance, 1517 projets (956 bons projets et 561 assez bons) soit 74,5% sont des projets qui pourront assurer durablement le bien-être et la stabilisation de leur promoteur dans leur milieu d'insertion.

Par ailleurs, sur la base des résultats de l'étude sur les effets de la formation et l'insertion conduite par le cabinet Agora Consulting, la formation et la mise en œuvre des projets des jeunes ont généré des effets multiformes sur les bénéficiaires que sont les jeunes en particulier et sur le développement des territoires en général. La formation a développé chez les jeunes des compétences techniques de production animale et végétale, et des compétences de gestion des exploitations. Socialement, ils sont plus considérés et sont devenus des leaders d'opinion pourvoyeurs d'emplois en milieu rural, et contribuant ainsi à la lutte contre l'exode rural. De plus, leur insertion a permis d'améliorer leurs conditions de vie en termes de qualité de l'habitat, d'acquisition des moyens de déplacement, de la qualité de l'alimentation, de la responsabilisation (mariage, etc.). En terme d'effets dans les territoires, on note une amélioration de l'attractivité des métiers agropastoraux, avec pour corollaire l'accroissement de la demande de formation et la création des emplois directs et indirects dans les territoires (4916 emplois créés dont 2203 directs et 2714 indirects). Un important potentiel pour les EMF en termes de bancarisation des jeunes a été généré.

III-3-1-4- C2D- AMO

Le Programme AMO II, arrivé en fin de phase a pour objectif global de contribuer au renforcement des performances des Administrations du Secteur rural dans leurs missions d'appui et d'accompagnement en matière de développement rapide et durable de la production agropastorale et halieutique.

Au terme de l'année 2017, le niveau de réalisation des activités s'est traduit par la poursuite de l'élaboration des politiques publiques, de l'amélioration des performances du MINADER et du MINEPIA et de la rénovation du dispositif statistique.

Composante 1 : Appui à l'élaboration concertée des politiques publiques de soutien à la production

En matière de renforcement durable de la concertation et du dialogue entre l'Etat et les Organisations de Producteurs (OP), la cinquième série des réunions des Cadres Régionaux de Concertation (CRC) Etat/Organisations des Producteurs a été bouclée dans les dix régions. Celle du Cadre National de Concertation est en cours de préparation. En outre, le Programme a appuyé l'organisation et la tenue des réunions des Cadres d'Echanges avec les Acteurs de Développement (CEAD), instances préparatoires à la tenue des CRC. On relève, entre autres apports significatifs de ces concertations :

- la reprise du processus d'immatriculation des GIC, longtemps suspendu en raison des besoins de clarification, d'adéquation et d'arrimage des textes de l'Acte Uniforme OHADA avec la loi sur les COOP/GIC ;

- l'enrichissement des termes de référence d'élaboration des documents de politiques publiques dans les domaines clés de la production agropastorale et halieutique ;
- l'examen des pistes de solutions sur le financement de l'agriculture et de l'élevage ;
- l'examen de la situation de l'insécurité dans les régions septentrionales sur la production.

S'agissant du second pilier du Programme AMO2 portant sur l'élaboration des documents des politiques sous-sectorielles, il a connu une nette évolution. La situation se présente comme suit pour chacun des thèmes retenus:

- hydraulique agricole : le document de politique publique est disponible;
- semences agricoles : le document de politique publique est disponible;
- suivi sanitaire vétérinaire et gestion des élevages : le document de politique publique est disponible;
- conseil et vulgarisation agricoles : le diagnostic a été validé et le projet de document de politique publique est en cours de validation, les dernières observations sur le projet sont attendues fin janvier ;
- Formation/insertion aux métiers agro-pastoraux et halieutiques : la fiche technique contractualisée est signée et une 1^{ère} réunion d'examen du projet des TDR est prévue en janvier 2018 dans le cadre des travaux d'un Groupe Technique conjoint MINADER/MINEPIA;
- Politiques publiques dans les domaines de la gestion des ressources halieutiques et de la subvention directe à la production et aux activités de production : Les travaux d'élaboration y relatifs ont été renvoyés à la 3^{ème} phase d'AMO ;
- Subvention directe à la production : Les activités de cette politique ont été reprogrammées pour AMO3.

En ce qui concerne l'appui à la maîtrise d'ouvrage, elle a procédé, dans le cadre du suivi et pilotage de la mise en œuvre des Contrats Cadre de pilotage des FTC, à la programmation des réunions des Comités de Suivi des Contrats-Cadres de Pilotage. Les conclusions des ateliers organisés pour l'arrimage des coopératives à l'acte uniforme OHADA ont permis de déclencher la reprise des immatriculations des Coop-GIC.

Composante 2 : Amélioration des performances des administrations

Les travaux d'amélioration et de rénovation du dispositif de la chaîne PPBS sont achevés et la présentation des outils rénovés ainsi que du "Guide méthodologique" a été effectuée.

Pour le MINEPIA, le document final présentant les outils rénovés a été présenté et les ateliers de renforcement des capacités sur lesdits outils ont été organisés en juillet 2017. Les FTC relatives à cette importante activité sont en cours de signature.

S'agissant du MINADER, le document présentant les outils rénovés a été examiné et sera validé par les responsables des Unités Opérationnelles lors d'un atelier prévu en janvier 2018. Les ateliers de renforcement des capacités sur les outils améliorés sont prévus avant la fin janvier 2018.

Pour ce qui concerne l'amélioration des performances des structures transversales, les activités avec la DAG/MINEPIA, liées au dispositif rénové de la chaîne PPBS, sont en cours de programmation et celles avec la DRH du MINADER se poursuivent. Un atelier d'imprégnation a par ailleurs été organisé au bénéfice des nouvelles recrues du MINADER.

Quant au renforcement des capacités organisationnelles et managériales des services déconcentrés, les diagnostics et actualisations des PRAS sont bouclés dans les 20 délégations régionales du MINEPIA et du MINADER. Les activités des FTC de mise en œuvre partielle sont réalisées à près de 75%.

Composante 3 : Développement des dispositifs de statistiques

Dans le cadre du développement des dispositifs de statistiques, un "Guide méthodologique" a été élaboré en vue de l'harmonisation des méthodes d'enquêtes statistiques et vulgarisé auprès des DRADER. Des ateliers d'imprégnation aux outils méthodologiques (Fiches de Collecte) de collecte des données conjoncturelles sur l'élevage ont été organisés au bénéfice des Centres Zootechniques et Vétérinaires (CZV) de toutes les régions. Par ailleurs, des appuis à la DESA et à la DEPCS se poursuivent dans le cadre de la contribution du programme AMO au suivi de la réalisation du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage (RGAE).

Composante 4 : Coordination et gestion

Dans le cadre du suivi et de la coordination des activités, un accent particulier a été mis sur la tenue régulière des réunions bimensuelles de suivi. Par ailleurs le programme a tenu sa 14^{ème} session de COPIL et organisé la Réunion de Synthèse et d'Orientation pour l'année 2017. Le programme a reçu deux missions de supervision de l'AFD durant l'année et au plan de la mobilisation de l'assistance technique temporaire, les prestations avec les Cabinets EGIS International et IRAM se poursuivent. L'audit 2017 est lancé et pour celui de 2018, il se fera sous fonds C2D PILOTAGE. Le programme devra trouver un mécanisme de validation pour les activités 2018 à défaut de l'organisation d'un COPIL 2018.

Le document du PCP-AMO a été rédigé en cohérence avec les orientations définies dans le cadre des financements du 3^{ème} C2D transmis par le MINEPAT à l'AFD et attend toujours l'inscription de son budget pour le 3^{ème} C2D, ceci après la confirmation de la position du MINEPAT pour le financement PCP-AMO.

III-3-2- SECTEURS TRANSVERSAUX

III-3-2-1- Programme National De Développement Participatif (PNDP)

Le programme est une réponse du Gouvernement et de ses partenaires au phénomène de pauvreté identifié en zone rurale au Cameroun. Il vise essentiellement à doter le monde rural des moyens lui permettant d'asseoir un développement participatif, stimulé par des ressources et des initiatives locales.

La 1^{ère} phase du programme s'est exécutée conformément au Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP). La contribution du programme à l'amélioration des services sociaux de base a alors été largement appréciée et le besoin de pérennisation de

cette initiative a été ressenti. Avec l'entrée en vigueur en 2010 de la loi sur la décentralisation, le programme, qui finançait à la fois des initiatives des communes et celles des communautés, a été restructuré autour de la seule institution communale. L'approbation par ses instances de pilotage de l'étude diagnostique sur l'intégration d'un volet agropastoral, a finalement permis de s'arrimer aux nouvelles orientations de la politique gouvernementale, telles que définies dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE). Dès lors, la mise en œuvre du programme a changé de paradigme, en se fixant comme objectif de contribuer prioritairement à la création de richesses et de collecter ensuite les ressources destinées à financer le volet purement social. En raison du caractère spécifique de ses activités, le programme a été placé sous la maîtrise d'ouvrage du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) et s'articule depuis sa restructuration, autour de deux axes d'intervention.

A travers le premier axe qui est l'appui au développement local, le programme s'emploie à travers l'action des communes, à i) l'amélioration des revenus ruraux (PNDP agropastoral), ii) l'élargissement de l'accès aux services sociaux de base, iii) l'insertion socio-économique des minorités et groupes vulnérables (pygmées et exploitation intensive des forêts, problème anglophone, approche genre) et la réduction des effets liés aux changements climatiques.

Le budget de l'Etat s'exécute généralement dans un environnement socioéconomique incertain, marqué par des fluctuations du marché international, le défi sécuritaire, les contraintes de certains accords de partenariat économique, ainsi que tous les autres facteurs de nature à compromettre les chances de financement et de pérennisation des projets de développement. A ce titre, le second axe d'intervention du programme est son appui à la politique de décentralisation définie par le Gouvernement. Cette politique, en accompagnant les zones rurales (où l'incidence de la pauvreté est plus importante), vise à doter les collectivités territoriales d'une gestion responsable des ressources et des initiatives de développement. L'accroissement des ressources propres de ces collectivités, le renforcement de leurs capacités techniques opérationnelles et l'implication des populations bénéficiaires dans la planification, la mise en œuvre et l'appropriation du développement local, constituent des éléments essentiels pour atténuer les chocs internes et externes qui fragilisent le budget de l'Etat.

A côté des deux axes d'intervention, un dispositif institutionnel constitué d'une cellule nationale et des cellules régionales de coordination (une cellule par région) et d'un comité national d'orientation faisant office de comité de pilotage, a été créé pour appuyer la mise en œuvre du programme. Ce dispositif s'exprime principalement à travers les activités de coordination, de suivi-évaluation, de gestion et de communication, ainsi que la capacité à jouer le rôle de facilitateur.

La mise en place des financements de troisième génération consacre le lancement de la 3^e et dernière phase du programme dont l'ambition affichée est de couvrir l'ensemble du territoire national et d'accroître l'impact des réalisations auprès des bénéficiaires. Depuis 2015, les activités du programme, recentrées autour des trois composantes ci-dessus énumérées, ont introduit comme innovation, le besoin ressenti de subdiviser la composante "Appui au Développement Local" pour prendre en compte les opérations spécifiques ciblées

inscrites aux financements IDA et C2D. Parmi celles-ci, il y a notamment le projet de réinsertion des peuples pygmées, le projet de développement des régions anglophones, les activités HIMO lancées dans la région de l'Extrême-Nord en appui au PRODAT, la composante 1 du programme ASGIRAP dédiée à la conservation des sols dans la région du Nord et le mécanisme REDD+ conçu pour limiter les effets des changements climatiques sur les populations.

La mise en œuvre du programme a connu des évolutions remarquables en 2017.

Dans la composante "**Appui au Développement Local**", des conventions de première tranche destinées au financement de la planification locale et aux activités connexes ont été signées avec toutes les communes pour un montant global de 9 Mds. Certaines des activités sous-jacentes ont même démarré à l'instar du processus d'actualisation des Plans Communaux de Développement (PCD), de la prise en charge dégressive des agents communaux nouvellement recrutés et de l'appui à l'organisation des sessions du Conseil Municipal Elargi aux Sectoriels (instance d'évaluation au niveau communal). L'actualisation des PCD qui se déroule actuellement sur une première vague de 99 communes intègre aujourd'hui les changements annoncés sur la nécessité de concentration des financements et de promotion de l'intercommunalité, ainsi que sur le besoin d'adaptation aux migrations conjoncturelles dans les zones d'insécurité de premier ordre. Pour ce qui est de la prise en charge des agents communaux recrutés, le programme a appuyé en 2017 386 agents communaux techniques et financiers. La troisième phase du programme s'oriente vers un mécanisme de contractualisation de ces agents par le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MINATD) qui assure la tutelle des communes.

La composante "*Appui au Développement Local*" a également fait l'objet en 2017, de la signature avec les communes, des conventions de deuxième tranche destinées au financement des microprojets classiques. Une enveloppe de 10 Mds a été affectée à la première vague des microprojets de 3^e génération. Cette première vague de microprojets permettra d'élargir davantage l'accès aux services sociaux de base, conformément aux objectifs du millénaire pour le développement durable d'une part, et en raison de l'afflux migratoire observé dans certaines zones frontalières d'autre part. Le bilan des activités de la phase II de la sous-composante fait état au 31 décembre 2017 de 3 224 microprojets réalisés pour un coût global d'environ FCFA 32 Mds tous financements confondus, parmi lesquels on dénombre 2 933 microprojets achevés, 288 microprojets non achevés et 3 non démarrés. La situation spécifique du cumul des microprojets de 2^e génération financés par le C2D est déclinée dans le tableau ci-dessous :

Tableau 24 Etat de mise en œuvre des microprojets C2D-PNDP II au 31/12/17

Microprojets C2D-PNDP II	Nombre de microprojets	Coût des microprojets (FCFA)
Achevés	1 628	20 504 459 502
En cours de réalisation	131	2 064 354 291
Non démarrés	3	155 118 663
Total	1 762	22 723 932 456
<u>Source</u> : CNC-PNDP		

On peut y lire que sur un total de 1 762 microprojets dont les conventions de financement ont été signées avec les communes pour un coût total d'environ FCFA 23 Mds, 1 628 microprojets ont été entièrement exécutés au 31 décembre 2017 pendant que 131 étaient en cours de réalisation et que 3 étaient en attente de démarrage.

La composante "*Appui au Développement Local*" a enfin fait l'objet au cours de l'année 2017 sous revue, de la signature des conventions de troisième tranche liées au financement des opérations spécifiques citées plus haut.

Paradoxalement au potentiel de production agropastorale qui est le sien, le monde rural figure parmi les zones où le nombre de personnes vivant en-dessous du seuil de pauvreté est relativement élevé (cf. enquêtes ECAM réalisées par l'INS). Pour permettre à ces zones de contribuer efficacement à la croissance, le programme a entrepris dans le cadre de son volet agropastoral, d'ouvrir l'accès aux principaux bassins de production et de favoriser le développement des activités génératrices de revenus, basées sur la conservation des produits et l'approvisionnement des marchés locaux et grands centres commerciaux. Pour toucher un plus grand nombre de communautés et d'individus à la base, le plan d'actions validé pour les projets à mettre en œuvre s'appuie parallèlement sur l'approche HIMO et privilégie les zones d'insécurité de premier ordre.

Ainsi, dans la région de l'Extrême-Nord où la phase pilote de cette opération a été lancée, les six (06) projets financés dans les secteurs du transport et de l'approvisionnement en eau ont été achevés et réceptionnés. Le processus d'insertion des 1 089 jeunes bénéficiaires recrutés pour la première phase des travaux s'est poursuivi en 2017 et les négociations pour le lancement de la phase conditionnelle du contrat signé avec l'ONG CARE ont été finalisées. L'opération connaîtra une extension dans vingt nouvelles communes éligibles dans les régions du Nord, de l'Adamaoua et de l'Est, avec l'appui financier reçu du Fonds Fiduciaire d'Urgence de l'Union Européenne. Les vingt (20) projets sélectionnés pour la circonstance prévoient : i) la réhabilitation de dix (10) pistes rurales facilitant l'accès à certains bassins de production ; ii) la réalisation de neuf (09) mares artificielles dans quelques villages agricoles ; iii) la construction d'un entrepôt de stockage servant également de grenier pour les marchés environnants, iv) et la construction des abreuvoirs et des parcs à vaccination pour les troupeaux de bétail. Pour la mise en œuvre de cette deuxième génération de projets HIMO, le processus de sélection de cinq (05) ONG et de contractualisation de cinq (05) entreprises retenues sur appel à candidatures, a déjà été bouclé.

Les avantages socioéconomiques tirés de la phase pilote de l'opération HIMO sont multiples. En plus de 1 200 emplois environ créés, d'un linéaire de 19 kilomètres de pistes rurales réhabilitées et d'une infrastructure de stockage d'eau d'une contenance de 65 000 mètres cubes servant d'abreuvoir à bétail, les rémunérations hebdomadaires versées aux employés et l'épargne obligatoire retenue sur les salaires payés, ont contribué à réduire le banditisme et la prostitution. Ces rémunérations ont également aidé les jeunes à s'organiser en tontines, à financer leurs projets individuels et à envisager l'avenir avec optimisme.

Pour l'opération de Réduction des Emissions de gaz à effet de serre dues à la Déforestation et à la Dégradation des forêts Pour le projet REDD+, elle a pour objectif de contribuer à

l'élaboration de la stratégie nationale REDD+ pilotée par le Ministère en charge de l'environnement (MINEPDED) et d'enrayer efficacement les tendances observées de déforestation et/ou de dégradation forestière. Cette activité spécifique dont le coût est estimé à FCFA 1,9 Md sera financée sur ressources C2D et couvrira les cinq (05) zones agro-écologiques du Cameroun. La mise en œuvre des activités a été marquée en 2017 par la rédaction des documents descriptifs des projets à réaliser. Au 31 décembre 2017, quatre (04) des six (06) documents descriptifs attendus ont été validés et ont entraîné la signature des premières conventions pour un montant de FCFA 850 millions, avec la première vague de groupements de communes.

Quant à la composante 1 du programme ASGIRAP dont le PNDP a été désigné opérateur de mise en œuvre, la nomination tardive du coordonnateur de ce programme et les incompréhensions nées de l'interprétation du nouveau rôle assigné au PNDP ont retardé la mise en œuvre de la composante. L'organisation des séances de concertation avec le STADE-C2D et la convocation d'un comité de pilotage extraordinaire par l'unité de coordination ASGIRAP ont finalement permis de clarifier les conventions de collaboration signées et de recadrer tous les opérateurs de mise en œuvre.

Dans la composante "**Appui aux communes dans le cadre de la Décentralisation**", après une première phase d'accompagnement qui a permis aux communes de mettre en place un cadre de gestion participatif, d'avoir une maîtrise de la fiscalité locale et de financer les infrastructures sociales de base, le programme s'est appesanti, dans une seconde phase, sur la mise en œuvre des investissements collectifs marchands (générateurs de ressources pour les communes) et sur la promotion de l'intercommunalité. Il envisage de s'orienter au cours de la troisième phase, vers la réalisation des projets intégrés et le renforcement de la maîtrise d'ouvrage communale, afin d'améliorer l'efficacité de l'aide et la stratégie gouvernementale de réduction de la pauvreté bâtie autour des collectivités territoriales. Le transfert de compétences à ces collectivités a également été annoncé. Le Ministère des Travaux Publics a d'ores et déjà envisagé l'élargissement des pouvoirs des élus locaux dans le cadre des projets d'infrastructures routières.

Pour le transfert des ressources, en dehors des allocations directes versées aux communes sous forme d'appuis financiers au développement local, le Gouvernement mène une réflexion sur les taxes certaines encore sous-mobilisées, qu'il pourrait rattacher aux ressources propres des collectivités en fonction de l'état d'avancement du processus de décentralisation en cours. En attendant, le programme travaille à améliorer la gestion financière et comptable des communes. Conformément à l'objectif de développement de sa deuxième phase, le programme poursuit l'activité initiée sur l'harmonisation de la gestion comptable, grâce au logiciel SIM_BA. La mise en œuvre du plan de formation validé du personnel des communes a déjà démarré, tout comme le processus d'appropriation du Progiciel d'Aide au Développement Participatif (Pro-ADP) qui se révèle comme un outil d'amélioration des dépenses d'investissement public effectuées par les collectivités.

A la suite de cette formation qui devrait être cyclique, le programme entend s'orienter vers le renforcement d'autres capacités. Après les motos et le matériel informatique offerts aux

communes, il est également envisagé des dons de matériels agricoles pour accélérer la mise en œuvre du volet agropastoral et le développement de l'agriculture de seconde génération.

Dans la composante "**Coordination, gestion, suivi-évaluation et communication**", des réunions hebdomadaires s'inscrivant dans le cadre des activités de coordination ont régulièrement été tenues au sein des unités de gestion du programme. Le suivi-évaluation, lui, a enregistré comme principales activités au cours de l'année 2017 : i) la finalisation des tests des référents fonctionnels de l'ERP ; ii) le recrutement de deux (02) consultants dont l'un pour l'amélioration du logiciel PROADP et l'autre pour la mise en place d'un "*call center*" et d'un numéro vert ; iii) la préparation des missions de supervision des bailleurs.

Le 1^{er} semestre de l'année a été marqué par une mission de supervision de la Cellule Nationale de Coordination du programme dans les Cellules Régionales et par le lancement du "*guichet performance*" du programme sur fonds IDA. A titre de rappel, ce guichet a pour but de créer une émulation entre communes de même catégorie, de manière à favoriser une appropriation rapide des processus participatifs sous-jacents au cadre de gestion mis en place par le programme et à encourager les communes encore à la traîne. Le 2^e semestre, lui, a été sanctionné par la mission de supervision conjointe de la Banque Mondiale et de l'AFD. Cette dernière s'est appesantie sur l'opération HIMO et le projet de radios communautaires dont le rôle est essentiel pour accélérer la vision du développement local du Gouvernement et accroître l'impact des réalisations du programme auprès des communes et de leurs communautés. Elle s'est particulièrement réjouie du niveau de réalisation des projets visités et a constaté dans les communes de HINA et de MOUTOURWA qui ont bénéficié de sa visite, l'engouement des maires à poursuivre en régie, le financement de toutes ces activités.

Pour ce qui est de la communication, les activités en 2017 auront principalement porté sur la mise à jour du site Internet du programme, les pages de publications spéciales insérées dans certains journaux officiels et la poursuite des installations entamées dans les radios communautaires. A ce sujet, les équipements acquis tels les pylônes, se mettent progressivement en place dans les huit (08) radios à construire/réhabiliter et les démarches initiées avec les autorités administratives avancent normalement. Au terme de l'année, quatre (04) des douze (12) radios à construire sont déjà opérationnelles. Il s'agit des radios communales d'Angossas (Est), de Magba (Ouest), de Nkor (Nord-Ouest) et d'Olamzé (Sud).

Pour ce qui est de la gestion du programme et le financement du "*basket fund*" mis en place, le C2D vient d'allouer au programme une ressource supplémentaire de FCFA 13,1 Mds (soit 20 millions d'euros) au titre de sa troisième phase. En tenant par ailleurs compte des deux premières enveloppes de FCFA 13,1 Mds et de 37,9 Mds, un financement total de 64,1 Mds aura été consenti par le C2D depuis 2007 pour la mise en œuvre du programme. Un don de 6,6 Mds (soit 10 millions d'euros) du Fonds Fiduciaire d'Urgence de l'Union Européenne vient également d'être accordé au programme pour la deuxième phase de l'opération HIMO. Il sera géré par l'AFD.

Les autres principales activités enregistrées dans la composante 3 du programme au cours de l'année 2017 se résument en : i) la levée progressive des conditions suspensives aux décaissements de 3^e génération du C2D ; ii) le lancement des études relative à la charte

graphique du programme, au marketing social, ainsi qu'à la réalisation des émissions radio/télévision ; iii) et l'accord trouvé avec les communes pour la production régulière de bulletins communaux.

Le champ d'action du programme qui est aujourd'hui assez large, est cependant complété par d'autres initiatives de réduction de la pauvreté, à financement C2D ou non, développées par des programmes tels que ACEFA, AFOP, Capitales Régionales, PMEAA, Formation Professionnelle, Recherche, PACA, PADFI, etc. Les instances de pilotage du C2D et du PNDP ont lancé une réflexion visant à créer des synergies d'actions et à améliorer la concentration géographique, la cohérence et la coordination de toutes les interventions.

III-3-2-2 C2D-PSFE

La deuxième tranche du Programme Sectoriel Forêt et Environnement (PSFE), mise en œuvre sous l'approche projet, a pour finalité la gestion durable des forêts de production, de la filière de transformation des bois et de la mise en œuvre d'une stratégie REDD+ pour une contribution accrue du secteur au développement et à la lutte contre la pauvreté. Pour atteindre cet objectif, il s'agit d'assurer, entre autres, le renforcement des capacités de l'ensemble des acteurs du secteur forestier, en particulier les deux ministères techniques (MINFOF et MINEPDED), les universités impliquées dans la foresterie, le secteur privé (entreprises forestières, bureaux d'études), les communes forestières et la société civile (ONG et Associations). Au terme de l'année 2017, le bilan des activités est repris ci-après.

Composante I. Aménagement des forêts de production du DFP

Pendant l'année 2017, les activités de cette composante étaient focalisées sur l'amélioration des inventaires forestiers, le renforcement des capacités des acteurs en aménagement et le suivi de la dynamique des peuplements forestiers.

L'amélioration des inventaires forestiers s'est faite à travers la formation des acteurs à la réalisation des inventaires d'exploitation avec géo référencement des tiges, les tests de terrain couplés à la formation des acteurs sur les directives d'inventaire d'aménagement intégrant les spécificités de biodiversité et la validation au niveau national desdites directives.

Les acteurs de l'aménagement forestier au Cameroun ont vu leurs capacités renforcées en dendrométrie et reconnaissance des essences forestières au cours de la 5^{ème} et dernière session à Ngambé -Tikar, Exploitation Forestière à Impact Réduit (EFIR) pendant les 4^{ème} et 3^{ème} sessions organisées à Kribi et Loum, aménagement forestier pendant le 2^{ème} session organisée à Bertoua.

Concernant l'amélioration du suivi des peuplements forestiers, le protocole pratique de ce suivi a été validé par le Comité scientifique du MINFOF et un étudiant Doctorant est rentré de Belgique où il a analysé les cernes de croissance de trois (03) essences commerciales : Ayous, Sapelli et Tali.

Composante II. Facilitation de la création et de la Mise en place d'un Observatoire des Forêts de la Faune et des Produits Forestiers

Les activités réalisées portent sur l'opérationnalisation de l'Unité Opérationnelle de Gestion des Statistiques Forestières et Fauniques (UOGSFF), le suivi de l'appui au reboisement, la

formation des artisans du bois et l'appui aux formations initiales en métiers du bois, la promotion des essences secondaires et le démarrage de l'élaboration des normes/directives nationales de reboisement.

L'opérationnalisation de l'UOGSFF était focalisée sur l'équipement des bureaux, la mise en place des réseaux électriques et logiques, l'organisation de la 1^{ère} réunion de son Comité de Pilotage qui a validé sont PTB 2017-2019 et l'appropriation des paramètres de suivi des statistiques forestières et fauniques par le personnel du Secrétariat Technique.

Concernant l'appui au reboisement, des missions de suivi effectuées dans les communes de Koza, Guémé, Meiganga, Tonga, Fouban et Demdeng ont constaté l'effectivité d'au moins 100 ha de reboisement sur les 200 prévus et la revue de la littérature sur l'élaboration des normes/directives nationales de reboisement a été présentée par l'ANAFOR.

La promotion d'une transformation plus poussée du bois s'est traduite par l'attribution du marché d'acquisition du matériel didactique pour l'enseignement des métiers du bois dans 9 établissements d'enseignement secondaire d'une part, la signature d'une convention de subvention avec le Centre Professionnel Don Bosco qui a formé plus de 150 artisans du bois en « *connaissance et usinage des matériaux* » et « *traitement de surface en menuiserie* » d'autre part.

Quant à la promotion des essences secondaires, elle s'est faite à travers la participation du MINFOF à la Foire Internationale du Commerce de Douala où des fiches techniques de promotions des essences secondaires ont été distribuées aux participants.

Composante III. Suivi du couvert forestier en lien avec le processus REDD+

La mise en place du réseau de Géomatique, le suivi de la mise en œuvre de la convention signée entre le MINFOF et le MINEPDED la mise en place d'un Groupe de Travail Thématique sur la Géomatique (GTTG) au sein du Réseau des Institutions de Formation Forestière et Environnementale d'Afrique Centrale (RIFFEAC) constituent les principales activités poursuivies dans cette composante.

La mise en place du réseau de Géomatique s'est poursuivie par l'inauguration du laboratoire de Géomatique du Département de Foresterie de la FASA de l'Université de Dschang, l'opérationnalisation de l'Unité Opérationnelles de Suivi du Couvert Forestier (UOSCF), l'inauguration de l'Unité Opérationnelle de Renforcement des Capacités en Aménagement Forestier (UORCAF) auprès de l'ENEF de Mbalmayo suivie de la formation de 15 cadres du MINFOF, 15 cadres du MINEPDED et 8 enseignants du DEPFOR, du CRESA, de l'UY1 et de l'ENEF sur la cartographie numérique dans cette nouvelle structure.

La mise en œuvre de la convention MINFOF-MINEPDED s'est traduite par une mission de suivi-évaluation du PTAB et le transfert de la 1^{ère} tranche d'allocation financière à l'ONACC. La convention avec le Réseau des Institutions de Formation Forestière et Environnementale d'Afrique Centrale (RIFFEAC) a été signée et le Groupe de Travail Thématique sur la Géomatique a été mis en place au sein du RIFFEAC. Par ailleurs, avec l'appui du PNDP, le consultant devant mener l'étude de faisabilité du projet pilote REDD+ pour la commune de Meiganga a été mobilisé.

Composante IV. Assistance Technique Internationale

Pendant l'année 2017, les principales activités menées concernent (i) la réalisation des tests de terrain des directives d'inventaires d'aménagement intégrant les spécificités de biodiversité par l'expert court terme mobilisé par le consortium AGRECO-TEREA-JMN, (ii) la duplication de la formation en aménagement au profit des bureaux d'études et sociétés forestières, (iii) la préparation des Rapport technique et Décompte n°6 après obtention de l'Ordre de Service provisoire du Maître d'ouvrage prescrivant la prolongation des prestations de l'AT du 1^{er} mai 2017 au 31 décembre 2018 et, (iv) la préparation et la soumission du projet d'avenant n°2 couvrant la période mai 2017-décembre 2018.

Composante V. Coordination et gestion du projet

En 2017, les activités de coordination et de gestion ont porté sur (i) la préparation et la signature de deux Ordres de Service prescrivant à l'AT de poursuivre ses prestations pendant la période mai 2017 - décembre 2018 et de mobiliser un nouvel expert court terme pour développer le système informatique de l'UOGSFF ; (ii) l'organisation des missions d'audit comptable et financier, puis d'évaluation à mi-parcours du projet couvrant la période 2013-2016, l'organisation des missions de suivi évaluation de la mise en œuvre des conventions signées dans le cadre du projet, l'organisation de la 4^{ème} session ordinaire du Comité de pilotage qui a validé le rapport d'activités 2016, les PTAB 2017 et 2018.

III-3-2-3 C2D - RECHERCHE

A titre de rappel, le C2D Recherche, d'un montant de FCFA 5,4 Mds, a pour objectif l'amélioration de la productivité, la durabilité et la compétitivité de l'agriculture Camerounaise pour l'atteinte de la sécurité alimentaire, la promotion de la croissance et la création des emplois, à travers le financement de l'étude sur l'économie de la recherche au Cameroun et du Programme d'Appui à la Recherche (PAR). A six mois de la date de clôture du programme prorogée au 30 juin 2018, le rythme de mise en œuvre reste assez lent. L'état d'exécution par composante au 31 décembre 2017 se présente comme suit.

Composante 1 : Etude sur l'économie de la recherche

Cette composante a été exécutée à travers deux volets.

L'étude sur l'économie de la recherche, qui constitue le premier volet, a été réalisée et la vulgarisation du rapport de ladite étude est en cours à travers l'édition et la diffusion de cinq cents (500) exemplaires à quelques responsables et structures du MINRESI ainsi qu'à certaines administrations partenaires. Le dossier de paiement du prestataire qui a réalisé l'étude est en cours de paiement.

Le deuxième volet qui concerne l'élaboration du plan stratégique de la recherche camerounaise a connu un début d'exécution par la mise en œuvre des recommandations issues du rapport de l'étude que sont le recrutement et à la formation de nouveaux chercheurs (environ 400) au MINRESI, et la réalisation de l'étude sur la mise en place d'un Fonds National de la Recherche Scientifique et de l'Innovation pour le Développement (FONRID) dont le rapport provisoire est déjà disponible.

Composante 2 : Projets de recherche finalisée mis en œuvre par l'IRAD

Sous la supervision de l'IRAD, la quasi-totalité des projets (Agroforesterie du Sud, écosystèmes fragiles du Nord Cameroun, riz, manioc, banane plantain, pomme de terre, sorgho, horticulture, légumineuses, et Volailles) ont enregistré un taux d'exécution physico-financier globalement satisfaisant, et s'attellent aux activités de clôture.

En terme d'acquis, l'exécution de ces projets a abouti à la mise en place des parcelles d'essais en vue de la multiplication et de la vente des semences, la formation des acteurs, l'encadrement des stagiaires et la supervision technique des mémoires, la transformation des produits, la mise en place des Champs Ecoles Paysannes et des parcs à bois, la construction et la réhabilitation des infrastructures de recherche et enfin, la tenue des ateliers de restitution des résultats. Des semences de qualité ont été vendues, distribuées aux producteurs, et/ou stockées pour servir au recyclage des cultures pour les futures campagnes agricoles. Un fonds de pérennisation a été créé. Le tableau ci-dessous reprend en détail les résultats engrangés par projet.

Tableau 25: Principaux résultats engrangés par les projets du C2D -PAR IRAD

N°	TITRE PROJET	RESULTATS/ACQUIS
1	Augmentation de la productivité du riz et dissémination des semences des variétés améliorées	-Base de données sur la filière au Cameroun disponible ; -50 kgs de semences de pré-base mis à la disposition de l'UNVDA ; -600 kgs de semences de pré-base et 35 tonnes de semences de bases distribués aux producteurs ; -Un magasin d'une capacité de 110 t de paddy aménagé à Ndop ; -15 désherbeuses disponibles au centre de qualité de Ndop ; -5 vanneuses mécaniques acquises ; -3 laboratoires de fabrication de produits à base de riz réaménagés ; -20 produits à base de riz développés.
2	Augmentation de la productivité du manioc et diffusion des semences améliorées ;	-200 accessions de manioc collectées ; -Caractéristiques organoleptiques des accessions définies ; -Principales maladies et ravageurs du manioc identifiés ; - Un protocole 'good practice' pour la fabrication de gari développé ; - Des variétés adaptées à la production des chips « Kessala » déterminées -25 ha de champ de multiplication des variétés améliorées ; - médailles en or obtenue à Genève en 2016 sur la variété 8034.
3	Contribution à l'amélioration des performances des systèmes agroforestiers à base de cacaoyer et de caféiers du grand Sud-Cameroun	- 67 espèces d'arbres d'ombrage associés au cacao inventoriées ; - 270 essences associées au caféier inventoriées ; -2,5 ha de café robusta régénérés par récépage ; - 02 parcs à bois de café robusta créés dans le Sud-Ouest ; - 1,5 ha de champ semencier de caféiers arabica créé au nord-ouest ; - 02 pépinières de café robusta de 65 000 plants créées à Barombi-Kang ;

N°	TITRE PROJET	RESULTATS/ACQUIS
		- 02 pépinières de 7 000 plants créées à Nkongsamba ; -02 pépinières de cacaoyers de 2500 plants de cacaoyers créées à Manengole ; -04 pépinières de 22 000plants créées à Kwakwa, Mabonji et Bignandjo.
4	Amélioration de la productivité des volailles et de la qualité de leurs produits au Cameroun	- 250 parentaux de poulets de chair pour production des poulets d'un jour mis en place ; - 72 cages de digestibilité in vivo mises en place ; -Développement d'un logiciel de simulation et formation de 12 chercheurs à son utilisation effectués.
5	Amélioration durable de la productivité et de la compétitivité de la filière plantain au Cameroun par l'utilisation des technologies innovantes	-Construction d'une serre 'insect-prof' à Njombé ; -Introdction de 2 400 vitroplants certifiés des variétés Bâtard, Big Ebanga, CARBAP 74, French clair ; -Construction d'un four à convection pour séchage des produits alimentaires ; -Fabrication de la farine de plantain.
6	Contribution à l'augmentation de la productivité de la pomme de terre par la création et la diffusion de matériel végétal performant	-6 variétés assainies (Cipira, Jacob, Tubira, Maffo, Irad 2005, Bambui W) ; -50 ressources génétiques collectées ; -02 nouveaux génotypes sélectionnés et propoés aux variétés de l'IRAD ; -200 multiplicateurs de semences formés ; -110 tonnes de semences produites et distribuées.
7	Valorisation des méthodes de production intensive de sorgho et de ses dérivés en zone soudano-sahélienne du Cameroun	- 12 variétés du sorgho repiqué « Muskwari » diffusées ; - 10 variétés améliorées de sorgho repiqué diffusées auprès de 5000 producteurs; -6 000 kg de semences de base produits ; -3 000 kg de semences de pré base produites et 850 autofécondées ; -5 000 kg de semences distribuées à plus de 2 000 Producteurs ; -450 producteurs formés sur les techniques de repiquage du muskwari ; -200 encadreurs des OP, 200 représentants des OP et 500 semenciers formés ; -Calendrier optimal de sémi de la pépinière et repiquage déterminé ; -Date de sémi de sorgho par sous-zone agro-écologique déterminée ; -Makabaye bread(pain mie à base de sorgho) fabriqué ; -Développement des normes sorgho grain camerounais proposé ;

N°	TITRE PROJET	RESULTATS/ACQUIS
		-Analyses sensorielles effectuées médailles en or obtenue à Genève en 2016 sur la variété CS 54
8	Contribution de la recherche à l'amélioration de la production et de la consommation des légumineuses alimentaires	-18 lignées de soja introduites ; - 300 lignées de haricot collectionnées ; -23 tonnes de semences distribuées aux producteurs ; -06 grammes de nouveaux produits enrichis transformés (farines infantiles, biscuits divers, beignets et crêpes, lait de soja, viande de soja, café de soja).
9	Productions et sureté alimentaire : élaboration des systèmes de production intégrés intensifs et compétitifs des cultures maraîchères et fruitières	-1000 espèces fruitières sauvegardées ; -08 Parcs à bois mis en place suivis et entretenus ; 250 plants de safoutiers mis à la disposition de la PLANOPAC-Littoral ; -03 Unités de Njombé, Kismatari, Yaoundé réhabilitées et fonctionnelles ;
10	Conception, évaluation et diffusion d'agrosystèmes performants et durables en milieu rural du Nord.	-Contrôle de bio agresseurs et essais agronomiques effectués ; -Identification des insectes nuisibles effectuée ; -35 000 porte-greffes en germoirs ; -10 unités de production et de conditionnement des semences de morelle africaine mises sur pied et suivies (Centre, Ouest, Littoral); -Plus de 100 kg de semences de morelle africaine produite et en cours de conditionnement; - 05 kg de semences de piment produits à Njombé ; - 07 méthodes de gestion des bio agresseurs préconisées dans les exploitations fruitières et maraîchères ;

Composante 3 : Projets de Recherche - Développement sur Fonds Compétitifs

Dans le cadre de la promotion d'une plus grande collaboration entre la Recherche et les autres acteurs du développement, notamment les PME-PMI et les Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) à travers les subventions aux entreprises agro – alimentaires et aux entreprises agricoles, le MINRESI a signé 17 conventions de subvention avec 17 projets retenus au terme de trois appels à projets.

Un bilan globalement positif de l'état d'exécution a été dressé par le Secrétariat Exécutif et le CIRAD au terme des missions d'évaluation effectuées à cet effet. Ainsi, sur les dix-sept (17) projets, quatorze (14) sont en cours de finalisation sur le terrain sans difficulté majeure. Le succès de l'un d'entre eux (KEMIT ECOLOGY) a été matérialisé en novembre 2016 par l'obtention d'une médaille d'or lors de la COP 22 à Marrakech, suivie de celle d'un brevet d'invention de l'OAPI en juillet 2017. Les trois (03) autres projets dont l'exécution et la remontée des informations financières présentent des difficultés persistantes malgré des

réunions/séances de sensibilisation et les mises en demeure servies par le Maître d’Ouvrage, sont en cours de clôture. Les fonds y afférents ont été réalloués à neuf (09) projets dont la mise en œuvre a été jugée largement satisfaisante.

Il convient tout de même de relever que depuis l’obtention de l’ANO sur la réaffectation des fonds en août 2017, des retards dans l’élaboration des avenants, pouvant avoir pour conséquence la non consommation des fonds à la DLUF, sont observés.

Les principaux résultats de cette composante sont repris dans le tableau ci-après.

Tableau 26: Principaux résultats des projets de FONRID

N°	Projet	Principaux résultats
1	KEMIT Ecology	- « Trophée Initiative Climat Afrique Francophone à COP 22 (Marrakech) » remporté devant 219 prétendants ; - Charbon écologique (KIKIMOUH) mis au point et breveté par l’OAPI sous le numéro : 3201702295; - Commandes à l’extérieur d’une capacité de 100 tonnes réceptionnées par mois.
2	GIE-UDS	- Couveuse des œufs d’une capacité de 5000 œufs du poulet Label inventée; - Couveuse inventée et adaptée pour les enfants prématurés ; - Echantillon en expérimentation à l’Hôpital de la Mission Catholique de Dschang ; - Elevage et commercialisation des bandes de poulets label en cours.
3	Saint Jérôme	- Système d’extraction de membranes végétales mis au point ; - Début d’extraction du nectar de d’oseille (foléré) et possibilité d’extension à d’autres fruits.
4	CTG	- Plusieurs modèles de charrues et moulins développés pour le travail de labour et de transformation des produits agricoles dans la zone sahélienne du pays; - Anticipation effectuée sur l’agro-alimentaire, préoccupation majeure du Gouvernement en 2018.
5	AGRO-PME	- Développement effectué d’une formule d’alimentation des poulets et porcs ; - Elaboration effectuée d’un cahier de charges de la transformation de la coque à incorporer pour obtenir l’aliment avec toutes les caractéristiques et mise en place du prototype de fabrication de cet aliment ; - Prototype d’équipement de séchage de la coque de cacao développé.
6	LES TALESS	- Plusieurs types de produits à base de riz (pain, biscuit, chips, bouillie ...) mis au point avec le projet Riz de l’IRAD ; - Mise au marché du riz étuvé du Cameroun parfumé naturellement ; - Signature des conventions d’exposition avec la firme CRREFOUR.
7	INADES Formation	- Conditions de production et de commercialisation du miel de Ngaoundéré améliorées ; - De nombreuses ruches fabriquées.
8	GIC NERICA	- Provende, pour poulets et porcs à partir des brisures et déchets du riz, fabriquées ;

N°	Projet	Principaux résultats
		- Bandes de poulets et de porcs élevées avec pour impact social la réduction du coût du poulet à Ndop).
9	LIFT	Mise en place à Obout d'une unité de production des chenilles blanches.
10	TF-RD	- Détermination du mode local de collecte, conditionnement, stockage et de transformation des trois PFNL (Moabi, Mangues sauvage et Njansang ainsi que leur influence sur les taux d'acidité et de peroxyde présent dans les huiles et beurre ; - Présentation d'un protocole des bonnes pratiques de première et deuxième étape de transformation des trois PFNL ; - Fabrication d'une machine adaptée capable de rendre en poudre les tourteaux de mangue sauvage ; - Fabrication d'une machine à dépulper le cacao ; - Formations des producteurs sur le processus d'extraction du produit final ; - Mise en place d'une pépinière d'arbres fruitiers ; création d'un label ; - création d'une société de commercialisation des produits ; - Mise en place de cinq produits alimentaires faits à base des produits des trois PFNL ; - Elaboration d'un bio pesticide à partir de tourteaux de moabi ; - Création de vingt (20) emplois permanents.
11	GEOVECTORIX	- Acquisition et disponibilité d'un drone, d'une table traçante et du matériel archéologique exploitable par les chercheurs... ; - Création des contacts de recherche avec les partenaires étrangers ; - Acquisition de certaines licences de recherche ; formation des Experts (camerounais et étrangers) en géomatique et constitution d'une base de données des dits Experts.
12	Diocèse d'Obala	- Développement de deux formules alimentaires pour la nutrition des porcs à base des produits locaux ; - Domestication d'une nouvelle race de porcs « Naïma » ; - Développement de nouveaux produits issus de la transformation du porc (saucisson, boudin, pâté de campagne et côtes de porcs fumés) ; - structuration et immatriculation d'une coopérative de plus de deux cent petits éleveurs ; - Développement par cette coopérative du partenariat avec le PICMA.
13	COOP-CA	- Réalisation des études pédologiques ; - Mise en terre des bananiers plantains dans une superficie de vingt (20) hectares ; - Bandes de poussins achetés, élevés et vendus ; - Baisse des coûts des poulets et des plantains à court terme dans la zone.
14	BAKA BIOSPHERE	- Achat et mise en place d'un matériel indispensable au fonctionnement du projet ; - Formation des Pygmées BAKA à la culture de certaines tubercules (manioc macabo patates...) et céréales (maïs arachide...) ; - mise en place des champs communautaires ; - construction d'un magasin de stockage des récoltes ; - aménagement d'un forage pour les populations Baka.
15	IG POIVRE de Penja	Projets non réalisés, Réaffectation de leurs fonds à d'autres projets
16	COOPAFERLOS	
17	BF LOGISTIK	

Composante 5: Expertise scientifique du CIRAD

Le CIRAD a continué à apporter son appui aux porteurs des projets de l'IRAD et à ceux sur fonds de recherche à base compétitive en organisant environ dix sept (17) missions d'expertises scientifiques et techniques des différents projets ainsi que près de treize (13) ateliers de formation sur différents thèmes dans l'optique d'améliorer la mise en œuvre desdits projets. Cette structure a également participé aux réunions et missions d'évaluation organisées par le Secrétariat Exécutif dans le cadre de la mise en œuvre des projets des deux composantes suscitées.

Composante 4 : Fonctionnement du Comité de Pilotage et du Secrétariat Exécutif

Les responsables de ce programme s'attèlent aux activités de clôture d'une part et de préparation du document-programme de C2D de 3^{ème} génération d'autre part. Ce dernier s'articule principalement autour de la création d'un Centre franco-camerounais en Bio-géosciences de l'environnement. Les procédures de passation des marchés des études de faisabilité y relatives ont été lancées et la constitution de la Short-List est en cours.

Sur un autre plan, l'audit 2012-2016 du programme est en cours et le rapport provisoire a été déposé par le Cabinet d'audit recruté à cet effet. Par ailleurs, les rapports des travaux de l'Assistance Technique ont été réceptionnés et le dossier de paiement est en cours.

Sur le plan financier, la totalité des fonds (FCFA 5,4 mds) a été débloquée. Les paiements ont été effectués à hauteur de FCFA 4,8 Mds, soit un taux d'exécution de la convention de 88,5%.

III-3-2-4- C2D - CULTURE

Au 31 décembre 2017, le Programme C2D-Culture enregistre un taux d'exécution physico-financière de 100%. Avec une dotation financière de FCFA 524 millions, les principaux résultats atteints par ce programme portent essentiellement sur les réalisations reprises ci-après.

L'acquisition et l'aménagement d'une **bibliothèque Mobile** équipée de 2763 ouvrages (dont 800 titres environ ont déjà été traités et catalogués) et de 15 tablettes numériques ainsi que sa mise en circulation dans les villes de Mfou, Okola, Mbalmayo et Awaé. Avec la fin des financements C2D, et pour faire face à la demande sans cesse croissante de la part du public (un taux de fréquentation moyen de 95 usagers en 3 heures d'animation), le Maître d'Ouvrage, qui assure déjà le fonctionnement et la circulation du bus, envisage l'acquisition d'une 2^{ème} bibliothèque mobile en 2018 dans l'optique de desservir les autres villes.

L'aménagement de la Galerie d'Art contemporain (annexe du Musée National) dans la ville de Yaoundé a permis d'obtenir une salle d'exposition temporaire pour la promotion et la vulgarisation de la culture. La première exposition s'y est déroulée du 31 mai au 31 juillet 2017 et deux autres se sont tenues au cours du quatrième trimestre 2017. L'équipe destinée à assurer la continuité du fonctionnement de la Galerie a été mise en place en 11 juillet 2017.

Le développement des volets **formation et cinéma ambulant du projet « Shoot in Cameroon »** s'est effectué à travers la formation de 99 professionnels et techniciens dans

différents métiers du cinéma (19 personnels direction de production, 19 assistantat de réalisation, 10 réalisateurs, 9 ingénieurs du son, 17 scénaristes et 25 projectionnistes animateurs) et la réalisation de 100 projections de 88 films dans 50 localités par l'Association Cinéma Numérique Ambulant. Environ 21 080 spectateurs et de nombreux professionnels du Cinéma ont ainsi pu être rassemblés.

L'édition et la distribution aux principaux bénéficiaires, administrations et partenaires **de 2000 catalogues sur le patrimoine architectural colonial de la ville de Yaoundé** été assurée. La Fondation Paul Ango Ela a édité plus de 1000 exemplaires desdits catalogues aux fins de les commercialiser. Il est envisagé l'édition des catalogues dans d'autres villes du pays par le Maître d'Ouvrage.

La tenue des deuxièmes **Assises des Entreprises et Industries culturelles(IC)** a permis aux décideurs de disposer d'un outil permettant de mieux apprécier l'impact des IC sur l'économie nationale et de mieux évaluer les freins au développement harmonieux des IC au Cameroun afin d'élaborer, le cas échéant, un programme de soutien aux opérateurs. Comme résultat de ces assises, trois stratégies ont été retenues à savoir: i) disposer d'outils d'aide à la décision et d'instruments de veille, ii) mutualiser les ressources et mettre en réseau les compétences, et iii) instituer un cadre de dialogue et de suivi permanent. Aussi, quatre programmes ont été recommandés : i) les Journées des Arts et de la Culture, ii) les pôles de créativité ; iii) la labellisation; et iv) la reconnaissance de l'artiste. La mise en œuvre des recommandations issues de ces assises se poursuit.

Les responsables s'attèlent aux activités de clôture du programme en même temps qu'ils préparent l'entrée du C2D Culture dans la 3^{ème} génération des programmes. Le document de projet, d'un budget global de FCFA 655 957 000 (soit 1 million d'euro), préparé à cet effet a été transmis à l'AFD pour suite de la procédure ainsi qu'une requête de financement pour la réfection de la toiture du Musée National.

III-3-2-5 C2D-FORMATION PROFESSIONNELLE

En rappel, le C2D MINEFOP est composé de deux (02) projets dont les informations contenues dans les conventions d'affectation sont reprises dans le tableau ci-après :

Tableau 27: Informations générales des projets de la formation professionnelle

N°	Désignation	N° de la convention date de signature	Montants En FCFA	Date Limite Versement des Fon (DLVF)	Date Limi d'Utilisation d Fonds (DLUF)
1	Mise en place Centres Formation aux Métiers ruraux et agricoles (CFM)	CCM 1276 01 P Du 28 juin 2012	6,56 Mds	28/02/2019	31/08/2019
2	mise en place des Centres Formation Professionnelle Sectoriels (CFPS)	CCM 1277 01 P Du 19 décembre 2011	9,84 Mds	31/12/2019	30/05/2020

L'année 2017 a particulièrement été marquée pour les deux projets CFM et CFPS par: *i)* la pose de la première pierre du CFM de Bandjoun; *ii)* la finalisation et la validation des documents APS/APD des trois autres CFM (Ndop, Maroua et Ebebda); *iii)* le lancement des

appels d'offres pour la réalisation des travaux de constructions des CFM de Ndop, Maroua et Ebebda, **iv)** la poursuite des procédures de sécurisation des sites devant abriter les Centres de formation; **v)** la finalisation des procédures de réalisation des études d'impact environnemental et social, techniques et architecturales des sites retenus; **vi)** la poursuite de l'implication et du renforcement des capacités des acteurs de mise en œuvre du programme; **vii)** la participation aux missions de l'AFD et aux réunions tenues au STADE-C2D ; et **viii)** l'élaboration des PTAB 2018.

Au 31 décembre 2017, les avancées de mise en œuvre des deux projets sont principalement résumées ci-dessous.

III-3-2-4-1 Projet 1 : Mise en place des Centres de Formation aux Métiers (CFM)

Ce projet a pour finalité le développement économique des zones rurales, en améliorant et en diversifiant l'offre de formation professionnelle en faveur des métiers ruraux non agricoles, en concertation étroite avec les différents secteurs économiques afin de renforcer la compétitivité, la diversification de l'économie locale et l'amélioration de l'accès des jeunes à l'emploi.

Ce projet s'exécute à travers deux composantes.

III-3-2-4-1 -1 Insertion des CFM dans leur environnement, cadre réglementaire, renforcement des capacités

Le Cabinet SOFRECO, mission d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage recrutée pour contribuer à la définition, le pilotage et le suivi du projet, et qui est également chargée de la mobilisation des Assistants Techniques de long et court termes, a poursuivi ses prestations. Au total, six rapports d'activités ont déjà été produits et validés par le Maître d'ouvrages. La planification financière du projet a également été réalisée avec l'appui de l'ATI ainsi qu'une proposition de plan d'actions décrivant les activités à mener jusqu'à la fin du projet.

Dans le cadre de ses activités, le Cabinet SOFRECO a également appuyé les experts en ingénierie de formation ainsi que des structures techniques du MINEFOP (IGF et DFOP), à l'élaboration des référentiels de formation pour les quatre métiers retenus, et à l'organisation des missions d'Analyses de Situation de Travail (AST) dans les zones d'implantation des CFM. Les référentiels de formation des quatre métiers ainsi que les documents d'accompagnement (guide pédagogique, guide d'évaluation, etc.) ont été produits et validés.

En outre, avec l'appui du Cabinet SOFRECO, il est apparu après la validation des programmes pédagogiques avec les entreprises, la réalisation des études architecturales et le lancement des premiers appels d'offres pour le recrutement des entreprises (coût situé entre 750 et 850 MFCFA pour la construction et entre 40 et 60 MFCFA pour les BET), la définition détaillée de la liste des équipements (environ 450 MFCFA par CFM), ainsi que les coûts de branchements (environ 100 MFCFA) et les mesures d'atténuation des impacts environnementaux et sociaux (près de 60 MFCFA), il apparaît clairement que le coût de mise en place d'un CFM est estimé en moyenne à 1,5 Md de FCFA, donc largement supérieur aux estimations évoquées en phase d'instruction en 2012.

Eu égard au cahier de charges de l'AMO, à la durée de mise en œuvre du programme et au rythme d'exécution constaté, les parties ont convenu de l'importance d'une gestion optimale du contrat de l'AMO dont la date prévisionnelle de fin est fixée à septembre 2018. L'équipe-projet est chargée de l'élaboration d'une note sur la stratégie de déploiement de l'AT/AMO en considérant la pertinence d'amendements au contrat de l'AT/AMO permettant une suspension pendant la phase de construction et une reprise lors de la nécessaire phase d'accompagnement du lancement des centres et de leur gouvernance.

Sur un autre plan, la base de données des acteurs locaux s'est enrichie des contacts réguliers qui ont été établis avec les acteurs locaux pour leur meilleure implication. Ainsi, des missions de terrain sur les sites des CFM et des études locales pour le compte du 3ème C2D dans le cadre du programme TRANSFAGRI dans les bassins de l'Est, de l'Adamaoua et du Nord ont été menées. Des rencontres avec les entreprises pour les AST, et les équipementiers ont également été organisées. Dans cette logique, des réunions se sont tenues avec les représentants des projets et programmes PMEAA, AFOP, ACEFA lors des missions de supervision de l'AFD du Programme TRANSFAGRI, ainsi qu'avec d'autres départements ministériels sur les problématiques de la formation professionnelle, notamment le MINEPAT, le MINFI, au cours de la préparation du CDMT 2018-2020.

En outre, deux missions de supervision et d'instruction du programme d'appui à la valorisation et à la transformation des produits agricoles et agroalimentaires « TRANSFAGRI », se sont déroulées respectivement en mai et octobre 2017. Elles ont été sanctionnées par la transmission d'Aides mémoires reprenant l'ensemble des échanges, les orientations consensuelles et les recommandations à mettre en œuvre pour la suite de l'exécution du projet.

Dans la même lancée, des responsables des services techniques concernés du MINEFOP ont été impliqués à toutes les étapes de mise en œuvre du projet (élaboration du PTAB, validation des études architecturales des futurs CFM, sécurisation de sites, finalisation des référentiels de formation, choix de la structure de gestion des futurs CFM, mise en œuvre des CFM, etc.). Concernant la mise en place de certaines activités du projet nécessitant la mobilisation de l'expertise de la maîtrise d'ouvrage à différents niveaux, une rationalisation des modes de concertation et de validation sur les livrables par la maîtrise d'ouvrages est recommandée.

Dans le cadre des consultations menées avec les partenaires du secteur privé, une quarantaine d'entreprises et d'Etablissements de formation œuvrant dans les secteurs cibles et disposant de plateaux techniques ont été visités pour apprécier leurs équipements de production et de transformation dans les domaines tels que la production de la provende, la production de la farine d'os, les élevages, la production des œufs. Y donnant suite, l'Unité de Suivi et de Coordination (USCP) a élaboré les grandes lignes d'une activité devant être intégrée à la programmation et qui porte sur le test des référentiels et des programmes de formation, au cours d'une sorte de phase 0 (avant l'ouverture des CFM), à mettre en place en partenariat avec ces entreprises. Cette phase devrait permettre de valider les programmes de formation tout en formant des premières cohortes d'apprenants. Pour sa faisabilité, la production de notes détaillées est attendue de l'USCP.

Quant aux évaluations, les audits des années 2012 à 2016 ont été réalisés par le Cabinet ayant été recruté à cet effet. Pour la période 2017-2020, l'ouverture des offres financières a eu lieu en fin décembre 2017, et la proposition d'attribution du marché est attendue. La mission de supervision a incité l'USCP à accélérer le processus de sélection afin que l'audit relatif à l'exercice 2017 soit conduit dans les meilleurs délais.

Les 7^{ème} et 8^{ème} sessions de Comité de Pilotage (COFIL) se sont tenues, respectivement pour adopter le rapport d'activités 2016, et évaluer l'état de mise en œuvre du Plan Technique Annuel Budgétisé (PTAB) de l'année 2017 concomitamment avec l'examen du projet de PTAB 2018. En raison des coûts ajustés de la mise en œuvre des CFM, il a été formellement retenu lors de la mission de supervision de l'AFD d'octobre 2017, que la validation du PTAB 2018 par l'AFD (avis de non objection) serait sujette à la production par le Maître d'ouvrages d'une programmation technique et financière de long terme (jusqu'à la fin du projet) devant amener aux arbitrages stratégiques nécessaires y compris, le cas échéant, une réduction du périmètre du projet CFM, et de la composante Formation Professionnelle du Programme Transfagri en termes de nombre de centres par concours.

III-3-2-4-1 -2 Mise en œuvre des CFM

Pour les sites identifiés et s'agissant de leur sécurisation, les démarches administratives entreprises ont abouti à la délivrance des titres fonciers des CFM de Bandjoun et Maroua. Ceux des sites d'Ebebda et de Ndop restent attendus des services du MINDCAF.

Concernant les rapports d'Etudes d'Impact Environnemental et Social (EIES), ils ont été validés par le MINEPDED qui a délivré les certificats de conformité pour l'ensemble des quatre sites de CFM. De même, les études géotechniques ont été effectuées et validées sur tous les sites. Les études topographiques ont également été effectuées sur les sites des quatre CFM et réceptionnées.

Pour la mise en œuvre proprement dite, la cérémonie de pose de la première pierre du CFM de Bandjoun, personnellement présidée par le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle a eu lieu en début Avril 2017, avec une forte implication des plus hautes Autorités de la République et du Gouvernement, ainsi que de toutes les forces vives de la Région de l'Ouest, des administrations et autres organismes partenaires. L'ordre de service de démarrer les travaux a été servi à l'entreprise NEIMA en début juillet 2017 pour une durée de 15 mois. Des descentes d'évaluation effectuées sur le terrain par les équipes du Maître d'ouvrages et de l'AFD ont permis de constater qu'un retard d'au moins quatre mois est observé. A mi-décembre 2017, le taux d'avancement des travaux est de 9,87% pour une consommation de délais de 34%.

Pour rattraper les retards pris et dont la responsabilité n'est pas uniquement celle de l'entreprise, des réunions de suivi régulières ont été prescrites en vue de l'évaluation du projet d'exécution validé, afin que les travaux puissent se poursuivre dans un cadre réglementaire et technique défini et validé par tous. Il a été rappelé que la plus grande diligence doit être adoptée par chacun des acteurs de la chaîne de validation. La mairie de Bandjoun a été sollicitée sur son accompagnement du projet, notamment pour l'accès à l'eau, l'éventuel subventionnement du CFM sur le budget municipal et le bitumage de la route qui en permet l'accès.

Quant aux trois autres CFM (Maroua, Ndop et Ebebda), après validation des Avant Projets Détaillés (APD) les dossiers d'Appel d'Offres(DAO) ont été lancés. L'avis de non objection de l'AFD est attendu sur les propositions d'attribution des marchés.

En vue de prévenir les difficultés d'implantation rencontrées sur le CFM de Bandjoun, une intervention de l'architecte est à prévoir sur les autres centres, pour la validation des plans d'exécution des CFM qui seront construits en adaptant les plans initiaux.

Pour les aspects de contrôle et le suivi des travaux de construction des CFM, des Bureaux d'Etudes Techniques (BET) ont été recrutés pour les lots de Bandjoun et Maroua. Ceux des CFM de Ndop et Ebebda ont été relancés à la suite d'une première procédure déclarée infructueuse. L'avis de non objection de l'AFD est attendu sur les propositions d'attribution.

Par ailleurs, au terme des rencontres avec des équipementiers et des visites aux entreprises (IAO d'Obala, IPH de Penja, Transform/IECD) locales en vue d'apprécier les types et les caractéristiques des équipements susceptibles d'être fournis aux CFM, l'option a été entérinée pour le recours à des fournisseurs locaux à même d'offrir des équipements adaptés au contexte, à la maintenance plus aisée et présentant des coûts moins élevés. Il est attendu de l'USCP, la production d'une note actualisée sur les équipements des centres, les fournisseurs possibles avec scénarii liés aux implications du statut de gouvernance choisi ainsi qu'un plan de passation des marchés détaillé.

S'agissant des référentiels de formation, trois ateliers de validation des résultats des AST et des référentiels métiers/compétences avec les professionnels (AST intrants alimentaires, 4 référentiels métiers et compétences, programme de formation pour les 4 métiers) ont été organisés à Yaoundé en juin 2017. Les termes de références et les Curricula Vitae des experts nationaux ont été validés avec la forte contribution des services techniques du MINEFOP. Par ailleurs, un dialogue a été ouvert avec l'ANOR pour garantir le respect des normes.

Pour l'ouverture et le fonctionnement des Centres, et après la pré-validation d'un projet proposé par le Cabinet SOFRECO, le Maître d'Ouvrage a mis en place une Commission Technique multisectorielle (Représentants de la Présidence de la République, du Premier Ministère, du MINJUSTICE, du MINMAP et des Services techniques du MINEFOP dont l'IGF, la DFOP, la DAI et la DAG) afin de lui permettre d'être fixé sur le statut juridique à conférer aux CFM.

Au terme de sa première séance en avril 2017, et au regard de l'implication nécessaire du secteur privé dans la formation professionnelle pour garantir la pérennité des investissements de l'Etat et des familles, il reste attendu de l'USCP la production d'une note méthodologique sur la démarche d'élaboration/validation du Statut, ainsi que les résultats des échanges à mener avec les autres GIP existants au Cameroun (Fonds régionaux MINSANTE) et les organisations du secteur privé pour établir les « conditions partagées » de réussite de la mise en place du futur GIP. Enfin, la sensibilisation devrait s'étendre aux services du Premier Ministre afin de préparer l'élaboration et la future validation d'une proposition de texte.

Quant à l'élaboration et la conclusion de conventions de partenariat, plusieurs rencontres ont été organisées entre le MINEFOP et les organisations patronales ; ainsi que syndicats

d'employeurs ciblés tels qu'ECAM, MECAM et SYNDUSTRICAM pour s'accorder sur le contenu des textes de partenariat et le cadre de collaboration. Plusieurs autres réunions se sont tenues avec les organisations professionnelles comme la Chambre de Commerce, la CAPEF, le CTA, le GIPA, l'OPSTAC et l'ICICC pour faciliter la création des branches professionnelles, par le regroupement en filières des entreprises/acteurs intéressés par la Formation Professionnelle. Un atelier de mobilisation et de sensibilisation a eu lieu en novembre 2017 avec pour objectifs atteints la signature des conventions de partenariat autour de trois Ministres (MINPMESSA, MINEPIA, MINEFOP) et de 150 entreprises représentées, issues des dix régions du Cameroun.

Dans le même ordre d'idées, trois conventions de partenariat avec les partenaires locaux dans l'environnement des CFM ont été signées, notamment avec IECD TRANSFORM de Njombé (incubateur dans la FP) ; puis l'APME et le PMEAA qui ont été inclus dans la convention avec leur tutelle le MINPMEESA (entrepreneuriat, FP des jeunes et artisans...)

Sur le plan financier, le taux de consommation du projet s'élève à 15%.

III-3-2-4-2 Projet 2 : Mise en place des Centres de Formation Professionnelle Sectoriels (CFPS)

Ce projet vise à favoriser la croissance économique et à faciliter l'insertion professionnelle des jeunes au Cameroun, à travers l'amélioration de l'offre de formation répondant à la fois aux besoins de formation des jeunes et à ceux du marché du travail. Trois secteurs porteurs de l'économie ont été retenus par le MINEFOP, en lien avec le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE).

L'état d'avancement se présente ci-dessous :

III-3-2-4-2 -1 Lancement de la phase transitoire

Cette phase a été mise en place dans l'attente du recrutement d'un Opérateur et de l'aboutissement des études préliminaires et des procédures de passation des marchés. Elle vise à i) apporter de l'appui-conseil aux entreprises dans l'identification de leurs besoins en compétences à moyen terme, ii) renforcer les capacités du GICAM par la méthode d'approche par compétences ; et iii) lancer le cas échéant des formations continues intra ou inter-entreprises.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette phase, des lenteurs de mise en œuvre ont été constatées, malgré les activités préparatoires menées, notamment la signature des protocoles d'entente (MINEFOP-GICAM et MINEFOP-PAPESAC), les recrutements d'un Conseiller en formation et d'un Chargé du Partenariat et des Relations Publiques au GICAM et à l'Unité de Suivi et de Coordination du Projet (USCP) respectivement, et nonobstant les premières formations dispensées pour le renforcement de compétences en techniques de recueil, l'analyse des besoins de formation en entreprises, la gestion et la mise en œuvre d'une formation professionnelle.

Des réunions subséquentes se sont tenues avec le GICAM pour réajuster les modalités de renforcement du cadre de partenariat, lever les difficultés observées dans l'applicabilité des

engagements financiers dudit partenariat, et finaliser l'enquête relative aux besoins de formation des entreprises. Le GICAM soutient la volonté d'ouverture du Projet à de nouveaux partenaires, ainsi que celle de travailler avec les PME en mettant l'accent à leur légitimité et leur réelle implication dans les dynamiques.

Dans la poursuite de la sensibilisation entamée, des conférences ont été organisées avec près de 200 entreprises pour le développement de l'intérêt à l'égard des CFPS et des outils de gestion des compétences. C'est un répertoire dynamique, à compléter avec les entreprises des autres faïtières ECAM, MECAM et SYNDUSTRICAM, et les réseaux consulaires (Chambre de commerce) afin de toucher le plus possible d'entreprises.

En outre, des rencontres de capitalisation ont eu lieu sur les partenariats établis avec des centres de formation existants et des entreprises qui ont permis de valider la pertinence de la démarche et de l'offre de formation. Au final 7 centres sont intéressés par le partenariat, et l'accent semble devoir être mis sur les formations courtes intra et interentreprises.

Des échanges ont lieu avec d'autres centres pour mettre en œuvre les formations de la phase 0 avec les responsables du Collège de la Salle dans l'optique d'apprécier le plateau technique de cet établissement, notamment pour les formations en soudure et en électricité. Deux autres structures pédagogiques (COMETAL Welding School et la Fondation SafeWay Right Way) ont été visitées et des négociations sont en cours pour les formations en conducteurs d'engins spéciaux et de transport de marchandises respectivement

L'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), à travers l'expertise du Pôle d'Appui à la Professionnalisation de l'Enseignement Supérieur en Afrique Centrale (PAPEASAC), a également apporté une assistance technique au MINEFOP. Six (06) premiers modules de formation continue ont été élaborés, ainsi que leur schéma de commercialisation et l'utilisation du fonds d'amorçage prévu au PTAB 2017. Les centres de formation pratiquant les métiers des CFPS et les entreprises mobilisées ont donné leur accord de principe pour un démarrage des formations en fin juillet 2017. L'urgence est désormais opérationnaliser les formations.

D'autres modules identifiés dans la poursuite du dialogue avec les entreprises viendront alimenter l'offre des CFPS. La première opportunité est celle des Brasseries du Cameroun qui ont référencé l'offre GICAM-CFPS dans un appel à propositions sur la formation « habilitation électrique » de 120 de ses salariés. D'autres ont manifesté leur intérêt sur des modules existants. C'est le cas d'Alucam, les Entreprises de la filière bois, Chococam, ASAC Association des assureurs du Cameroun.

Un Atelier sur le partenariat avec les entreprises et leurs organisations a été organisé en novembre 2017, en associant la dynamique des CFM. Au sorti de celui-ci, un répertoire de 100 formateurs potentiels dans trois secteurs a également été élaboré.

Des référentiels pour la formation continue ont été finalisés. Les formateurs potentiels en Agro-industrie, Transport/Logistique et Maintenance industrielle ont été identifiés et segmentés. La liste des métiers, actualisée en lien avec les entreprises, a été définie et validée.

Afin de donner un signal fort sur l'opérationnalisation de ces formations sous forme de stages d'accueil, il est attendu du Maître d'ouvrages dans les meilleurs délais i) la production

d'une Note technique sur le lancement des six modules décrivant la stratégie de commercialisation, les coûts, le portage, la nécessité ou pas d'avoir recours à la subvention, les acteurs impliqués et les responsabilités ; ii) l'élaboration d'un catalogue des formations à faire valider par le GICAM ; iii) la finalisation des supports pédagogiques, et iv) l'élaboration d'une grille de tarifications distinctes entre PME et Grandes entreprises pour les formations. La Note technique devra également décrire les modalités de mise en œuvre et le budget dont la mobilisation des fonds devra se faire dans une optique commerciale alignée sur les coûts formation qui seront ensuite proposés par les CFPS, avec une stratégie d'attractivité et de sensibilisation vis-à-vis des PME et petites entreprises.

III-3-2-4-2 -2 Appui au pilotage et au suivi du projet

Pour le pilotage du Programme, un manuel de procédures a été élaboré et réceptionné.

L'Institut FORHOM/JMN assurant l'assistance à Maîtrise d'Ouvrage dans ce projet a accompagné l'USCP dans tous les travaux menés avec le GICAM au cours de la période sous revue. Son premier rapport d'activités a été élaboré et validé.

Dans le cadre de l'appui technique à l'élaboration des référentiels de formation, les six modules de formation continue ont été transformés en référentiels avec l'appui des 4 experts sectoriels.

Sur le plan du pilotage, du suivi et de la coordination du projet, les 4^{ème} et 5^{ème} sessions du Comités de Pilotage se sont tenues, des missions sur le terrain ont été conduites et/ou accompagnées.

Cependant, on a constaté une très faible consommation du PTAB 2017. La nécessité de programmer budgétairement les composantes 0 et 1 jusqu'à la fin du projet afin de distinguer le solde disponible pour la composante 2 a été convenue par le Maitre d'ouvrages et l'AFD au cours de la mission de supervision. Cela permettra de faire les choix nécessaires sur les constructions et les équipements en évitant la situation actuelle sur le projet CFM. L'intégration d'une ligne de communication nécessaire pour faire connaître l'offre de formation CFPS a également été décidée.

Dans le même souci que sur le projet CFM, une rationalisation des modes de concertation et de validation sur les livrables, articulée autour de l'USCP et de la mobilisation d'un pool d'expertise du MINEFOP a été recommandée afin d'accélérer le rythme du projet.

La question du statut juridique et de l'élaboration paritaire du statut de GIP reste à clarifier. Le travail de rédaction y relatif devra être mutualisé pour les deux projets CFM et CFPS.

III-3-2-4-2 -3 Appui à la mise en place des CFPS

Au cours de la période sous revue, les procédures pour le lancement des dossiers d'appel d'offres concernant la construction des infrastructures des CFPS de Douala et d'Edéa se sont poursuivies. Le projet d'exécution du Cabinet EGIS pour la réalisation des études préalables à la mise en place des CFPS a été signé. Une réunion d'échanges Maitrise d'Ouvrage, USCP, EGIS Cameroun a eu lieu pour examiner le rapport de mission d'expertise et l'esquisse architecturale. La mobilisation de quatre Assistants Techniques Court-Terme a permis de valider les métiers prioritaires des CFPS. Ces informations sont contenues dans les livrables des experts.

Dans le cadre du suivi de l'étude d'impact environnemental et social, un point d'attention majeur sera la recherche d'une solution modérée tel que préconisé par les autorités camerounaises du litige relatif à l'occupation du site affecté au projet par des individus à qui des titres fonciers ont été délivrés après la préemption effective de l'Etat.

Par ailleurs, le Chargé du Partenariat et des Relations Publiques (CPRP) recruté au sein de l'USCP a effectué des prospections dans les entreprises (TPE, PME.I, TGE.I) du Littoral, du Centre et du Grand-Ouest (Nord-Ouest et Ouest) exerçant dans les secteurs de l'agro-industrie (cosmétique, agroalimentaire à l'instar de NESTLE, BIOPHARMA...); de la maintenance industrielle (équipementiers, constructeurs et réparateurs des engins comme COMETAL, BOSCH, IPLANS ...), et du transport logistique (entreprises portuaires comme NG4 HOLDING TRANSIMEX, PERENCO...). Par la suite, un répertoire d'entreprises cartographié selon les secteurs et les types de collaboration a été mis en place. Des pistes de partenariat sont également ouvertes avec les entreprises institutionnelles exerçant dans les secteurs similaires que le MINEFOP et le MINPMEESA C2D (BMNE, APME...). Cinq projets de convention et une offre partenariale ont déjà été élaborés.

Sur le plan financier, le taux de consommation du projet s'élève à 5 %.

III-3-2-6 Programme d'Appui aux Petites et Moyennes Entreprises Agricoles et Agroalimentaires (PMEAA)

L'année 2017 a été une année de croisière pour ce programme dont les réalisations sont devenues palpables sur le terrain. Elle a été marquée par i) la sélection et la formation des animateurs des Cadres de Concertation des Bassins (CdCB), ii) l'accréditation des facilitateurs de l'accès au financement des PME/OP par les EMF, iii) l'accréditation des SAE, iv) la remise des chèques services aux PME/OP et v) l'organisation et la tenue d'une session extraordinaire du Comité de Gestion du Dispositif de Chèque service sur les demandes d'achats des EMF et de deux sessions du COPIL.

Au 31 décembre 2017, l'état de mise en œuvre de ce programme du C2D de 2^{ème} génération connaît une évolution globalement satisfaisante suite à l'opérationnalisation progressive de ses outils et se présente comme suit.

Composante 1. Service d'Information Technico-économiques (SITE) et animation des bassins

L'objectif de cette composante est la production des données technico-économiques et l'animation des bassins de production concernés par le programme. Au cours de l'année 2017 les activités réalisées se résument ci après :

Dans le cadre du développement de la task forces des Cadres de Concertation des Bassins (CdCB) plus de 200 acteurs privés (PMEAA/OP, EMF, SAE, Projets et Programmes impliqués) et institutionnels ont été identifiés, mobilisés et sensibilisés.

S'agissant de la cartographie des acteurs, un répertoire numérique de 167 PME/OP (119 dans le bassin du Centre, 24 à l'Ouest et 14 au Nord-Ouest), 39 SAE formés, 15 EMF partenaires du PMEAA, 41 Cadres Communaux de Développement et autres acteurs pertinents a été élaboré.

Pour la sélection et la formation des acteurs des CdCB, 30 animateurs dont 18 dans le bassin de centre et 12 dans le bassin de l'Ouest, Nord-Ouest ont été sélectionnés et formés.

Concernant l'appui à l'élaboration d'un plan d'action pour les CdCB des 3 bassins, un plan d'action du CdCB de chaque bassin a été élaboré et 12 idées de projets collaboratifs, dont 05 dans le bassin du centre, 04 à l'ouest et 03 au Nord-Ouest, ont été identifiées.

Pour ce qui est de l'organisation des rencontres et évènement thématiques, 02 assemblées de CdCB regroupant tous les acteurs (PMEA/OP, EMF, SAE, Equipementiers, Administration) et 15 sessions thématiques (PMEA, EMF, SAE, CCD) à raison de 05 par Bassin au profit des acteurs du CdCB ont été tenues. Au cours de ces assises, les outils de politiques publiques (CGA, facilitation, agrément, accréditation et animations) ont été vulgarisés auprès des acteurs cibles du PMEAA ;

En ce qui concerne l'élaboration des contenus de la revue documentaire, l'opérateur a effectué une revue documentaire portant sur 10 chaînes de valeur : maïs, ananas ; poisson, banane plantain, riz, palmier à huile, cacao, café, manioc, fruits et légumes frais et séchés et les rapports finaux sont disponibles.

S'agissant du développement du site internet, 50 Fiches techniques sur 25 produits dérivés du manioc, du cacao, du café, du porc et de la volaille sont en cours d'élaboration, une note opérationnelle sur le développement et la diffusion des contenus ainsi que les TdR du site web ont reçu l'ANO de l'AFD pour la mise en œuvre in extenso et le système de messagerie WEB to SMS est opérationnel pour la communication des informations aux acteurs est disponible.

Composante 2.Appui aux établissements de micro finance - EMF

Cette composante vise le renforcement des capacités des EMF afin de pouvoir mieux connaître la PMEa et de l'accompagner dans son développement à travers le financement de ses activités. A ce jour, les principales activités se résument ainsi qu'il suit

Les Directeurs Généraux des EMF partenaire ont été sensibilisés sur les produits financiers, le CASEMF, la RSE, les formations et Chèques service. Dans le même ordre d'idées, les EMF ont été mobilisés et l'état de besoins de formation des 12 EMF ainsi que les modalités d'acceptation à l'activité de facilitation recensés.

Dans le cadre de l'identification et la collecte des données des PMEa, 23 PMEa ont été identifiées dans le bassin du Centre et ses données collectées.

S'agissant de la promotion du CASEMF auprès des EMF actifs et viables dans les trois bassins, 07 EMF du réseau CamCCUL ont adhéré à la plateforme CIP-FIBANE-CASEMF.

En ce qui concerne l'appui au développement de la médiation PMEa-EMF, 04 facilitateurs qui effectuent les prestations de facilitation d'accès des PMEa aux financements ont été recrutés ;

L'étude de marchés de produits financiers et animation des CdCB menée a permis le développement d'au moins 03 produits innovants et adaptés au PMEa/OP par les EMF.

Concernant le renforcement des capacités des EMF partenaires, 40 agents de crédit des EMF ont été formés sur les itinéraires techniques et les processus d'activité des PMEa/OP

Enfin, s'agissant de l'appui à la réalisation des formations/accompagnement des EMF partenaires, 15 EMF partenaires du programme ont été sélectionnés.

Composante 3. Renforcement des prestataires des SAE et développement des Services non financiers adaptés aux PMEAA et aux OP

Le renforcement des dispositifs de Service d'Appui aux Entreprises (SAE) et l'implémentation du mécanisme de « chèque service » devant faciliter l'accès des PME/OP/EMF services non financiers est le but de cette composante.

Les activités réalisées au cours de l'année 2017 sont la sensibilisation des SAE/PME/OP et la validation du schéma conceptuel et du manuel de procédures du mécanisme du dispositif du Chèque Service. Ainsi, l'état des besoins des PME/OP dans la perspective de l'élaboration du programme du renforcement des capacités des SAE à offrir les services adaptés a été réalisé. 40 SAE ont été formés sur les 105 présélectionnés dans les modules de diagnostic, métier de conseil au PME/OP, et montage du business plan.

Un testage de mécanisme chèque service a été réalisé à travers la collaboration avec le Projet KAIZEN, qui a fait bénéficier à sept (07) PME/OP du Produit 5S, dont cinq (05) dans le Bassin de l'Ouest et deux (02) dans le bassin du Centre.

S'agissant de la gestion du dispositif de chèque service, le comité mis en place à cet effet a tenu deux sessions qui ont abouti à la remise de 161 chèques service à 77 PME/OP bénéficiaires. Les chèques services ont été remis aux bénéficiaires lors d'une cérémonie officielle et les SAE, par la même occasion, ont reçu leurs accréditation/certification ce qui leur a permis de commencer leurs prestations auprès des PME/OP.

Dans le cadre du renforcement des capacités des SAE/OP à offrir des services adaptés aux PME/OP, 63 bénéficiaires sur un total de 77 PME/OP ont signé les contrats de diagnostics express avec les SAE :

En ce qui concerne le paiement des prestations du chèque service, suite à la convention de subvention signée avec la BCPME, 03 comptes ont été ouverts dans ladite banque et approvisionnés à hauteur de 50 millions.

Composante 4. Appui à la Maîtrise d'Ouvrage et à la Maîtrise d'œuvre du Programme

Les activités principales menées dans ce cadre ont été le suivi quotidien du programme et des travaux du groupe de travail chargé de conduire des réflexions sur le transfert du programme PMEAA à l'Agence de Promotion des PME dans le cadre du 3ème volet du C2D PMEAA. Sur ce dernier point, un document final du Projet a été produit et validé par le MINPMEESA en décembre 2017.

La cellule a également accompagné le Directeur Afrique de l'AFD à la visite des projets financés dans le cadre du Projet 5S Kaizen. La deuxième session du COPIL s'est tenue en février 2017 et des orientations pour la mise en œuvre du programme ont été données.

Par ailleurs, le programme continue de développer des synergies avec les autres programmes du secteur rural notamment à travers les cadres de concertations des bassins de production.

Les capacités des responsables de la Cellule de Coordination ont été renforcées sur l'utilisation du logiciel TOM2PRO, à la conduite et la conclusion du pré-diagnostic et du diagnostic des PME/OP, au financement des chaînes de valeur agricoles et, à la maintenance

informatique, à l'éthique et la déontologie administrative et la rédaction administrative; à la mise en cohérence de pièces justificatives, à la gestion électronique des documents (GED, Onedrive); au dispositif d'arrêté de comptes; à la gestion axée sur les résultats (GAR) et au Suivi-évaluation des projets.

La CCP a procédé à la validation des rapports de l'Assistance Technique Internationale et validation des 1ers Rapports des Opérateurs Composantes 1 (Planet Integrated Consultant) et 3 (AGRO-PME).

Enfin, le processus de l'audit du Programme a été lancé.

Le programme a tenu deux sessions du COPIL dont celle de décembre 2017 a permis la validation du PTAB 2018.

ANNEXES

MATRICES D’ACTIONS DES PROGRAMMES C2D

MATRICE DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU C2D AU 31 DECEMBRE 2017
SECTEUR DES INFRASTRUCTURES

Annexe 1: Matrice de suivi des travaux de construction du deuxième pont sur le Wouri

Conventions : CCM 11 99 01 U/CCM 11 99 02 V du 13 juillet 2011

Montant de financement C2D : 21 646 581 000 FCFA

Objectif global du projet : renforcer le rôle moteur économique national et sous régional de la ville de Douala et lui assurer une croissance urbaine équilibrée et durable

Partie de l'ouvrage	Consistance des travaux (travaux attendu pour tout le projet)	Avancement des travaux obtenu au terme du 31 décembre 2017	Etat des Avancement des travaux	Avancement global des travaux	Avancement financier	Observations
Fondation	• 52 pieux en rivière Ø2500mm • 30 pieux sur berge Ø1500mm	• 52 pieux en rivière Ø2500mm • 30 pieux sur berge Ø1500mm	100%	96%	82,4%	Le pont a été partiellement mis en service en octobre 2017. La fin des travaux des voies d'accès est prévue en octobre 2018
Elévations du viaduc	• 07 chevêtres sur pile • 02 chevêtres sur culée	• 07 chevêtres sur pile • 02 chevêtre sur culée	100% 100%			
Travaux du tablier du viaduc	• 756ml de viaduc routier • 746ml de viaduc ferroviaire	• 716,3ml de viaduc routier • 748 ml de viaduc ferroviaire	100% 100%			
Travaux des voies d'accès	• 1500m d'accès côté Déïdo • 600m d'accès côté Bonabéri	• 1110 m d'accès côté Déïdo • 570 m d'accès côté Bonabéri	74% 95%			

Annexe 2: Matrice de suivi des travaux d'aménagement des drains dans la ville de Douala

Conventions : CCM 12 75 01 N du 01Août 2012

Montant de financement C2D : 11 807 226 000 FCFA

Objectif global du projet : assainir les eaux pluviales dans la ville de Douala sans provoquer d'inondations lors d'une crue engendrée par une pluie décennale

Poste des travaux	Avancement des travaux du poste au 31 décembre 2017	Avancement global de chaque lot au 31 décembre	Observation
Lot 1			
Installations, projet d'exécution et repli du chantier	95%	25,79%	Certaines clauses du marché de l'entreprise ne respectent pas la réglementation en vigueur des marchés des travaux
MBOPPI	00%		
NGOUA	21,27%		
NEW BELL NORD	4,16%		
LECLERC	0,10%		
Lot 2			
Installations, projet d'exécution et repli du chantier	5,91%	31,09%	Certaines clauses du marché de l'entreprise ne respectent pas la réglementation en vigueur des marchés des travaux
TONGO'A BASSA	13,36%		
MBANYA	3,03%		
KONDI	2,42%		
BONASSAMA	4,17%		
BONNES COURSES	2,20%		

Annexe 3: Matrice de suivi de la mise en œuvre des activités du C2D-Urbain Capitales Régionales

Convention : CCM 12 74 01 M du 24Novembre 2014

Montant de financement C2D : 39 357 420 000 FCFA

Objectif global du programme : Améliorer les conditions de vie des habitants des Communautés de Bertoua, Bafoussam et Garoua et contribuer au développement économique de ces trois villes

Volets	Activités à exécuter	Résultats attendus au 31/12/2017	Résultat Obtenus au 31/12/2017	Observations
Composante I: Programme d'Investissement Prioritaire				
Infrastructures de voiries	Les études et les travaux d'aménagement de 73 km de voirie revêtue, de 23 km d'éclairage et de 7,95 km de voie en espace vert dans les villes Bafoussam, Bertoua et Garoua	- Production des Avants projets Sommaires (APS) des études réalisées par les Maîtrises d'œuvre pour les trois villes du programme -Production des Avants projets Détaillés (APD) des études réalisées par les Maîtrises d'œuvre pour les trois villes du programme - Validation des rapports des Etudes d'Impact Environnemental et Social (EIES) pour les villes de Garoua et Bafoussam - Production des Documents de Consultation des entreprises (DCE) des études réalisées par les Maîtrises d'œuvre pour les trois villes du programme - Acquisition de l'engin de curage pour la CU de Garoua	Réalisation de toutes les études de faisabilité pour les aménagements des voiries de Bafoussam, Bertoua et Garoua. Acquisition de l'engin de curage pour la CU de Garoua	Un linéaire de 57,25 km de voiries urbaines à aménager et 97 dalots à construire dans les trois villes bénéficiaires. L'avis de Pré qualification a été lancé le 27 décembre 2017 en vue d'une procédure de gré à gré de passation de marchés autorisée par le MINMAP.
Equipements marchands	Les études et les travaux d'aménagement de 206563 m ² d'espaces publics en équipements marchands (marchés, gares routières, abattoirs...) dans les villes Bafoussam, Bertoua et Garoua	- Production des Avants projets Sommaires (APS) des études réalisées par les Maîtrises d'œuvre pour les trois villes du programme -Production des Avants projets Détaillés (APD) des études réalisées par les Maîtrises d'œuvre pour les trois villes - Validation des rapports des Etudes d'Impact Environnemental et Social (EIES) pour les villes de Garoua et Bafoussam	Réalisation des études de faisabilité y afférentes dans la ville de Garoua. Les études de faisabilité des équipements marchands des villes de Bertoua et Bafoussam seront relancées en gré à gré suite à la défaillance des premiers BET	Etudes de faisabilité pour l'aménagement des villes de Bertoua et Bafoussam en équipements marchands seront relancées de procédure de gré à gré 29 a.

Volets	Activités à exécuter	Résultats attendus au 31/12/2017	Résultat Obtenus au 31/12/2017	Observations
Services urbains	les études et les travaux de construction de 106 points d'eau potable, de 44 latrines publiques et 240 points d'éclairage public dans les villes de Bafoussam, Bertoua et Garoua	-Réception provisoire des travaux de construction des latrines, toilettes publiques et kiosques à eau -Démarrage des travaux de pose des candélabres solaires dans les trois villes du programme	- Travaux de construction des latrines, toilettes publiques et kiosques à eau quasi-achevés. - Démarrage des travaux de pose des candélabres au mois de décembre 2017.	Globalement les travaux des latrines, toilettes publiques et kiosques sont exécutés à 90%.
Espaces publics	Les études et les travaux d'aménagement de 259 188 m² d'espaces publics en espaces verts dans les villes de Bafoussam, Bertoua et Garoua	-Production des Avants projets Détaillés (APD) des études réalisées par les Maîtrises d'œuvre pour les trois villes - Production des Dossiers de Consultation des Entreprises (DCE) des études réalisées par les Maîtrises d'œuvre pour les trois villes - Elaboration des projets de DAO et transmission au MINMAP	- -Production et validation des Avants projets Détaillés (APD) des études réalisées par les Maîtrises d'œuvre pour les trois villes - Production et validation des Dossiers de Consultation des Entreprises (DCE) des études réalisées par les Maîtrises d'œuvre pour les trois villes - Elaboration des projets de DAO et transmission au MINMAP	Recrutement des entreprises en cours.
Composante II: Appui institutionnel et renforcement des capacités				
Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage en phase d'exécution	Mission d'assistance aux Maitrises d'Ouvrage en phase d'étude et des travaux	- Lancement du programme de renforcement des capacités des trois Communautés Urbaines et des Communes d'Arrondissement ainsi des Cellules Locales de Suivi (CLS) - Appui aux CLS en secrétariat technique pour la tenue des comités locaux - Démarrage des études locales dans les nouvelles villes du programme capitales Régionale	-L'Assistance au MINH DU et au CU dans la maitrise d'ouvrage et les relations avec les bailleurs de fonds. L'Appui aux cellules du Programme dans le suivi des Contrat des MOE ; -le renforcement des capacités : (i) poursuite de l'audit de CU et CLS : rencontre avec les DAAF puis	RAS

Volets	Activités à exécuter	Résultats attendus au 31/12/2017	Résultat Obtenus au 31/12/2017	Observations
			Entretien individuel avec le personnel des CU et des CLS sur leur fonctionnement, les satisfactions et les difficultés rencontrées, (ii) planification du renforcement des services techniques des CTD par le recrutement de cadres et une meilleure gestion financière ; -La préparation de l'assistance à l'amélioration de la gestion et des recettes des CU ; • L'appui à la Préparation du 3e C2D.	
Audit Suivi/Evaluation	Prestations d'Audit Suivi/Evaluation	• Démarrage des prestations en début du semestre • Elaboration du premier Audit	Prestations d'audit démarré en mai 2017 et un premier rapport produit en décembre 2017	Les réactions du Maître d'Ouvrage sont attendues par rapport aux constats relevés par l'auditeur
Renforcement des capacités des Maîtrises d'Ouvrage locales	Renforcer les capacités de Maîtrises d'Ouvrage délégué, les agents des communes d'arrondissement concernées et des cellules locales de suivi	Poursuite des formations	• Tenue des cycles théoriques des modules de formation en (i) procédures environnementales et sociales, (ii) en passation et suivi des marchés d'études et de travaux • Tenue des cycles pratiques du module procédures environnementales et sociales	Les rapports du PNFMV sont attendus pour les premières vagues de formation

Volets	Activités à exécuter	Résultats attendus au 31/12/2017	Résultat Obtenus au 31/12/2017	Observations
Contrat de ville	Promouvoir un développement harmonieux et concerté des Collectivités Territoriales Décentralisées camerounaises à travers l'exécution des programmes élaborés de manière concertée.	- Suivi de l'exécution des contrats de ville - Accompagnement de l'AMO dans la mise en œuvre des contrats de villes	Suivi de la mise en œuvre des contrats de villes par la Direction des contrats de villes du MINH DU (des descentes ont été effectuées au cours du semestre)	RAS

MATRICE DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU C2D AU 31 DECEMBRE 2017

SECTEURS SOCIAUX

Annexe 4: matrice d'actions programme C2D-Santé 1

Conventions : CCM 1158 01 N du 11 Juin 2007

Montants de financement C2D : 36 077 635 000 FCFA

Objectif global du programme : Contribuer à l'amélioration de l'état de santé des populations

Composantes	Activités/Actions	Calendrier initial	Principales réalisations	Observations
<u>Composante 1 :</u> Appui aux axes organisationnels et gestionnaire (AOG) de la mise en œuvre de la Stratégie Sectorielle Santé (SSS).	Renforcer la mise en œuvre et le suivi de la stratégie sectorielle santé (SSS).	Horizon 2011	Renforcement des capacités des acteurs du C2D-santé (Cellule C2D-Santé, DCOOP, DAJC, IG, SG, DRH) effectué.	Programme clôturé après 10 ans de mise en œuvre
	Appui à l'action des inspections générales.	Horizon 2011	Des missions d'inspection régulièrement effectuées auprès du privé, des laboratoires d'analyse et des fabricants des médicaments.	
	Appui au fonctionnement du secrétariat général.	Horizon 2011	Véhicules mis à la disposition du secrétariat Général, des Inspections Générales et des Directions du MINSANTE.	
	Renforcer le processus de viabilisation des districts sanitaires.	Horizon 2011	Activités de renforcement du processus de viabilisation des districts de santé effectuées.	
	Optimiser la gestion des ressources humaines et adapter les programmes de formation aux besoins essentiels du secteur.	Annuel	Recrutement de 150 personnels intégrés à la fonction publique	
	Mettre en place un système national de gestion du patrimoine, des équipements et de leur maintenance.	Annuel	Programme de formation des Sages-femmes ainsi que celui de la formation à large échelle des personnels en Soins Obstétricaux et Néonataux Essentiels d'Urgence (SONEU) mis en œuvre.	
	Améliorer la gestion des ressources financières du programme sectoriel (politique d'allocation budgétaire) et favoriser l'accessibilité de tous les ménages à des services essentiels de	Horizon 2011	Recensement du personnel de la santé effectué. Plan National de Développement des Ressources Humaines (PNDRH) élaboré avec la collaboration de l'OMS et mis en exécution.	
		Horizon 2011	Concertations permanentes avec les fabricants des	

Composantes	Activités/Actions	Calendrier initial	Principales réalisations	Observations
	qualité. Améliorer l'accès aux médicaments essentiels et réguler le secteur pharmaceutique.		médicaments et des pharmaciens. Acquisition des médicaments essentiels au niveau des CAPR réalisée	
Composante 2 : Contractualisation du secteur privé non lucratif.	Mettre en place une politique partenariale et un cadre contractuel avec le secteur privé confessionnel non lucratif. Appuyer la remise à niveau et la restructuration des formations sanitaires privées confessionnelles.	Horizon 2011 Horizon 2011	Développement du partenariat avec le secteur confessionnel privé renforcé. Elaboration et diffusion de la stratégie partenariale et la formation des acteurs. Recensement des PTF en santé et tenue d'un forum sous régional sur le Partenariat Public Privé (PPP). Appui à 14 hôpitaux privés à but non lucratif en termes de réhabilitation et d'équipement ; Appui important aux quatre principaux réseaux confessionnels (OSCAC, FALC, CEPKA et RESAFNOM).	Programme clôturé en 2016
Composante 3 : Lutte contre les maladies Composante 3.1 : Programme élargi de vaccination Composante 3.2 : Appui au programme SIDA	Rendre les équipements de la chaîne de froid et de la sécurisation des injections opérationnels dans les 10 DPSP à au moins 80 %. Rendre les équipements de la chaîne de froid et de la sécurisation des injections fonctionnels. Mettre en place un mécanisme fonctionnel décentralisé de coordination des appuis et de suivi des activités. Appui à la création à la Faculté de Médecine et de Science Biomédicales de l'Université de Yaoundé (FMSB) d'un diplôme interuniversitaire (DIV) médical de formation à la prise en charge des malades VIH/SIDA.	Horizon 2011 Horizon 2010	Equiper de la chaîne de froid effectué (1403 réfrigérateurs ordinaires, 08 groupes électrogènes, 198 réfrigérateurs horizontaux). Livraison de 1 204 bonbonnes de gaz effectué. 36 incinérateurs installés sur site mais non opérationnels. Formation pour le Diplôme Interuniversitaire par la Faculté de Médecine et Sciences Biomédicales (FMSB)	Programme clôturé en 2016 Volet ayant connu d'importantes difficultés dans l'exécution des activités commises.

Composantes	Activités/Actions	Calendrier initial	Principales réalisations	Observations
	Renforcement de la Direction de la lutte contre la Maladie (DLM) et Extension du dispositif de formation continue mis en œuvre par le GIP ESTHER par : - Le renforcement des capacités des CTA soutenus par ESTHER ; - La décentralisation ; - Le recueil et le suivi des données patients par le logiciel ESOPE ; - Le renforcement de la coordination pays; - la supervision et le suivi des activités.	Horizon 2010	bouclée. Travaux de tutorat du GIP ESTHER/EXPERTISE France réalisés. Logiciel de suivi ESOPE opérationnel dans les différents CTA. Appui spécial de FCFA 1,3 Mds apporté pour l'achat des ARV.	Programme clôturé en 2016.
Composante 4 : Plan d'urgence dans les quatre régions du septentrion et du Sud.	Recrutement de 150 personnels de santé. Achat des médicaments essentiels et des équipements médicaux de base. Renforcement des services d'urgence des 5 hôpitaux provinciaux et du Centre pasteur de Garoua.	2006-2008	Recrutement de 150 personnels de santé effectué. Médicaments payés et mis à la disposition de 9 Districts de Santé bénéficiaires. Travaux d'aménagement des services des urgences des hôpitaux régionaux du septentrion effectués et équipement du Centre Pasteur de Garoua acquis de même qu'un système informatique de laboratoire. L'exécution des projets innovants est effective avec la mise en œuvre du projet de distribution des kits obstétricaux dans le septentrion et dans le Sud et le projet de fidélisation du personnel enclenché dans les zones d'accès difficile	Programme clôturé en 2016.

Annexe 5: Matrice de suivi du Programme Conjoint C2D/KFW

Conventions : CCM 6016 01 L du 21 mai 2009

Montants de financement C2D : 22 958 495 000 FCFA

Objectif global du programme : Contribuer à l'amélioration de l'état de santé des populations

Composantes	Activités/Actions	Etat d'Avancement	Observations
Améliorer la gouvernance du système santé	-Renforcement des capacités des Fonds Régionaux de Promotion de la Santé (FRPS) existants -Création des FRPS dans les 10 régions	-Capacités des FRPS du Sud-ouest, du Nord-ouest et du Littoral renforcées 10 FRPS mis en place dans toutes les 10 régions.	
Améliorer l'accessibilité et la qualité des services de santé	-Mise en place du projet chèque santé -Construction/réhabilitation et équipement des Formations Sanitaires (FOSA)	-Projet chèque santé mis en place dans les trois régions du septentrion (64 Formations Sanitaires couvertes dans 11 Districts de Santé et un peu plus de 71 000 chèques vendus pour 47 380 accouchements). Travaux de construction/réhabilitation de 75 FOSA en cours dans les régions du Nord, de l'Extrême-Nord, de l'Adamaoua et du Sud. quelques chantiers réceptionnés dans la région du NORD	Important engouement des bénéficiaires pour ce projet dans les zones couvertes Importants retards connus dans la phase de passation des marchés
Renforcer les capacités des coordinations et de gestion du MINSANTE	Assurer le suivi de la stratégie sectoriel ainsi que celui de l'exécution du Programme Conjoint (PC)	-Harmonisation du budget du Programme Conjoint (PC) effectué -Validation du manuel de procédures en cours -Réception définitive de des rapports d'audits 2013-2014 du PC et marché de l'audit 2015-2017 en cours de signature.	

Annexe 6: matrice de suivi du programme C2D EDUCATION

Conventions : CCM 1159 01 P du 26 Juin 2007 et CCM 30 17 01J du 10 février 2009

Montants de financement C2D : 26 238 280 000 FCFA et 32 797 850 000 FCFA

Objectif global du programme : Améliorer la qualité de l'offre d'éducation, de la gestion et de la gouvernance du système éducatif

Composantes	Activités/Actions	Indicateurs de suivi		Calendrier	Etat d'Avancement	Observations
		Effectifs, activités et financements prévus	Effectif réel, financements débloqués et décaissés			
1^{ère} Tranche C2D Education Composante 1 : Contractualisation des Instituteurs Soutien à la politique de contractualisation des instituteurs vacataires et des maîtres des parents.	- contractualisation des instituteurs vacataires et les maîtres des parents ; - recrutement de jeunes diplômés des écoles normales d'instituteurs de l'enseignement général (ENIEG).	37 000 13 300 en 2007 5 500 en 2008 5 500 en 2009 5 800 en 2010 7 100 en 2011	37 200 12 742 en 2007 5 390 en 2008 5 332 en 2009 6 275 en 2010 7 461 en 2011 Ressources C2D entièrement consommées : fcfa 24,6 Mds	2007 - 2011 Sept 2006 jan 2007 Sept 2007 Sept 2008 Sept 2009 Sept 2010 De 2007 à déc 2011	100% d'exécution physico-financière, soit : - 37 200 enseignants contractualisés sur l'ensemble du programme en 5 ans, dont 37 172 pris en charge ; - et fcfa 24,6 Mds débloqués au profit du Trésor Public ; - Audit des années 2007 et 2008 (Cabinet CAEAC) effectué, rapport disponible ; - Audit des années 2009 à 2011 terminé (rapport définitif transmis au MINEDUB par le Cabinet Deloitte) ; - Logiciel de gestion et de suivi des IC, et un guide d'informations des IC sont disponibles et opérationnels.	Programme achevé, cependant le besoin en enseignants reste important.
Composante 2 AOG1^{ère} phase: Renforcement des capacités de pilotage et de gestion du secteur de l'éducation de base afin d'améliorer la qualité des enseignements et la gestion du système éducatif.	- appui à la définition des orientations et du plan de mise en œuvre d'une révision des programmes du primaire et de l'enseignement matériel, - études diverses sur les différentes réformes à entreprendre ; - perfectionnement des cadres des services centraux et déconcentrés du Ministère dans les différents domaines de gestion ; - mise au point d'un manuel de procédures ; - relance de la collecte	fcfa 10 Mds initialement prévus dans le programme Voyages d'Etudes et formations Elaboration d'un Manuel de Procédures	Fcfa 1,6 Md accordé dans la Convention n° CCM 1159 01P entièrement consommé	2007 – 2011 Phase préparatoire en 2007 – 2008 Mise en œuvre dès 2009-2011	100% d'exécution physico-financière: - Texte créant la Cellule C2D signé en sept 2007 ; - Personnels de la Cellule entièrement mis à disposition, y compris Assistance technique court terme, Consultant résident de la Cellule et Assistant Comptable; - 06 études réalisées et techniquement validées. Rapports disponibles et exploités dans le cadre de la rédaction de la nouvelle SSE en cours d'élaboration; - 165 cadres formés ; - Voyages d'études dans 6 pays africains pour 35 cadres du MINEDUB, rapports y afférents disponibles; - Contrats d'objectif entre la Cellule et les Maîtres d'œuvre signés ;	Programme achevé avec Dérogation, à titre exceptionnel, de la date limite d'utilisation des fonds (DLUF), à fin mars 2014, accordée au Maître d'ouvrages pour lui permettre de clôturer de manière satisfaisante la convention CCM 1159 01 P, sans nécessité d'avenant. Les résultats des études ont contribué à l'élaboration de la nouvelle stratégie sectorielle de l'éducation

Composantes	Activités/Actions	Indicateurs de suivi		Calendrier	Etat d'Avancement	Observations
	nationale des statistiques scolaires.				-08séminaires organisés - 10 thèmes de formation assurés ; -Audit sur les 2 premières années 2007-2008 (Cabinet CAEAC) du programme de contractualisation des instituteurs réalisé, rapport validé et disponible ; -Paramétrage du logiciel de comptabilité achevé ; -Totalité des fonds transférés à la CAA ; -Forum du Livre tenu en décembre 2012 ;-	
2ème Tranche C2D Education (32,8 Mds)						
1) Composante AOG	Poursuite du programme AOG	Fcfa 8,4 Mds prévus dans la 2è Convention d'affectation	Fcfa 1,9 Md accordé dans la Convention n° CCM 3017 01 J Décaissements BEAC à hauteur de 100% soit fcfa1,9 Md Paielements d'environ fcfa 1,63 md, soit près de 8,5% de la dotation conventionnelle	2è Phase de 2009 à 2017	-Matrice de mise en œuvre des activités (PTAB pluriannuel) y relative a été élaborée et validée. - Activités indépendantes de la 1ère phase AOG achevées. - 32 marchés ont déjà été exécutés; -Cabinet CAEAC recruté en nov 2011 pour l'audit de AOG 1 & 2 (années 2010 à 2012) ; -Audits 2010 et 2012 achevés, rapports validés; - Les rapports provisoires des audits AOG 2013 à 2015 ont été transmis à la Cellule-Projet leur validation reste attendue Les audits de l'année 2016, et celui du reliquat des fonds destinés à la Contractualisation de l'Enseignement Privé restent à réaliser Les procédures de lancement sont en cours -deux projets de termes de référence sont en cours de finalisation pour transmission à l'AFD. Ils concernent respectivement les audits financiers des composantes AOG et Offre scolaire dans les ZEP d'une part, et l'audit technique de la composante ZEP d'autre part Contrats des équipements en matériels informatiques des DDEB entièrement exécutés; Marché relatif à l'acquisition des équipements pour la DPPC exécuté ; -Marché de fourniture et de distribution des kits scolaires exécuté; - Nouvelle programmation AOG2 2018 en cours de	Montant de fcfa 1,9 Md retenu par arbitrage par le Maître d'ouvrage, après prise en compte la composante « Contractualisation avec le secteur privé non lucratif », et les coûts du programme des constructions scolaires ; Exécution globale de la composante assez satisfaisante (85%) malgré quelques activités en retard

Composantes	Activités/Actions	Indicateurs de suivi		Calendrier	Etat d'Avancement	Observations
					finalisation intégrant les coûts de suivi du programme ZEP, et le fonctionnement de la Cellule qui compte deux nouveaux Ingénieurs de Génie Civil mis à disposition du C2D Education par le Ministère des Travaux Publics -Plan de communication disponible et en cours d'exécution : plaquette des réalisations du Programme C2D-Education réalisée, ainsi que des émissions Radio-Télévisées ; Le premier Comité de Pilotage (COFIL) de ce programme s'est tenu en fin mai 2017 L'exécution financière de la composante se situe à près de 88% du montant conventionnel.	
2) Contractualisation avec le secteur privé non lucratif	Traitement des arriérés de subventions des établissements privés confessionnels devant être apurés par le C2D-Education		Fcfa 1,9 Md accordé dans la Convention n° CCM 3017 01 J Décaissements de la totalité des fonds à partir du compte BEAC Apurement complet Fcfa 1,9 Md accordé dans la Convention n° CCM 1347 01 N C2D ABC	2009 à 2011	- Comité y relatif mis sur pied par Décision n°33/D/MINFI/SG/DGB/DPC du 30 mars 2009 par le Ministre des Finances, et travaux du Comité terminés ; -Ressources entièrement transférées (1,9 Md de fcfa) aux différents réseaux, et mis à disposition des différents Secrétaires Nationaux concernés (islamique, catholique, protestant) ; - Apurement complet, et reliquat d'environ fcfa 41 millions arrêté par le rapport d'audit; -Nouvel Appel d'Offres sur la base de termes de référence revus pour l'expérimentation de la phase pilote de la nouvelle contractualisation entre l'Etat et le Secteur Privé ; - Fonds reçus (FCFA 1,9 Md) dans le cadre de l'ABC 2014 des subventions aux réseaux de l'Enseignement Privé Confessionnel (Catholique, Protestant et Islamique). Les paiements, le suivi et contrôle des opérations sont achevés. Les rapports ont été déposés. L'exécution financière achevée de la composante se situe à 98,2% du montant conventionnel.	Programme achevé La phase pilote de la nouvelle contractualisation entre l'Etat et le Secteur Privé est en cours d'expérimentation, les rapports de la première évaluation des résultats y relatifs restent attendus Fonds additionnels reçus (FCFA 1,9 Md) dans le cadre de l'ABC 2014 des subventions aux réseaux de l'Enseignement Privé Confessionnel (Catholique, Protestant et Islamique).
3) Programme des constructions scolaires	Salles de classe à construire, à réhabiliter et à équiper, dans les provinces de l'Extrême – Nord, du Nord, de l'Adamaoua, de l'Est, du Centre et du Littoral	Fcfa 20 Mds prévus -Construction en deux phases de 1 591 salles de classe	Fcfa 28,8 Mds accordés dans la Convention n° CCM 3017 01 J Décaissements de fcfa 12,7 Mds	2009 à 2016	Recrutement Bureau d'Etudes Techniques (Louis Berger) pour Assistance à Maîtrise d'Ouvrages des constructions scolaires. Contrat prorogé de 10 mois sans incidence financière, à compter de la remobilisation de AMO (Fin Février 2015). Concertations en cours pour la suite de la	Lenteurs avérées dans le démarrage ; Prolongation de la date limite d'utilisation des fonds (DLUF) au 31 décembre 2018, Programme complexe (dimensionnement,

Composantes	Activités/Actions	Indicateurs de suivi		Calendrier	Etat d’Avancement	Observations	
		-Réhabilitation de 715 salles de classe	soit près de 44% de la dotation conventionnelle		prestation ; Mise en place d’un Comité ad-hoc pour la formulation des propositions en vue de l’achèvement rapide des constructions scolaires.	spécifications techniques, allotissements, plans types,...);	
		-Construction de 236 bureaux de direction		Paielements d’environ Fcfa 8,64 mds		Quelques réalisations des travaux programmées en 2 phases ;	Difficultés de réalisation de certaines entreprises, procédures de résiliation en cours pour d’autres;
		-Construction de 331 blocs de latrines à 6 cabines ;		soit près de de 30% de la dotation conventionnelle		Pour la phase (lancée en début février 2014) en cours d’exécution dans les Régions de l’Extrême-Nord, de l’Adamaoua, de l’Est, les villes de Yaoundé, de Douala et leurs environs:	Quelques réceptions des ouvrages dans la phase 2 en cours d’exécution
		-Réalisation de 115 points d’eau, dont 114 forages, 1 impluvium et 43 branchements au réseau CAMWATER dans les grandes villes;				• 15 lots de travaux attribués à 09 entreprises • Réhabilitations effectuées à près de 85%, • Exécution mitigée du volet Constructions.	Gestion préoccupante du marché de AMO/LB
		-Fabrication et fourniture de 54 845 tables bancs				• Réceptions provisoires de 498/ 522 salles de classe neuves, 239/301 salles de classe réhabilitées, 35/ 39 blocs de direction construits, et 100/110 blocs latrines construits. On compte également 82/114 forages attribués en 4 lots à deux (02) entreprises ;	La validation par l’AFD des conclusions des travaux du comité évolue progressivement
		-Fabrication et fourniture de 1 596 bureaux de maitres (tables et chaises)				• Plusieurs cas de défaillances dûment constatés ayant conduit à des procédures de résiliation et de clôture ; • procédure de gré à gré envisagée pour le recrutement d’entreprises devant finaliser les travaux des marchés non achevés	Malgré les réunions qui avaient permis la sensibilisation des acteurs lors du lancement de la 2ème phase, les retards accumulés sont confirmés par les rapports des missions de terrain effectués par les ingénieurs de l’équipe projet.
		-Equipement des bureaux Directeurs en : 236 bureaux directeurs			• S’agissant des marchés de fournitures et d’équipements scolaires, sur les 25 lots notifiés à neuf (09) entreprises dans les zones où les travaux sont achevés, plus de la moitié des prestations achevées avec de réceptions complètes, partielles ou provisoiresla plupart des prestations sont en attente de. Il s’agit de 7 530 /12 450 tables bancs, 213/363 chaises-maîtres, 213/363 tables-maîtres, 32/48 tables-secrétaires, 12/16 tables-réunions, 152/224 chaises, 31/53 tables-directeurs et 31/53 chaises-directeurs.	Des difficultés pour disposer des informations fiables et à jour sur les chantiers pour un suivi efficient sont notées	
		-Construction de clôture sur 10 sites.			• Le marquage du logo C2D sur les tables-bancs reste attendu.. • En ce qui concerne la maîtrise d’œuvre, les	En plus du constat des insuffisances criardes contenues dans les rapports des BET, les ingénieurs des différents marchés (MINTP) ne disposent pas toujours de la logistique nécessaire pour descendre régulièrement sur les chantiers, ni les services déconcentrés de la maitrise d’ouvrages.	

Composantes	Activités/Actions	Indicateurs de suivi		Calendrier	Etat d'Avancement	Observations
					contrats de l'AMO et des BET pour cette phase d'exécution sont arrivés à échéance, et les entreprises sont démobilisées ; • Le MINMAP a donné son autorisation pour la reconduction du Contrat de l'AMO en procédure de gré à gré ; • Quant aux BET, avenants de prolongations des délais signés pour les uns , et relai du contrôle des travaux est assuré par les services décentralisés du MINTP, du MINEE et du MINFOF (Ingénieurs de l'Etat pour les travaux respectivement de bâtiments, de forages et de fournitures de tables-bancs) pour les autres ; Pour la 2^{ème} phase d'exécution lancée : • 19/32 lots ont été attribués à 13 entreprises ; • des réunions de lancement ont été organisées dans les zones concernées (Extrême-Nord, Nord, Yaoundé, Douala et leurs environs). • les taux d'exécution et de consommation s'élèvent respectivement à environ 19% et 50% pour l'ensemble des lots globalement. • Les 13 autres lots infructueux seront relancés en mode et gestion décentralisés ; • Le guide de passation des marchés y afférent est en cours d'examen ; • Pour les zones d'insécurité, le Maître d'ouvrages a sollicité l'expertise du Génie Militaire pour la réalisation de 121 salles de classes neuves, 14 blocs de direction et 28 blocs latrines. Un document-Accord de collaboration est en cours de validation. • Quant au contrat de reconduction de l'AMO, les propositions formulées par le Comité ad-hoc sont en attente de validation par le Comité de Pilotage à sa prochaine session. • L'exécution financière de la composante ZEP se situe à près de 32,4% du montant conventionnel.	

MATRICE DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU C2D AU 31 DECEMBRE 2017
PROGRAMMES DU SECTEUR RURAL (AMO, ACEFA, AFOP, ASGIRAP)

Annexe 7:Matrice de suivi programme AMO

Conventions : CCM 60 14 01J du 29février 2008 et CCM 12 64 01 L du 22 février 2013

Montants de financement C2D : 6 900 667 640 FCFA et 5 116 464 600

Objectif global du programme : amélioration durable de la gouvernance et de l'efficacité des services administratifs du MINADER et du MINEPIA

Programme/projet	Composante/Activité/ Action	Calendrier	Etat d'Avancement	Difficultés/ Contraintes Solutions Envisagées
<u>C2D-AMO</u> : Appui à la Maîtrise d'Ouvrage du MINADER et du MINEPIA.	Appui à la définition concertée des politiques harmonisées de soutien à la production. Amélioration des performances des administrations Développement du dispositif de statistiques	Durée du Programme	Tenue de la cinquième série des Cadres Régionaux de Concertation (CRC) et celle du Cadre National de Concertation(CNC) en cours de préparation. Finalisation de 3 études dans le cadre de l'élaboration des politiques sous sectorielles d'appui à la production. 2 études en phase de réalisation et 2 reportées pour AMO3. Document final présentant les outils rénovés a été validé par le MINEPIA, les ateliers de renforcement de capacités sur les outils rénovés ont été organisés. S'agissant du MINADER, le document présentant les outils rénovés a été examiné par les responsables des Unités Opérationnelles et en attente de validation, les ateliers de renforcement de capacités sur les outils améliorés sont prévus en janvier 2018.. Activités d'amélioration des performances des structures à caractère transversal réalisées. Actualisation des Programmes Régionaux d'Amélioration des Services (PRAS) dans les 20 Délégations Régionales MINADER/MINEPIA et mise en œuvre partielle à 75%. Travaux de conception, de rénovation et de testage des nouveaux dispositifs de statistiques effectués. Accompagnement de l'opération du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage (RGAE) encours avec le testage de nouvelles méthodologies de collectes de données.	

Annexe 8: Matrice de suivi programme ACEFA

Conventions : CCM 60 13 01H du 29février 2008, CCM 12 63 01 K du 01 août 2012 et CCM 13 97 03 W du 14 juillet 2017

Montants de financement C2D : 14 155 552060 FCFA, 38 045 506 000 FCFA et 62 315 915 000 FCFA

Objectif global du programme : amélioration de la compétitivité des Exploitations Familiales Agropastorales et l'accroissement de leurs revenus

Programme/projet	Composante/Activité/Action	Calendrier	Etat d'Avancement	Difficultés/ Contraintes Solutions Envisagées
<u>C2D-ACEFA</u> : Amélioration de la Compétitivité des Exploitations Familiales Agropastorales (ACEFA).	Mise en place du dispositif d'appui conseil Appui aux projets portés par les Organisations de Producteurs (GP et OPA). Professionalisation Agropastorale	Durée du programme	Dispositif d'appui conseil mis en place et animé par près de 1994 Conseillers sur 2088 prévus dans les 58 Départements. Accompagnement de près de 18 000 Organisations de Producteurs (OP) constitués de 213 771 membres. 1 353 projets des Groupements de Producteurs (GP) et 24 projets d'OPA financés pour près de 5,6 Mds FCFA au 30 juin 2017 dans le cadre d'ACEFA2. Cumul des projets financés porté à 3 343 pour les GP et à 79 pour les OPA pour un montant global de plus de près de 12 Mds FCFA. Poursuite de l'appui à la professionnalisation agropastorale par le CRPA et la PLANOPAC.	

Annexe 9: Matrice de suivi programme AFOP

Conventions : CCM 60 15 01K du 29février 2008, CCM 12 65 01 N du 01 août 2012 et CCM 13 96 03 V du 14 juillet 2017

Montants de financement C2D : 7 819 007440 FCFA, 22 958 495 000 FCFA et 26 238 280 000 FCFA

Objectif global du programme : Amélioration de la qualification professionnelle des acteurs du développement agricole et rural et une meilleure insertion socioprofessionnelle des jeunes dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche

Programme/projet	Composante/Activité/Action	Calendrier	Etat d'Avancement	Difficultés/ Contraintes Solutions Envisagées
<u>C2D-AFOP :</u> Programme d'Appui à la rénovation et au développement de la Formation Professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche au Cameroun. :	Autonomisation des structures de formation Pédagogie Insertion de jeunes formés Ingénieries et appuis au développement du dispositif de formation	Durée du programme	Accompagnement de 42 centres et 21 écoles de 1^{ère} et 2^{ème} génération à la réécriture de leurs projets de centre et école. Textes expérimentaux mutés en décrets et arrêtés élargissant les missions des centres et écoles. Poursuite de la formation et recyclage des moniteurs et formateurs dans les centres de ressources Flux de 4648 EA, 70 MP et 8688 producteurs en activité/référents déjà formés dans 76 centres. 2930 jeunes déjà formés dans 26 écoles dont 1506 EAP, 1218 CAP et 206 TIERGE et 2531 en cours de formation. Accompagnement des jeunes EA, MP et EAP et adultes porteurs de projets. Appui financier apporté à 2 109	Des retards importants ont été relevés dans le processus de rénovation et de réhabilitation des structures de formation

Programme/projet	Composante/Activité/Action	Calendrier	Etat d'Avancement	Difficultés/ Contraintes Solutions Envisagées
			jeunes formés pour leur insertion pour FCFA 3,13 Mds. Intégration de nouvelles structures d'évaluation (EA et MON) et révision des référentiels métiers. Formations ciblées des conseillers à l'insertion, des équipes pédagogiques et des MON3. Evaluations des EA et des MON3 organisées, ainsi que celles des EAP et des CAP, en collaboration avec le MINESUP. Evaluation des conventions avec les centres privés effectuée et 3 avant-projets de textes portant organisation des groupes thématiques élaborés.	

Annexe 10: Matrice de suivi programme ASGIRAP

Conventions : CCM 30 10 01B du 04juin 2007, et CCM 1272 01K du 17février 2014

Montants de financement C2D : 5 838 017 300 FCFA et 6 559 570 000 FCFA

Objectif global du programme : Répondre aux problèmes de dégradation continue des terres et des pâturages, de changement climatique et, d'accroissement des conflits fonciers et agropastoraux dans les trois régions du septentrion.

[illegible]

Programme/projet	Composante/Activité/Action	Calendrier	Etat d'Avancement	Difficultés/ Contraintes Solutions Envisagées
			fumières ; -activités de recherche/développement menées avec plusieurs cultures sur 5 sites expérimentaux de plus de 20 ha avec les systèmes de cultures associées et SCV permettant de valoriser les terres Harde et Vertisols. -activités préparatoires réalisées, 7 316 plants distribués dont 2 183 recrutés préservés. identification, sécurisation et homogénéisation des parcelles. création de 38 nouveaux groupements et 11 voyages d'études et formation.	

ATRICE DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU C2D AU 31 DECEMBRE 2017

SECTEURS TRANVERSAUX

Annexe 11: Matrice de suivi du C2D PSFE

Conventions : CCM 30 14 01 F du 18juin 2007 et CCM 12 33 01 G du 28juin 2012

Montants de financement C2D : 6 559 570000 FCFA et 7 018 739 900 FCFA

Objectif global du programme : Contribuer à la gestion environnementale des activités en milieu rural, de la gestion de la biodiversité, de la valorisation des ressources forestières et fauniques ainsi que du développement des plantations forestières

Programme/projet	Composante/Activité/Action	Calendrier	Etat d'Avancement	Difficultés/ Contraintes Solutions Envisagées
<u>C2D PSFE :</u> Programme Sectoriel Foret Environnement	Aménagement des forêts de production du DFP Facilitation de la création et de la Mise en place d'un Observatoire des Forêts de la Faune et des Produits Forestiers Suivi du couvert forestier en lien avec le processus REDD+ Assistance Technique Internationale	Durée du Programme	Acquisition d'équipements, amélioration des processus d'inventaires et de plans d'aménagements, amélioration du suivi des peuplements forestiers, renforcements des capacités des acteurs. Paiement des 1 ^{ères} allocations aux structures bénéficiaires. Création et opérationnalisation en cours de l'UOGSFF. Paiement des 1 ^{ères} tranches d'allocations aux communes bénéficiaires. Signature d'un protocole d'accord avec le MINESEC et le MINFOF pour l'appui aux formations initiales en métiers du bois. Début de mise en œuvre de la convention de subvention entre l'ANAFOR et le MINFOF. Distribution des équipements de télédétection. Création et opérationnalisation de l'UOSCF et de l'UORCAF. Signature convention avec le RIFFEAC et début de mise en œuvre de la convention de subvention entre l'ONACC et le MINFOF. Participation aux activités du PNDP sur l'élaboration de projets pilotes REDD+.	Mobilisation de quatre (04) experts courts termes.

Annexe 12:Matrice de suivi du Programme d'Appui à la Recherche

Convention : CCM 30 13 01 E du 06 octobre 2008

Montant de financement C2D : 5 378847400 FCFA

Objectif global du programme : Améliorer la productivité, la durabilité et la compétitivité de l'agriculture Camerounaise

Composantes PAR	Activités/Actions	RESULTATS ATTENDUS	RESULTATS OBTENUS	OBSERVATIONS
Etude sur l'économie de la Recherche au Cameroun	-Réaliser l'étude sur l'économie de la recherche ; -Elaborer le plan stratégique de la recherche camerounaise.	- Réaliser l'étude sur l'économie de la recherche au Cameroun - Elaborer le plan stratégique de la recherche camerounaise.	-Etude réalisée en 2015 par le CIRAD et diffusion de 500 copies dudit rapport -Etude de faisabilité et la mise en place d'un fonds National de la Recherche Scientifique et de l'Innovation pour le Développement (FONRID) est en cours de réalisation -Recrutements de la 3^{ème} vague de chercheurs du CIRAD -Plan stratégique de la recherche en cours d'élaboration	
Projets de recherches finalisées mis en œuvre par l'IRAD	-Animer et coordonner le volet transversal -Préparer et faire valider les dix (10) projets ciblés sur les produits de grande consommation (riz, manioc, banane plantain, pomme de terre, sorgho, fruits, café et cacao), et les écosystèmes fragiles du nord Cameroun, -Signer la convention de mise en œuvre de la subvention entre le MINRESI et l'IRAD -financer les projets -évaluer la mise en œuvre des projets	- Signature des conventions de Dix projets de recherche exécutés par l'IRAD - Financement de 10 projets de recherche mis en œuvre par l'IRAD	-Mise en œuvre effective de 10 projets de recherche mis en œuvre par l'IRAD, -600 kgs de semences de pré-base de riz produits 50 kgs dont mis à la disposition de l'UNVDA et 35 tonnes de semences de bases distribués aux producteurs ; -200 accessions de manioc collectées et 25 ha de champ de multiplication des variétés améliorées ; médailles en or à Genève en 2016 sur la variété 8034 ; -Inventaire de 67 espèces d'arbres d'ombrage associés au cacao et de 270 essences associées au caféier ; -Mise en place de 250 parentaux poulets de chair pour production des poulets d'un jour ; -Introduction de 2 400 vitroplants certifiés des variétés Bâtard, Big Ebanga, CARBAP 74, French clair ; -06 variétés assainies : (Cipira, Jacob, Tubira, Maffo, Irad 2005, Bambui W), 50 ressources génétiques collectées, 200 multiplicateurs de semences formés et 110 tonnes de semences produites et distribués ; -Diffusion de 12 variétés du sorgho repiqué « Muskwari » (élites régionales) et production de 6 000 kg de semences de base, 3 000 kg de semences de pré base produites et 850 autofécondées, 5 000 kg de semences distribuées à plus de 2 000 Producteurs ; 450 producteurs formés sur les techniques de repiquage du muskwari ainsi que 200 encadreurs des OP, 200 représentants des OP et 500 semenciers formés ;médailles en or à Genève en 2016 sur la variété CS 54 -18 lignées de soja introduites, Collection de 300 lignées de haricot et 23 tonnes de semences distribuées aux producteurs dans le projet légumineuse ; -1000 espèces fruitières sauvegardées, 08 Parcs à bois mis en place suivis et entretenus, 250 plants de safoutiers mis à la disposition de la PLANOPAC-Littoral ; -35 000 porte-greffes en germoirs ; 10 unités de production et de conditionnement des semences de morelle africaine mises sur pied et suivies (Centre, Ouest, Littoral); -Plus de 100 kg de semences de morelle africaine produite et en cours de conditionnement;	

Composantes PAR	Activités/Actions	RESULTATS ATTENDUS	RESULTATS OBTENUS	OBSERVATIONS
Projet de recherche - développement sur fonds compétitif	-Créer un fonds compétitif pour soutenir les projets de recherche –développement des opérateurs privés. -Elaborer le manuel de procédure -Préparer les DAO -Lancer les Avis à Manifestation d'Intérêt afin de solliciter les projets -Financer les projets -Evaluer la mise en œuvre des projets	- Signature des conventions avec les entreprises - Financement des projets retenus - Mise en œuvre avec l'accompagnement du CIRAD	-17 conventions de mise en œuvre des projets signés (03 non achevés) -Mise en place de procédés de transformation et d'unité de production -Conception et réalisation d'équipements de production et de transformation -Formulation d'aliments pour animaux (porcs, poulets) -Développement et Amélioration de procédés de transformations de charbon, miel, porc, poulets, -Développement des produits transformés à base de produits locaux agricoles ; -Vente des produits dans les supermarchés et grandes surfaces. -KEMIT ECOLOGY remporté une Médaille d'OR du prix international d'initiatives climat Afrique Francophone à Marrakech en Novembre 2016 lors de la COP22 et obtient le brevet numéro : 3201702295, marque : KIKIMOUH -Le CIRAD a apporté son expertise à ces projets	

Annexe 11: Matrice de suivi du Programme C2D CULTURE

Convention : CCM 30 13 01 E du 06 octobre 2008

Montant de financement C2D : 524 000 000 FCFA

Objectif global du programme : Rendre les industries culturelles plus rentables et leur impact plus visible dans le PIB national.

Composantes CULTURE	Activités/Actions	RESULTATS ATTENDUS	RESULTATS OBTENUS	OBSERVATIONS
Acquisition d'une bibliothèque Mobile (projet pilote) ;	- renforcer l'offre des produits culturels nationaux ; - améliorer l'accès au livre ; - promouvoir et valoriser la culture camerounaise ; - contribuer à maintenir les bénéfices de la scolarisation ; - renforcer le taux d'alphabétisation ; - contribuer à poser les bases du développement par l'éducation ; - cultiver les habitudes de lecture chez les plus jeunes. - susciter le relais des collectivités territoriales décentralisées	Une Bibliothèque Mobile disponible et fonctionnelle ;	- Bibliothèque mobile acquise et fonctionnelle - Equipe d'animation mise en place 8 villes desservies 2763 ouvrages disponibles 15 tablettes numériques disponibles	Quote part de l'Etat de FCFA 44 000 000 toujours attendue
Aménagement de la galerie d'art Contemporain (annexe du musée national) à Yaoundé	- accroître les espaces de diffusion des arts et de la culture camerounais ; - améliorer l'accès aux arts visuels à un plus grand nombre ; - sensibiliser le public sur les arts visuels ; - valoriser le génie créateur des artistes camerounais.	- Salle d'exposition temporaire aménagée et fonctionnelle ; - Galerie Nationale d'Art Contemporain fonctionnelle	- Galerie Nationale d'Art Contemporain fonctionnelle - Equipe destinée à assurer la continuité du fonctionnement de la Galerie mise en place - Première exposition s'y est déroulée du 31 mai au 31 juillet 2017	
Edition et publication d'un catalogue sur l'architecture coloniale.	- réaliser un inventaire sur les architectures coloniales de la région du Centre ; - réaliser un inventaire des collections muséographiques des chefferies traditionnelles ; - disposer d'un répertoire sur les objets d'arts anciens et le patrimoine architectural colonial ; - enrichir la banque de données du MINAC ; - reconstituer la mémoire collective du Cameroun.	7 catalogues publiés pour un total de 9 000 exemplaires de documents - fichier national du patrimoine culturel enrichi - collections des chefferies traditionnelles protégées	2000 exemplaires du catalogue imprimés et en cours de distribution aux principaux bénéficiaires,	Il est envisagé de faire une édition commerciale, avec la FPAE du reste des catalogues attendu

Composantes CULTURE	Activités/Actions	RESULTATS ATTENDUS	RESULTATS OBTENUS	OBSERVATIONS
Développement des volets formation, cinéma ambulants et équipement du bureau du projet « Shoot in Cameroon » ;	-constituer une équipe légère d'animation du bureau ; -équiper le local ; -acquérir les logiciels adaptés ; -former l'équipe du Bureau à l'utilisation des logiciels ; -assurer la formation des techniciens camerounais du cinéma dans les métiers suivants : prise de vue, prise de son, story-board ; -inciter les professionnels étrangers à venir tourner au Cameroun ; -équiper le Bureau « Shoot in Cameroon » en matériel technique ; -développer et promouvoir le cinéma ambulant au Cameroun.	- bureau identifié et équipé ; - personnels formés ; - outils de promotion des sites camerounais développés ; - facilités financières indiquées ; -répertoire des métiers du cinéma élaboré ; - répertoire des métiers connexes élaboré.	-Convention de partenariat signée avec l'Association Cinéma Numérique Ambulant (CNA). -Le CNA a bouclé sa tournée dans les régions du Centre, du Littoral, de l'Adamaoua et du Sud-Ouest. -100 diffusions de Cinéma Numérique Ambulant à travers 50 localités ont été réalisées -Formation de 99 personnes dans différents domaines dont 19 en direction de production, 19 en assistantat de réalisation, 10 régisseurs, 9 en ingénierie du son, 17 en scénario et 25 projectionnistes animateurs.	Attente de la formation pour le bouclage de cette
Organisation des 2^{ème} assises des Entreprises et industries Culturelles au Cameroun	- disposer d'un outil permettant de mieux apprécier l'impact des IC sur l'économie nationale - mieux évaluer les freins au développement harmonieux des IC au Cameroun, afin d'élaborer le cas échéant, un programme de soutien aux opérateurs.	- assises tenues, - axes stratégiques et plan d'action adoptés, - suivi et évaluation de l'exécution des projets sous financement C2D effectués.	-Activité tenue du 27 au 29 avril 2016, à travers une convention avec la Fondation Paul AngoEla (FPAE), -Elaboration d'un rapport dit « opérationnel » qui propose un cadre de mise en œuvre pour concrétiser les priorités retenues. -Trois stratégies adoptées à savoir : i) disposer d'outils d'aide à la décision et d'instruments de veille ii) mutualiser les ressources et mettre en réseau les compétences et iii) instituer un cadre de dialogue et de suivi permanent.	Activité bouclée et reste le suivi de la mise en œuvre des recommandations

Annexe 12: Matrice de suivi du Programme C2D PMEAA

Convention : CCM 12 66 01 P du 03 juillet 2015

Montant de financement C2D : 3 279 785 000 FCFA

Objectif global du programme : Développer les activités de production, de transformation et de commercialisation des produits agricoles à travers l'accompagnement financier et non financier des PMEAA des zones rurales

Composantes PMEAA	Activités/Actions	RESULTATS ATTENDUS	RESULTATS OBTENUS	OBSERVATIONS
Production de données technico-économique dans les bassins de production	-Faire fonctionner dans chaque Bassin de production le cadre de concertation mobilisant des acteurs partageant la vision du Programme	Au moins 50 fiches techniques sur les différents maillons des chaînes de valeurs sont produites de concert avec le MINADER et le MINEPIA	En cours d'élaboration	
		30 animateurs sont formés	➤ 18 animateurs ont été formés dans le Bassins du Centre ➤ 12 animateurs dans le Bassin de l'Ouest ➤ 07 animateurs ont été formés dans le Bassin du Nord-Ouest	
	-S'assurer que le SITE (Service d'informations technico-économiques) dispose de contenus attractifs et fonctionne de façon interactive dans chacun des 2 bassins, et les 2 bassins sont interconnectés ; -S'assurer que le SITE produit des outils de capitalisation et de diffusion de l'expérience	-Tous les 3 Cadres de Concertation des Bassins (CdCB) sont fonctionnels : • 3 assemblées sont organisées dans chaque Bassin • 10 sessions thématiques sont organisées dans chaque Bassin • Chaque bassin dispose d'un plan d'action • 3 projets collaboratifs sont montés dans chaque bassin • 1 projet collaboratif est mis en œuvre dans chaque bassin • Plus de 200 acteurs publics et privés interagissent dans une plateforme physique (CdCB) et virtuelle (site web), échangent sur leurs bonnes pratiques et nouent éventuellement des conventions de partenariats. • Au moins trois des outils de politique publique (CFCE, CDE, CGA, incubateurs, chèques services, incitation aux investissements, Stratégie Nationale de finance inclusive...) sont vulgarisés auprès des acteurs de concert avec l'APME.	▪ 3 Cadres de Concertation des Bassins (CdCB) fonctionnels dans les trois bassins de production ▪ 02 assemblées ont été organisées dans chaque bassin ▪ 15 sessions thématiques ont été organisées dans les trois Bassins (05 dans le bassin du Centre, 05 dans le Bassin de l'Ouest, 05 dans le bassin du Nord-Ouest) ▪ Un plan d'action est élaboré par les acteurs des CdCB, validé en Assemblée et mis en œuvre dans chaque Bassin avec l'appui du Programme ▪ 8 projets collaboratifs sont identifiés ; 05 dans le Bassin du Centre, 04 dans le Bassin de l'Ouest et 03 dans le Bassin du Nord-Ouest. ▪ Plus de 200 acteurs publics et privés interagissent dans la plateforme physique (CdCB) et échangent sur les sujets fédérateurs (examen et adoption plan d'action, évaluation état de mise en œuvre plan d'action, collaborent et échangent sur les bonnes pratiques). ▪ Les outils de politique publique (CFCE, CGA, Chèques services, Facilitation, accréditation, agrément, labélisation,) sont vulgarisés auprès des acteurs de concert avec l'APME.	
		 Le MINPMEESA budgétise pour 2018 des ressources à transférer aux Communes pour l'animation des CdCB.	Le PMEAA a inscrit dans l'APE 2018 le transfert des ressources aux communes des zones d'intervention du Programme par le MINPMEESA	

Appui aux EMF pour le développement des services financiers dédiés aux PMEAA	Renforcer les capacités des EMF de manière à réduire leur version au risque d'octroi de crédit Développer les produits financiers innovants et adaptés aux filières et contexte local des deux bassins ; S'assurer que les PMEAA bénéficient davantage des financements des EMF à des conditions adaptées ; S'assurer que l'animation-réseautage développe dans chaque bassin les synergies EMF-SAE-PMEAA ; S'assurer que les activités de refinancement du Fonds de financement du Programme permettent l'acquisition des équipements et immobilisations indispensables au développement quantitatif et qualitatif ainsi qu'à la rentabilité des PMEAA.	 Trois (03) produits financiers innovants et adaptés sont développés auprès des EMF ;	Le développement de plus de 03 produits innovants est en cours de réalisation	
		 Deux (02) produits financiers innovants et adaptés sont testés auprès des EMF ;	Testage avec succès du produit Warrantage (donc 01 produit) qui fait partie des produits développés par quelques EMF partenaires	
		 Un (01) mécanisme de médiation est fonctionnel dans chaque bassin ;	01 Mécanisme de Facilitation (terme qui remplace médiation) est fonctionnel dans toute l'étendue du champ d'intervention du PMEAA	
		 01 « Médiateur » est opérationnel dans chacun des trois (03) Bassins et remplit pleinement son mandat entre les PME et les EMF ;	04 Facilitateurs sont déjà opérationnels dans les trois bassins du Programme	
		 Le nombre d'EMF qui adhèrent au CASEMF augmente grâce à la collaboration avec le CNC ;	07 EMF qui réseau CamCCUL ont adhéré au CASEMF	
		 Un manuel de procédures de gestion du Fonds/tests de Refinancement est élaboré	L'activité a été annulée à cause des difficultés de sa mise en œuvre	
Appui au développement de services non-financiers pour les PMEAA	Structurer l'environnement des PMEAA et des filières, et développer les capacités d'offre de services des OP aux membres ;	Au moins 60 SAE bénéficient des actions de renforcement des capacités ;	40 SAE ont bénéficié des actions de renforcement des capacités	
		Au moins 30 PME / COOPERATIVES) bénéficient du chèque service par bassin ;	77 PME/OP ont bénéficié du chèque service dans les trois Bassins	
	Améliorer l'offre de service des SAE aux PMEAA et aux OP ; Faire fonctionner le mécanisme de chèque service	09 projets collaboratifs des CdCB sont lancés de concert avec la composante 1 ;	➤ Identification des axes des projets collaboratifs dans les trois Bassins (05 idées de projets collaboratifs ont été identifiées dans le Centre, 04 à l'Ouest, et 03 trois Bassins) de concert avec la Composante 1 ➤ Les études de faisabilité de ces projets sont cours par l'Opérateur de la Composante 3	
		Un manuel de procédures du chèque service consensuel est utilisé par tous les acteurs clés ;	Le manuel de Procédures est disponible après élaboration avec l'APME et utilisé par tous les acteurs clés	
		Un catalogue 2017 des produits standards est diffusé auprès des PME/ COOPERATIVES dans les trois bassins ;	Catalogue disponible et intégré en annexe du manuel	
		Une assemblée des SAE des trois bassins, est organisée en partenariat avec l'APME ;	En cours de réalisation	
		Un répertoire 2017 des SAE du Programme est disponible	Le répertoire 2017 des SAE est disponible et diffusé	

Annexe 13: matrice de suivi du programme Formation Professionnelle

Conventions : CCM 12 76 01 P du 28 juin 2012 et CCM 12 77 01 P du 19 décembre 2014

Montant de financement C2D : 6 559 570 000 FCFA et 9 839 355 000

Objectif global du programme : i) Développer les zones rurales, en améliorant et en diversifiant l'offre de formation professionnelle et, ii) renforcer la compétitivité et l'amélioration de l'accès des jeunes à l'emploi par des formations initiales et continues dans les métiers de la Maintenance industrielle, du Transport/Logistique et de l'Agro-industrie

Composantes	Activités/Actions	Indicateurs de suivi		Calendrier	Etat d'Avancement	Observations
		Prévu : Nombre de centres, Effectifs des apprenants, Documents	Réalisé : Nombre de centres, Effectif, financements débloqués et décaissés			
1^{er} Projet C2D FP : Centres de Formation aux Métiers (CFM) Convention n° CCM 1276 01 P du 28 juin 2012 (FCFA 6,5 Mds)						
Composante 1 : Renforcement des capacités et cadre réglementaire - Collaboration des acteurs locaux et renforcement des capacités (1) - Suivi du projet et adaptation du cadre réglementaire	❖ Création du COPIL ❖ Mise sur pied de l'Unité de Suivi et de Coordination - Information et sensibilisation des acteurs locaux sur les besoins de formation visés (1.1), - Diagnostic participatif des besoins et de l'offre de formation existante (1.2), - Diagnostic des capacités des différents acteurs en regard du projet de Centres (1.3), - Renforcement de capacités des acteurs du projet (1.4), - Organisation de la participation des acteurs locaux à la conception du futur centre (1.5), - Mise en place des Conseils d'établissement provisoires des	06 CFM 600 apprenants en moyenne par an en période de croisière 1 COPIL 1 USCP Inscriptions budgétaires quasi bouclées en 2016	04 CFM identifiés à Bandjoun, Ndop, Ebebdja et Maroua Mise sur pied du COPIL et de l'USCP en 2012 : Fcfa 6,4 Mds engagés ; Fcfa 2,1 Mds décaissés (32,3%); Environ Fcfa 768 millions de paiements effectifs, soit un taux de consommation de 12%	2012 - 2016	- Signature de la convention n° CCM 1276 01 P le 28 juin 2012, - Avenant n°1 visant prorogation de la DLVF au 28/02/19, de la DLUF et clôture du projet au 31/08/19, et de la validité de la convention au 28/02/2020 ; - Mise sur pied de l'USCP en novembre 2012, et du COPIL en janvier 2013 ; - Recrutement de l'Appui à maîtrise d'ouvrage SOFRECO - Tenue de huit (08) sessions du COPIL ; - Implication des responsables des services techniques du MINEFOP ont été à toutes les étapes de mise en œuvre du projet (élaboration du PTAB, validation des études architecturales des futurs CFM, sécurisation de sites, finalisation des référentiels de formation, choix de la structure de gestion des futurs CFM, mise en œuvre des CFM, etc.). - Quatre sites d'implantation (Bandjoun, Ndop, Maroua et Ebebdja) des CFM identifiés et validés - base de données des acteurs locaux enrichie - consultations menées avec des partenaires du	Difficultés rencontrées et perspectives -Lenteurs constatées dans le recrutement de l'opérateur qui sera en charge de la conception, de la faisabilité et de l'accompagnement du projet. Retard dans la réalisation des travaux du CFM de Bandjoun En perspective, lancement des travaux des trois autres CFM

Composantes	Activités/Actions	Indicateurs de suivi		Calendrier	Etat d'Avancement	Observations
	futurs centres (1.6), – Recrutement d'un opérateur ensemblier ; – Implication des services centraux et régionaux du MINEFOP dans la conception et le suivi du projet (1.7), – Missions de supervision, audits annuels du projet et évaluation externes à mi-parcours et finale (1.8), – Consultations et voyages d'études (dont à usage de réforme du cadre réglementaire) (1.9).				secteur privé (une quarantaine d'entreprises et d'Etablissements de formation disposant de plateaux techniques) pour une phase 0 (test avant l'ouverture des CFM). Pour sa faisabilité, la production de notes détaillées budgétisées sur le recrutement est attendue. - Quant aux évaluations, les audits des années 2012 à 2016 ont été réalisés ; - Pour la période 2017-2020, l'analyse des offres y relatives est en cours. - Deux missions d'instruction du programme d'appui à la valorisation et à la transformation des produits agricoles et agroalimentaires « TRANSFAGRI », conduites par l'AFD en préparation de la poursuite du Programme dans sa prochaine phase	
Composante 2 Mise en œuvre des CFM: Constructions, équipements et opérationnalisation des Centres	– Mise au point des référentiels de formation et des services annexes (2.1), – Réalisation des études et dépenses relatives aux infrastructures et aux équipements (2.2), – Sélection et mise à niveau du personnel des centres (2.3), – Elaboration des projets d'établissement (2.4), – Mise en place et formation des conseils d'établissement (2.5), – Gestion des budgets annuels (2.6), – Mise en place des subventions de fonctionnement (2.7), – Ouverture des centres de formation (2.8), – Mise en réseau des centres de formation (2.9), – Mise en place des partenariats techniques (2.10). –	Réalisation des études Signature de conventions		2014 – 20161 Phase préparatoire en 2007 – 2008	- Identification et validation de quatre (04) sites d'implantation des CFM, localisés à Bandjoun, Ndop, Maroua et Ebebda ; - Sécurisation juridique et foncière des sites en cours ; - Etudes locales et priorisation des métiers sur chacun des sites réalisées et restituées ; - Répertoires d'acteurs locaux mis sur pied - Décision constatant la composition des membres de la Cellule Locale (Bandjoun) signée ; - Information et sensibilisation des acteurs locaux et des différents partenaires ; - Domaines de spécialisation, des métiers, des offres de formation et des services identifiés, priorisés et entérinés ; - Etudes architecturales réalisées et restituées ; - Projets de Statut juridique et de Modèle économique des CFM réceptionnés ; - Trois ateliers de validation des résultats des AST et des référentiels métiers/compétences avec les professionnels - Pose de la 1ère pierre du CFM de Bandjoun et travaux de construction en cours ; - dossiers d'Appel d'Offres(DAO) des trois autres CFM (Maroua, Ndop et Ebebda) lancés ;	Activités de mise en place des sites identifiés en cours Pour l'ouverture et le fonctionnement des Centres, le Maître d'Ouvrage a mis en place une Commission Technique multisectorielle (Représentants de la Présidence de la République, du Premier Ministère, du MINJUSTICE, du MINMAP et des Services techniques du MINEFOP) pour la finalisation du projet de statut juridique à conférer aux CFM. Il est orienté vers des CFM vers un Groupement d'Intérêt Public (GIP) au regard de l'implication nécessaire du secteur privé.

Composantes	Activités/Actions	Indicateurs de suivi		Calendrier	Etat d'Avancement	Observations
					- Bureaux d'Etudes Techniques (BET) recrutés pour les lots de Bandjoun et Maroua. Recrutement de ceux des CFM de Ndop et Ebebda relancé à la suite d'une première procédure déclarée infructueuse; - Des entretiens ont été organisés avec des équipementiers, et des entreprises pour apprécier les types et les caractéristiques des équipements susceptibles d'être fournis aux CFM ; - La liste et les spécifications techniques desdits équipements sont en cours de finalisation. - conclusion de conventions de partenariat entre MINEFOP et organisations patronales ; ainsi que syndicats d'employeurs ciblés (ECAM, MECAM et SYNDUSTRICAM) pour s'accorder sur le contenu des textes de partenariat et le cadre de collaboration. - Plusieurs autres rencontres avec les organisations professionnelles comme la Chambre de Commerce, la CAPEF, le CTA, le GIPA, l'OPSTAC et l'CICC pour faciliter le regroupement en filières des entreprises/acteurs intéressés par la Formation Professionnelle. - Un atelier de mobilisation et de sensibilisation tenu et signature de conventions de partenariat autour de trois Ministres (MINPMESSA, MINEPIA, MINEFOP) et de 150 entreprises représentées. - Taux de consommation du projet s'élève à 15%.	
2ème Projet C2D FP : Centres de Formation Professionnelle Sectoriels (CFPS) Convention n° CCM 1277 01 P du 19 décembre 2014 (FCFA 9,8 Mds)						

Composantes	Activités/Actions	Indicateurs de suivi	Calendrier	Etat d'Avancement	Observations
Composante 0 : Lancement de la phase transitoire • Lancement sous la houlette du GICAM des formations continues	❖ Recrutement d'un Conseiller en formation ❖ Identification des besoins ❖ Développement des modules ❖ Formation des formateurs ❖ Certification	1 Conseiller en formation 5 à 6 modules dans les trois secteurs retenus	2015- 2016	- Signature des protocoles d'entente (MINEFOP-GICAM et MINEFOP-PAPESAC), - Recrutement d'un Conseiller en Formation (CF) au GICAM ; - Recrutement d'un Chargé des relations Publiques à l'USCP - Six formations déjà dispensées - Un atelier de réflexion visant le tuilage des activités de cette phase zéro tenu -Rencontres avec des structures pédagogiques et visite de leur plateau technique en vue de la mise en place de cadres de partenariat ; sept (07) centres sont intéressés par le partenariat, et l'accent semble devoir être mis sur les formations courtes intra et interentreprises -GICAM soutient la volonté d'ouverture du Projet à de nouveaux partenaires, ainsi que celle de travailler avec les PME -Conférences de sensibilisation organisées avec une près de 50 entreprises pour le développement de l'intérêt à l'égard des CFPS et des outils de gestion des compétences, -répertoire de 100 formateurs potentiels dans trois secteurs a également été élaboré ; -Référentiels pour la formation continue finalisés. -Formateurs potentiels en Agro-industrie, Transport/Logistique et Maintenance industrielle identifiés et segmentés. -Liste des métiers, actualisée et validée	Cette phase a été mise en place dans l'attente du recrutement d'un Opérateur et de l'aboutissement des études préliminaires et des procédures de passation des marchés. Elle vise à i) apporter de l'appui-conseil aux entreprises dans l'identification de leurs besoins en compétences à moyen terme, ii) renforcer les capacités du GICAM par la méthode d'approche par compétences ; et iii) lancer le cas échéant des formations continues intra ou inter-entreprises. Le CF recruté par le GICAM a pour missions: i) d'accompagner, les entreprises dans la définition de leurs besoins en formation ; ii) de les former à la formulation à court et moyen termes de leurs besoins en compétences ; et iii) de les amener à mobiliser les moyens nécessaires à la mise en œuvre des actions de formation qui en découlent, au sein des CFPS Malgré les quelques avancées enregistrées, le dynamisme du partenariat entre le MINEFOP et le GICAM reste faible. D'où la tenue de l'atelier visant En perspective, le Maître d'ouvrages doit i) produire une Note technique sur le lancement des six modules décrivant la stratégie de commercialisation, les coûts, le portage, la nécessité ou pas d'avoir recours à la subvention, les acteurs impliqués et les responsabilités ; ii) élaborer un catalogue des formations à faire valider par le GICAM ; iii) finaliser

Composantes	Activités/Actions	Indicateurs de suivi		Calendrier	Etat d'Avancement	Observations
						des supports pédagogiques, et iv) l'élaboration d' une grille de tarifications distinctes entre PME et Grandes entreprises pour les formations.
Composante 1 : Appui au pilotage et au suivi du projet	❖ Etudes complémentaires ❖ Identification des personnels ❖ Développement des ... ❖ Activités de mise en place des Centres ❖ Activités de Suivi du Projet ❖ Activités d'Evaluation du Projet ❖ Création du COPIL ❖ Mise sur pied de l'Unité de Suivi et de Coordination	Suivi et réception de l'étude de faisabilité complémentaire ; Finalisation du cadre partenarial avec le GICAM Mise sur pied du COPIL et de l'USCP: Fcfa 2,2 Mds engagés ; Environ Fcfa 100 millions de paiements effectifs Mise en œuvre, Suivi et Evaluation du Projet	Finalisation de l'Instruction du Projet Finalisation du cadre partenarial avec le GICAM Mise sur pied du COPIL et de l'USCP: Fcfa 2,2 Mds engagés ; Environ Fcfa 100 millions de paiements effectifs	2014 2020	Signature de la convention n° CCM 12777 01 P le 19 décembre 2014, Suivi et réception de l'étude de faisabilité complémentaire Cadre partenarial finalisé et signé avec le GICAM. Trois (03) Protocoles spécifiques de partenariat signés le 10 décembre 2014 entre le MINEFOP et le GICAM Mise sur pied du Comité de Pilotage en avril 2015, Recrutement de l'Opérateur CFPS ; Chargé des Relations Publiques (CRP) recruté à l'USCP Manuel de procédures du Programme de finalisé Audit externe des années 2013 et 2014 réalisé	La question du statut juridique et de l'élaboration paritaire du statut de GIP reste à clarifier
Composante 2 Appui à la mise en place des CFPS:	❖ Mise en place des CFPS ❖ Fonctionnement des CFPS				Localisation de deux (02) sites pour l'implantation du CFPS: Edéa, 09 ha (Maintenance Industrielle (MI) et Logistique-Transport (LT)), et l'autre à Yassa/Douala, 04 ha (Agro-Industriel (AI)); Etude d'évaluation des coûts de viabilisation du site Yassa effectué ; Etudes de programmation architecturales du site de Yassa/Douala effectuées ; Etudes de programmation architecturale du CFPS/Edéa réalisée et restituée ; Poursuite avec les services décentralisés du MINDCAF du processus de sécurisation du site	Activités de mise en place des sites identifiés en cours de lancement Dans le cadre du suivi de l'étude d'impact environnemental et social, la recherche d'une solution modérée a été préconisée au litige relatif à l'occupation du site affecté au projet par des individus à qui des titres fonciers ont été délivrés après la préemption effective de l'Etat.

Composantes	Activités/Actions	Indicateurs de suivi		Calendrier	Etat d'Avancement	Observations
					d'Edéa ; Marchés en cours de signature pour la réalisation des études techniques et architecturales des CFPS, ainsi que celle de l'étude d'impact environnemental et social Travaux préalables lancés (Implantation des poteaux, bornes et plaques signalétiques, ouverture des voies d'accès) autour des deux sites CFPS de Douala et Edéa. Validation des métiers prioritaires des CFPS par une mission de quatre Assistants Techniques Court-Terme Atelier de sensibilisation et de mobilisation des entreprises et multinationales tenu pour permettre la concrétisation d'un cadre de partenariat avec les organisations patronales (MECAM, ECAM et SYNDUSTRICAM) ciblées par le projet Manuel de procédures a été élaboré et réceptionné Quatre sessions du Comité de Pilotage déjà tenues. Taux de consommation du projet s'élève à 5%.	